

perfinox condens (duo) 5000

perfinox condens 5024 (V)IR - réf. 021789
perfinox condens duo 5024 (V)IR - réf. 021786
perfinox condens duo 5028 (V)IR - réf. 021787

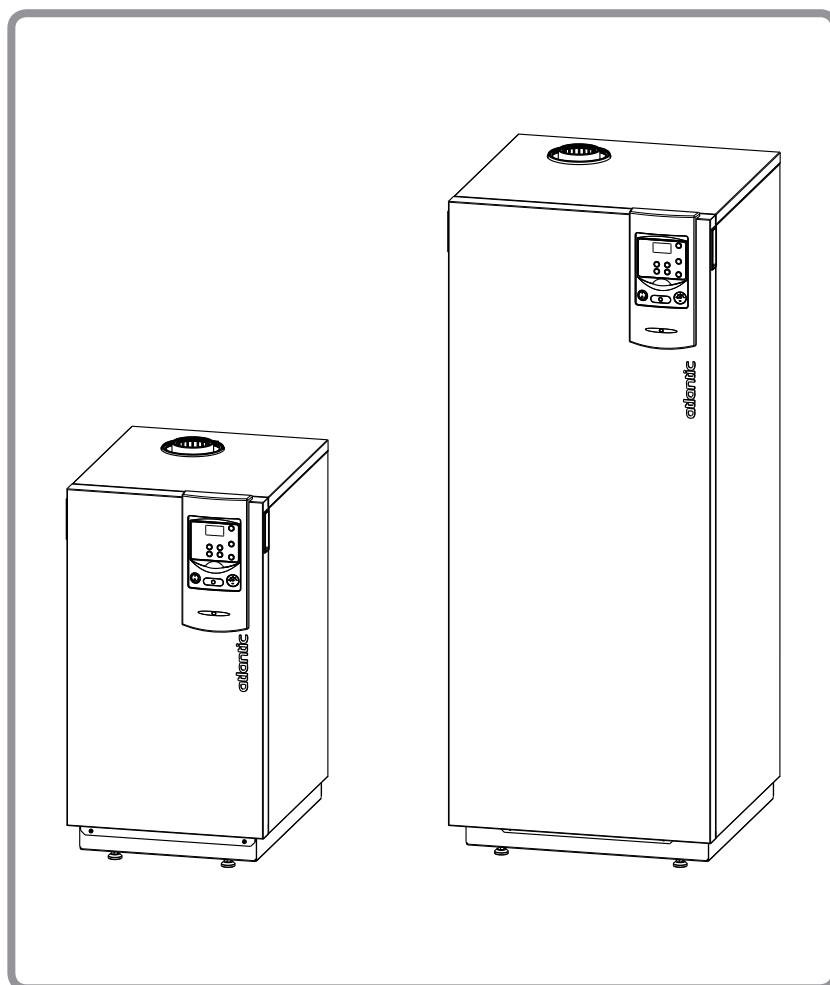
Chaudière gaz à condensation
Type C13, C33, C53, B23, B23P

FR : Catégorie II_{2Esi3P}

CH - CZ - ES - IT - LT - PT - SK : Catégorie II_{2H3P}

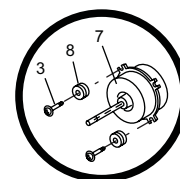
LU - DE : Catégorie I_{2E}

DK - EE - FI - SE : Catégorie I_{2H}



442635_1594_FR_15
22/06/2018

FR



Notice de référence
destinée au professionnel
et à l'utilisateur

à conserver par l'utilisateur
pour consultation ultérieure

www.atlantic.fr

Nous vous félicitons de votre choix.

Certifiée ISO 9001, la Société Industrielle de Chauffage, groupe Atlantic, garantit la qualité de ses appareils et s'engage à satisfaire les besoins de ses clients. Fort de son savoir-faire et de son expérience, la Société Industrielle de Chauffage utilise les technologies les plus avancées dans la conception et la fabrication de l'ensemble de sa gamme d'appareils de chauffage.

Ce document vous aidera à installer et utiliser votre appareil, au mieux de ses performances, pour votre confort et votre sécurité.

Certificat de conformité

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité visé par Qualigaz ou tout autre organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié)

- Modèle 2 pour une installation neuve complétée ou modifiée
- Modèle 4 pour le remplacement d'une chaudière.

Sommaire

Présentation du matériel. 4

Colisage	4	Principe de fonctionnement	8
Matériel en option	4	Fonctions de régulation	8
Caractéristiques générales	5	Fonctions de sécurité.	8
		Fonctions de protection	8

Instructions pour l'installateur 13

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien	13	Raccordements hydrauliques	19
Le local d'implantation.	13	Rinçage de l'installation	19
Conduit d'évacuation cheminée, B23, B23P	14	Raccordement au circuit des radiateurs	19
Conduit de raccordement cheminée B23, B23P	14	Raccordement à un plancher chauffant direct	19
Conduit de raccordement ventouse, C13, C33, C53	14	Raccordement au circuit sanitaire	19
Ventouse concentrique horizontale (type C13).	16	Évacuation des condensats	19
Ventouse concentrique verticale (type C33)	16	Changement de gaz	21
Conduits séparés d'amenée d'air et d'évacuation de fumées (type C53)	18	Raccordement de l'alimentation gaz	21
		Sonde extérieure	22
		Sonde d'ambiance (T55/T58)	22
		Modem téléphonique	22
		Raccordements électriques	22

Mise en service. 24

Contrôles avant mise en service	24	Remplissage et purge de l'installation.	26
Circuit hydraulique :	24	Purge de la chaudière	26
Circuit gaz :	24	Réglage des paramètres de combustion	
Chaudière	24	lors d'un changement de gaz	27
Circuit électrique :	24	Installation chauffage avec radiateurs	27
Mise en service	25	Installation chauffage	
Logique d'allumage.	25	avec 1 seul circuit plancher chauffant.	27

Régulation 28

L'interface utilisateur.	28	Paramétrage de la régulation	32
La sonde d'ambiance (option)	28	Généralités	32
La loi d'eau	30	Réglage des paramètres :	32
Réglage manuel	30	Liste des lignes de fonction	
Auto-adaptation	30	(réglages, diagnostic, état)	32

Entretien 36

Entretien de l'installation.	36	Entretien du conduit d'évacuation	37
Vérification du circuit hydraulique	36	Entretien du ballon (modèle duo)	37
Entretien de l'échangeur thermique	36		

Maintenance 38

Vidange de la chaudière.	38	Messages de maintenance.	38
Contrôle ACI.	38	Messages d'erreur	39
Messages et informations	38	Liste des états	40
Informations	38		

Plans de câblage électrique 42

Consignes de sécurité 44

Instructions pour l'utilisateur 44

Certificat de conformité	44	Paramétrage de la régulation	54
L'interface utilisateur, la sonde d'ambiance (option).	44	Généralités	54
Description de l'affichage	46	Réglage des paramètres	54
Première mise en service	46	Liste des réglages Utilisateur final	55
Mise en route de la chaudière.	46	Conduite de l'installation.	56
Réglage de l'heure.	47	Affichage d'information	56
Choix et réglage du mode de chauffage	48	Purge du corps de chauffe	56
Choix et réglage du mode ECS (si l'installation est		Arrêt de la chaudière	56
équipée d'un ballon sanitaire.)	50	Dispositif de sécurité	56
Périodes de vacances	52	Vidange du ballon sanitaire	56
		Entretien	57
		Fin de vie de l'appareil.	57

Pièces détachées. 59

Certificat CE 68

Données performance ERP 70

Définition de l'ERP.	70
Caractéristiques ERP	70
Fiche package	71

1 Présentation du matériel

1.1 Colisage

- 1 colis : Chaudière habillée.
- 1 colis : Conduit de raccordement au choix.

Ventouse concentrique ⁽³⁾ ...	
C13	... horizontale (073224).
C33	... verticale noire (074031).
	... verticale ocre (074032).
Adaptateur ⁽³⁾ ...	
C53 ¹	... conduits séparés Ø 2x 80 (073428).
B23P ²	... cheminée Ø 80 (073295).
B23 ²	... cheminée Ø 80-125 (570100 => 073295 + 073423).

¹ Configuration possible uniquement en chaufferie.

² Pour un raccordement B23 et B23P, il est obligatoire d'utiliser les adaptateurs cheminée fournis.

⁽³⁾ Cet appareil est homologué (et son bon fonctionnement est garanti) uniquement avec les éléments ventouses décrits ci-dessous :

- Fournitures Atlantic (voir §"1 colis : Conduit de raccordement au choix. ").
 - Fournitures Ubbink.
 - UBBINK ROLUX CONDENSATION GAZ avec conduit intérieur en polypropylène (PPTL).
 - Terminal vertical ROLUX 80/125 - 5 G.
 - Terminal horizontal ROLUX CON HR FV80/125.
 - Système Rénox pour adaptation sur conduit d'évacuation existant.
 - Conduits concentriques de 250, 500, 1000 ou 2000 mm et longueur réglable 50 à 300 mm. Coudes à 45 et 90°.
- L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.

1.2 Matériel en option

- Sonde d'ambiance T55 (073951), T58 (075313).
- Kit plancher chauffant direct (073446).
 - ☞ **Kit spécifique pour modèle duo**
- Kit expansion sanitaire (074081)
 - ☞ **Kits spécifiques pour modèle chauffage seul**
- Kit sonde sanitaire pour ballon AVEC circulateur intégré type ballon Sanit (réf. 074083).
- Kit sonde sanitaire pour ballon SANS circulateur intégré type ballon Grand confort/Solerio (réf. 074091).

1.3 Caractéristiques générales

Dénomination modèle	perfinox condens	5024	duo 5024 (V)IR	duo 5028 (V)IR
Code		21789	21786	21787
Catégorie gaz	FR		II _{2ESi3P}	
	CH - CZ - ES - IT - LT - PT - SK		II _{2H3P}	
	DK - EE - FI - SE		I _{2H}	
	LU - DE		I _{2E}	
Classe NOx			6	
Performances				
Classe selon la directive rendement 92/42/CEE	kW		Condensation	
Débit calorifique nominal	kW	24.7	24.7	28.7
Puissance utile nominale (chauffage)	kW	24	24	27.7
Puissance utile nominale en condensation (retour 30°C)	kW	24.8	24.8	30.6
Puissance utile minimale (80/60°C)	kW	5.25	5.25	5.5
Débit calorifique minimal	kW	5.6	5.6	5.7
Débit de gaz en fonctionnement continu (15°C - 1013 mbar)				
- gaz naturel (G20 - 20 mbar)	m³/h	2.58	2.58	3.06
- gaz naturel (G25 - 25 mbar)	m³/h	3.02	3.02	3.52
- propane (G31 - 37 mbar)	m³/h	0.95	0.95	1.18
Diaphragme (sortie vanne gaz)				
- gaz naturel G20 - 20 mbar) repère - diamètre	Repère - Ø		20 - 6.5 mm	
- gaz naturel (G25 - 25 mbar) repère - diamètre	Repère - Ø		Aucun	
- propane (G31 - 37 mbar) repère - diamètre	Repère - Ø		Conique - 3.9 mm	
Corps de chauffe				
Contenance en eau du circuit chauffage	Litre	2.8	8.4	9
Pression maximale d'utilisation circuit chauff.(PMS)	MPa (bar)		0.3 (3)	
Température d'eau max. départ chauffage	°C		85	
Produits de combustion				
Température des fumées (minimum / maximum)	°C		35 / 80	
Débit massique des fumées (minimum / maximum)	g/s	2.87 / 11.9	2.87 / 11.9	2.87 / 13.9
Ballon sanitaire				
Contenance en eau du ballon sanitaire	Litre	-	120	120
Pression max. d'utilisation du circuit ECS (PMS)	MPa (bar)	-	0.7 (7)	0.7 (7)
Débit spécifique ECS à DT 30°K (D)	l/min	-	19	19
Ventouse concentrique horizontale ou verticale				
Diamètre tubes fumées / aspiration air (C13, C33)	mm		80 / 125	
Diamètre tubes fumées (C53)	mm		80	
Longueur rectiligne maximale autorisée (hors terminal)	m		11	
Pertes de charge par coude (90° / 45°)	m		1 / 0.5	
Terminal et matériel compatibles			ATLANTIC ³ . UBBINK ³	
Avec adaptateur cheminée				
Diamètre tubes fumées	mm		80	
Dépression optimum de la cheminée (type B23)	Pa		15	
Pression max. disponible à la buse d'évacuation (type B23P)	Pa	200	200	80
Divers				
Vase d'expansion	Litre		18	
Tension électrique (50 HZ)	V		230	
Puissance électrique absorbée	W	76	81	98
Indice de protection électrique			IP 21	
Poids (emballé)	Kg	47	118	122

³ (voir détails page 4)

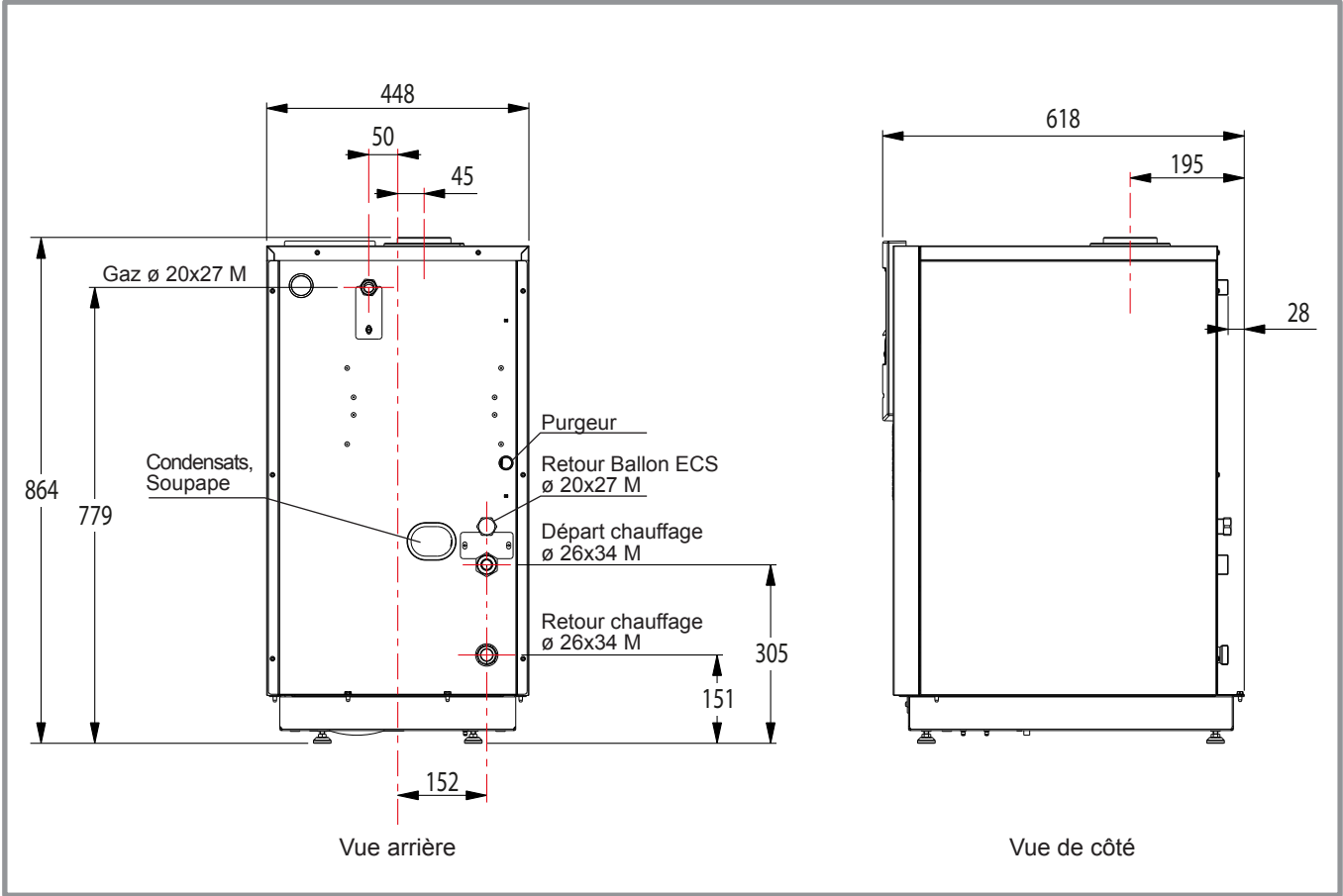


figure 1 - Dimensions en mm (perfinox condens)

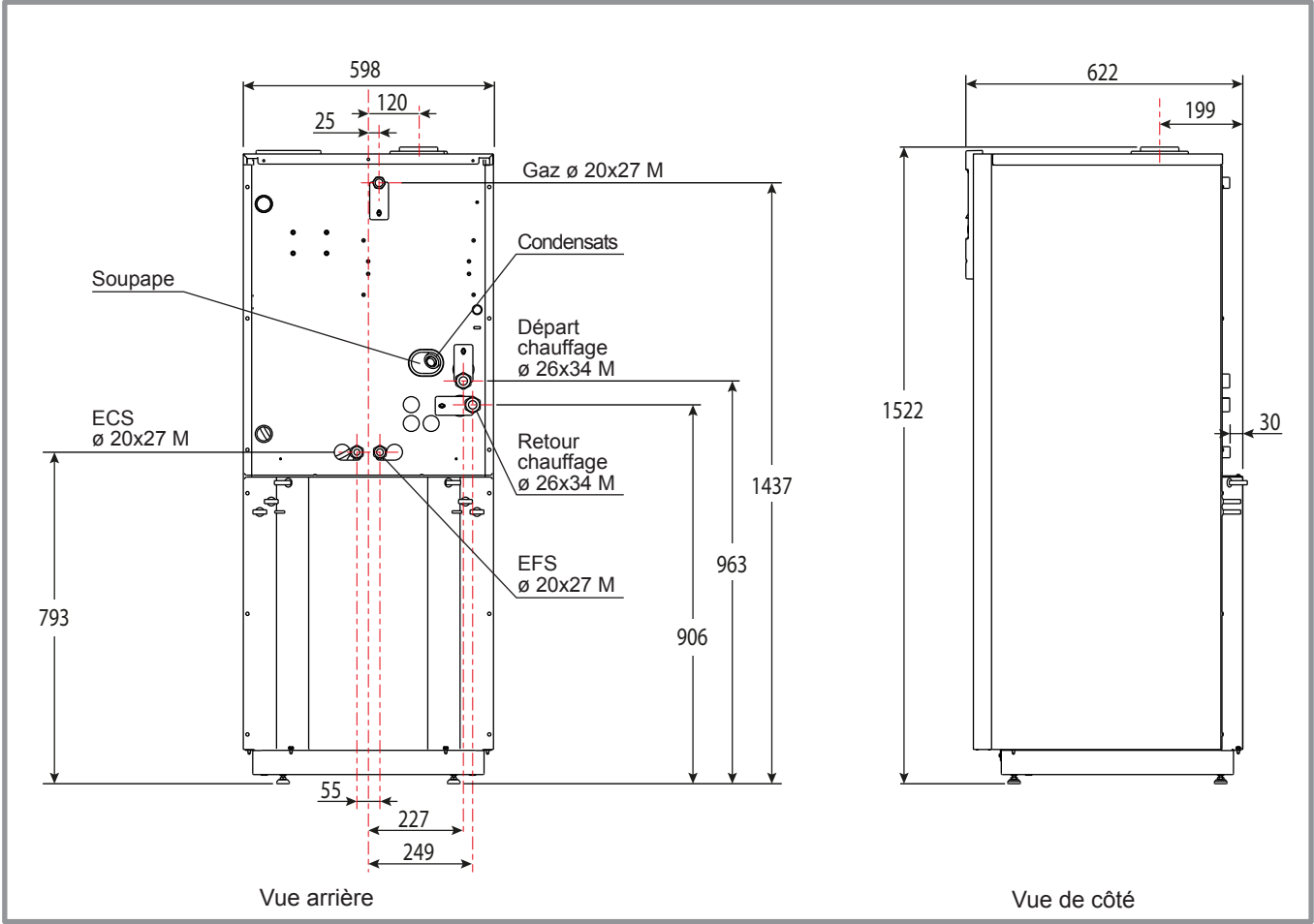


figure 2 - Dimensions en mm (perfinox condens duo)

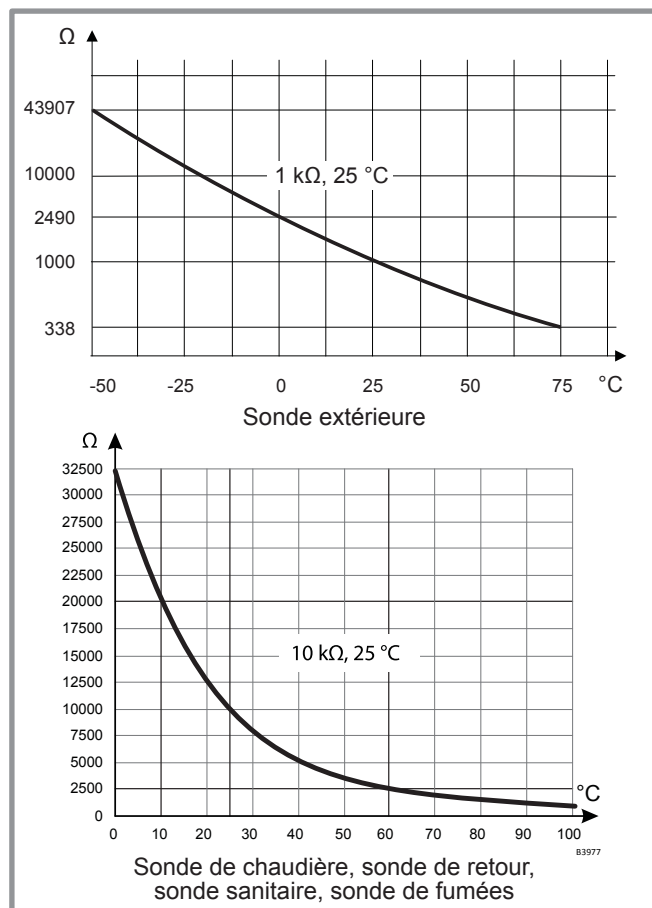


figure 3 - Valeur ohmique des sondes

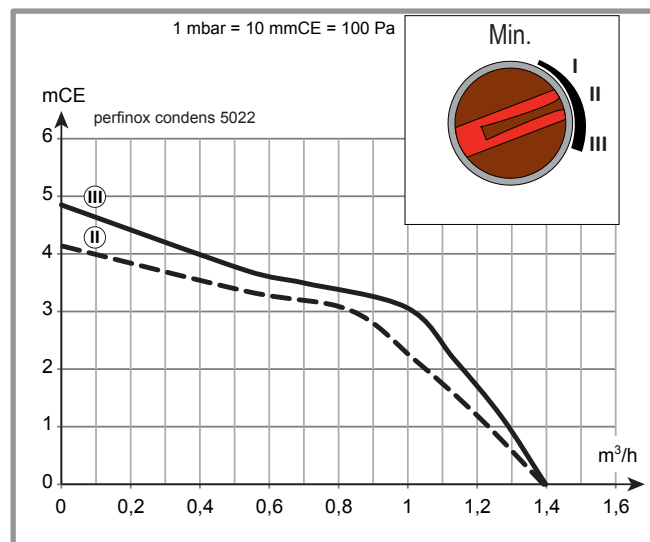


figure 4 - Pressions et débits disponibles perfinox condens 5024

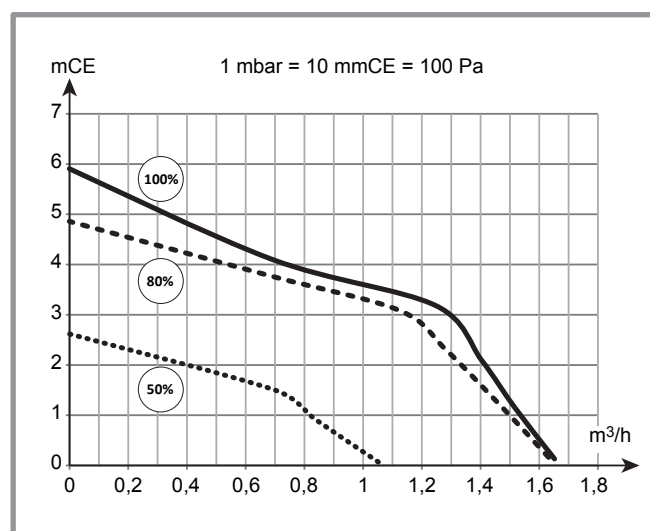


figure 5 - Pressions et débits disponibles perfinox condens duo 5024

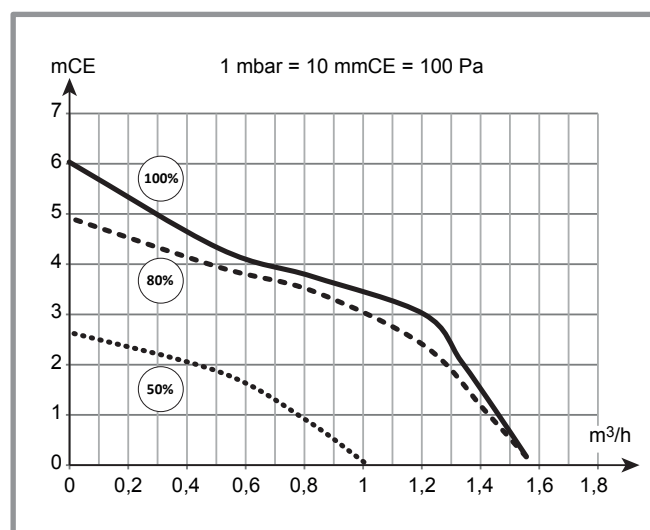


figure 6 - Pressions et débits disponibles perfinox condens duo 5028

1.4 Principe de fonctionnement

L'équipement électronique assure l'ensemble des tâches de surveillance, de commande et de régulation pour le fonctionnement du brûleur, le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Le système de régulation intégré agit sur la modulation en puissance du brûleur, le circulateur et la vanne directionnelle.

La régulation de la chaudière et du circuit chauffage s'effectue en fonction de la température extérieure (sonde extérieure) de l'ambiance (options : sonde d'ambiance ou thermostat) et du programme horaire de chauffage.

Version ou option sanitaire :

La régulation de l'eau chaude sanitaire s'effectue en fonction de la consigne sanitaire (sonde sanitaire) et du programme horaire ECS.

La régulation de la température d'eau chaude sanitaire a priorité sur le circuit de chauffe par basculement de la vanne directionnelle.

Appareil de type étanche (C13, C33).

L'air neuf nécessaire à la combustion est prélevé à l'extérieur au terminal horizontal ou vertical puis est aspiré jusqu'à la chaudière au travers des conduits (concentriques ou séparés).

Adaptateur conduits séparés (C53)

Configuration possible uniquement en chaufferie.

Appareil de type cheminée (B23, B23P)

L'air neuf nécessaire à la combustion est prélevé dans la pièce où est installé l'appareil.

1.4.1 Fonctions de régulation

En fonction d'une température de départ chaudière, la modulation de puissance du brûleur s'effectue via un ventilateur à vitesse variable et une commande combinée pneumatique avec la vanne gaz.

La température de départ chaudière est soit calculée (avec sonde extérieure et/ou sonde d'ambiance) soit assignée (sans sonde extérieure).

Le programme horaire journalier permet de définir des périodes de température ambiante de confort ou réduite.

La commutation de régime été/hiver est automatique.

Le circulateur est activé ou arrêté en fonction de la température extérieure moyenne.

1.4.2 Fonctions de sécurité

- Coffret de sécurité pour chaudière à gaz selon EN298.
- Commande de chaudière/brûleur intégrée pour la production d'ECS et d'eau de chauffage.
- Limiteur de température (de sécurité) intégré.
- Fonction thermostat intégrée.
- Allumage direct de la flamme principale via une électrode.
- Surveillance continue (analogique) du courant d'ionisation avec possibilité d'affichage d'intensité de flamme.
- Surveillance du ventilateur.

1.4.3 Fonctions de protection

• Régime "hors gel"

La protection hors gel agit dans tous les modes de fonctionnement et a priorité sur les autres fonctions.

Mise hors-gel de la chaudière, de l'ECS et de la pièce d'habitation.

- Chaudière : Lorsque la température de la chaudière est inférieure à 5°C, le brûleur démarre.
- Installation : se réfère à la valeur de la température extérieure ; en fonction de cette température, le circulateur peut-être enclenché même en l'absence de demande de chaleur.
- Eau chaude sanitaire (ECS) : Lorsque la température du ballon sanitaire est inférieure à 5°C, le brûleur démarre, la vanne directionnelle bascule sur le sanitaire et le circulateur est enclenché.
- Pièce d'habitation : Se réfère à la température ambiante de consigne hors gel.

• Surveillance de la pression hydraulique

Un capteur de pression assure la surveillance de la pression hydraulique.

En cas de pression...		Code
> 3 bar	Mise en sécurité.	322
< 0.5 bar		323
< 0.8 bar	Réduction de puissance et information sur l'afficheur.	22

• Cycle anti-légionelles

Lorsque la fonction anti-légionelles est activée : l'eau chaude sanitaire est réchauffée à la consigne de 65°C 1 fois par semaine (1 heure après la première charge d'ECS et dure au maximum 2 heures).

• Protection ACI (perfinox duo)

Protection anti-corrosion du ballon par anode en titane.

• Divers

Surveillance de la température de départ et de retour.

Surveillance de la température de fumées.

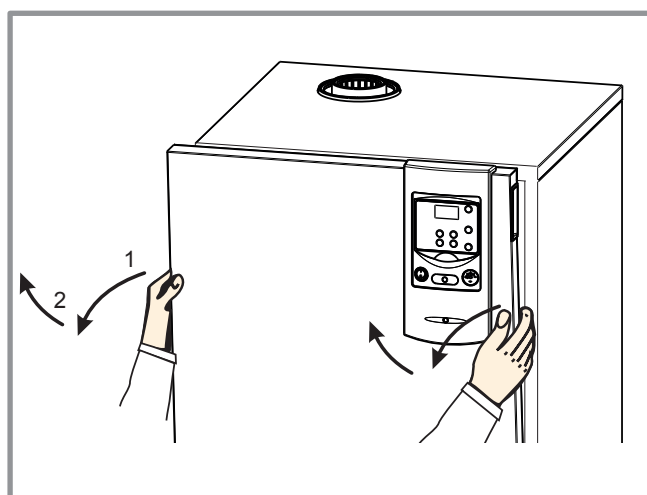
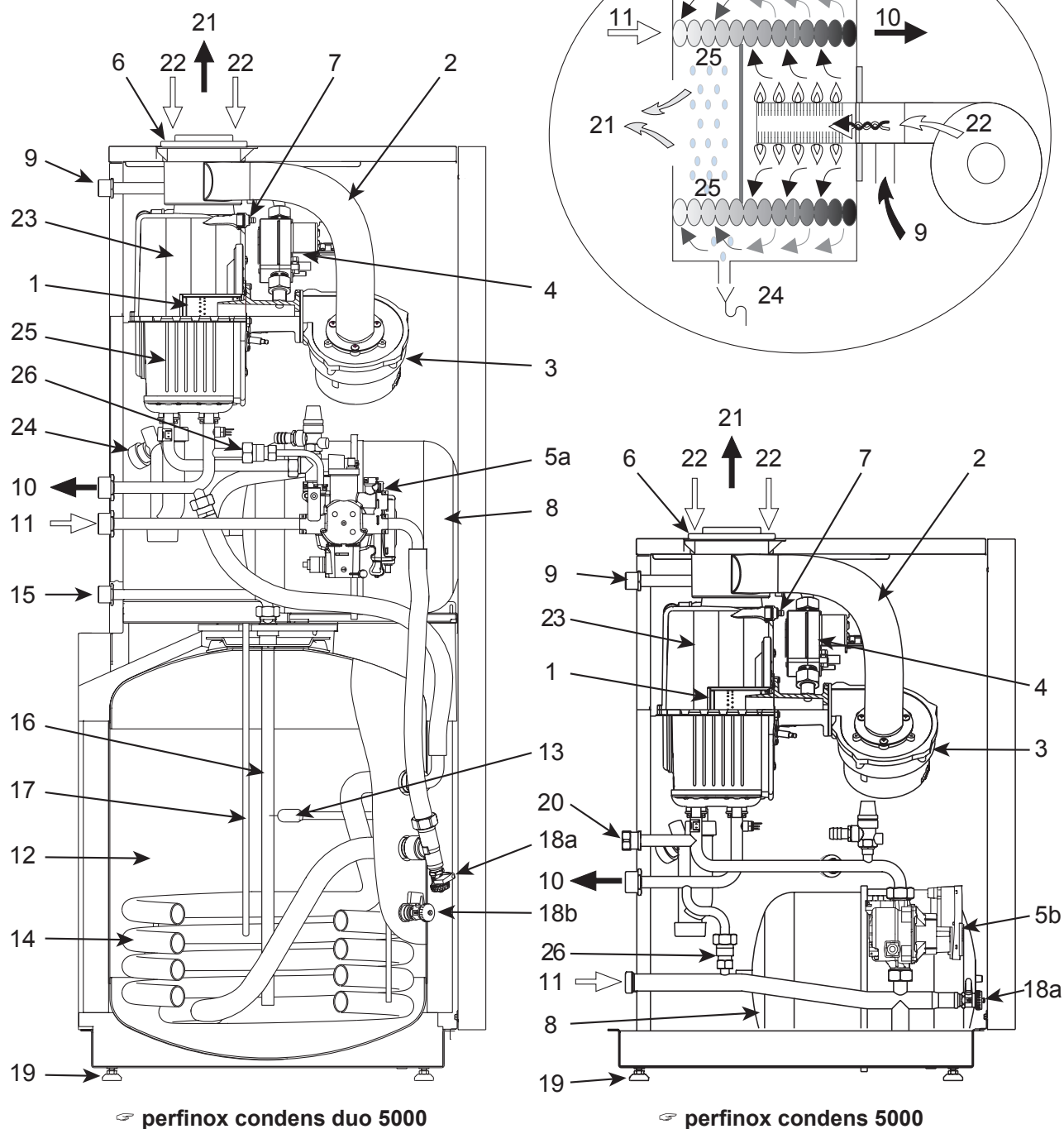


figure 7 - Dépose du panneau de façade



Légende :

- | | | |
|-----------------------------|--|---|
| 1. Brûleur. | 10. Départ chauffage (1 circuit). | 19. Pieds réglables. |
| 2. Flexible d'amenée d'air. | 11. Retour chauffage (1 circuit). | 20. Bouchon (raccordement ballon sanitaire) |
| 3. Ventilateur. | 12. Ballon sanitaire. | 21. Évacuation des fumées. |
| 4. Vanne gaz. | 13. Anode (protection ACI). | 22. Amenée d'air comburant. |
| 5. a) Bloc hydraulique. | 14. Échangeur thermique à serpentin. | 23. Échangeur condenseur. |
| b) Circulateur chauffage | 15. Entrée - sortie eau sanitaire. | 24. Siphon (évacuation des condensats). |
| 6. Adaptateur ventouse. | 16. Tuyau d'entrée eau froide sanitaire. | 25. Zone de condensation. |
| 7. Purgeur manuel. | 17. Logement de la sonde sanitaire. | 26. Soupape différentielle (bipasse de débit mini). |
| 8. Vase d'expansion. | 18. Robinet de vidange. | |
| 9. Alimentation gaz. | a) circuit primaire | |
| | b) circuit sanitaire | |

figure 8 - Coupe schématique de l'appareil

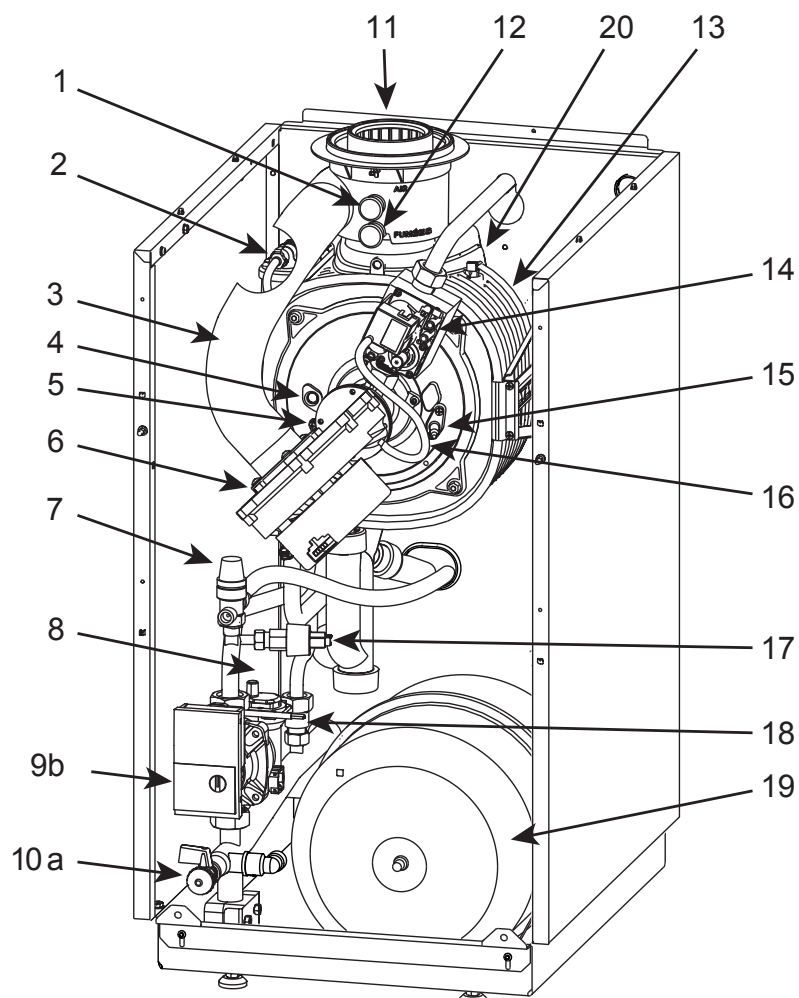


figure 9 - Organes de l'appareil (perfinox condens)

Légende :

1. Prise pour analyse de l'air comburant.
2. Purgeur manuel.
3. Flexible d'amenée d'air.
4. Regard de flamme.
5. Électrode d'allumage.
6. Ventilateur.
7. Soupape de sûreté.
8. Purgeur automatique.
9. a) Bloc hydraulique (vanne directionnelle et circulateur chaudière).
b) Circulateur chauffage
10. Robinet de vidange.
a) circuit primaire
b) circuit sanitaire
11. Adaptateur ventouse.
12. Prise pour analyse des fumées.
13. Échangeur condenseur.
14. Vanne gaz.
15. Électrode d'ionisation.
16. Tube prise de pression.
17. Capteur de pression hydraulique.
18. Soupape différentielle (by-pass de débit mini)
19. Vase d'expansion (modèle duo amovible).

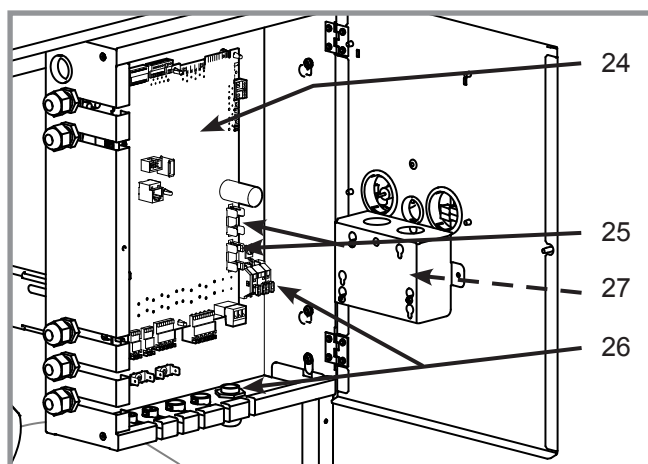


figure 10 - Tableau électrique

20. Sonde de fumées.
21. Trappe de visite du ballon.
22. Entrée échangeur sanitaire.
23. Sortie échangeur sanitaire.
24. Carte de régulation gaz (LMS).
25. Fusibles
26. Bornier d'alimentation et passe-fils (puissance)
27. Carte ACI (uniquement modèle duo).

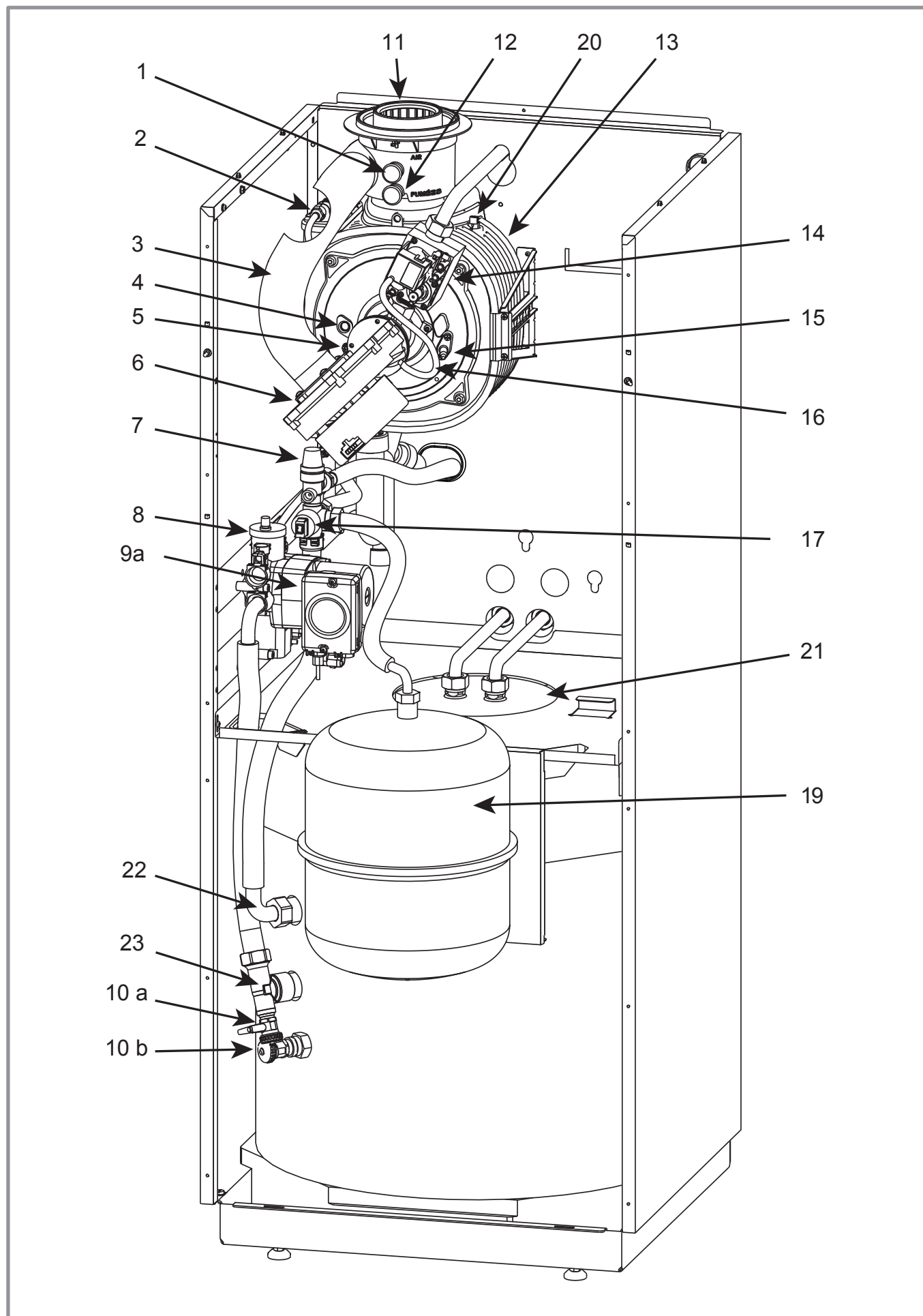


figure 11 - Organes de l'appareil (perfinox condens duo)

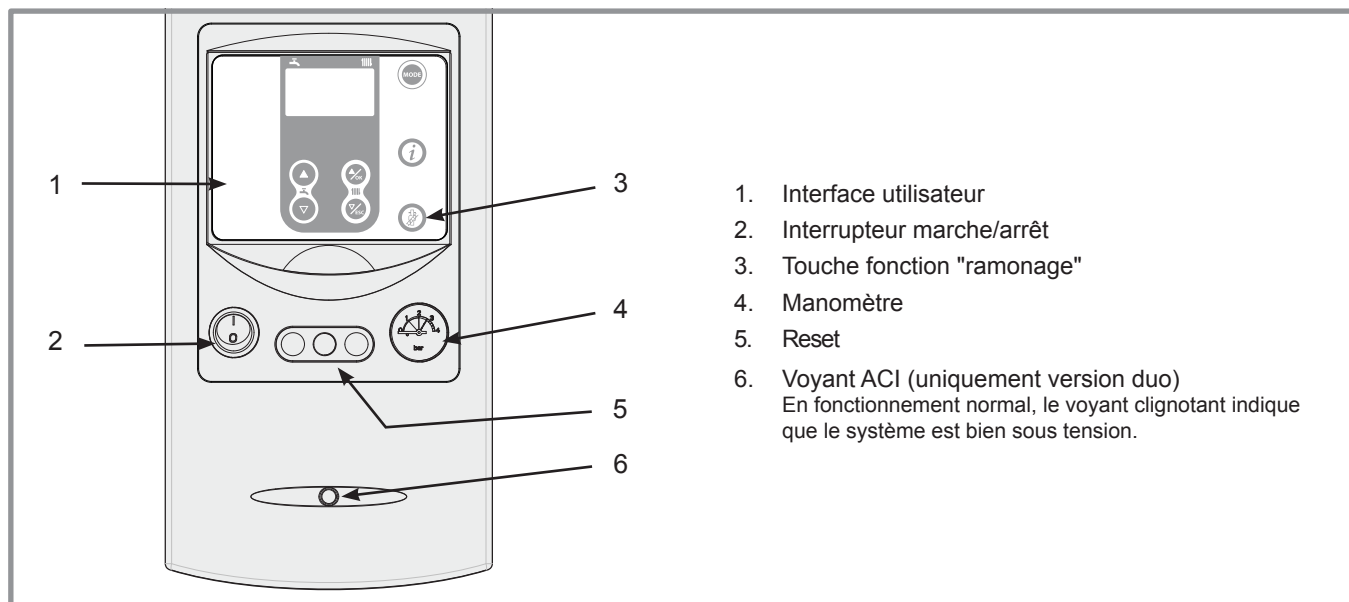


figure 12 - Tableau de contrôle

2 Instructions pour l'installateur

2.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

• BÂTIMENTS D'HABITATION

Arrêté du 2 août 1977 et ses modificatifs : Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances

NF DTU 61-1 et ses modificatifs : Installations de gaz dans les locaux d'habitation.

Règlement Sanitaire Départemental Type (RSD)

NF C15-100 et ses modificatifs : Installations électriques à basse tension - Règles.

• ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils

- Articles GZ : Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés,

- Articles CH : Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire,

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...)

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

NF EN 13384-1 et ses modificatifs : Conduits de fumée.

Méthodes de calcul thermo-aéraulique

NF DTU 24.1 : Travaux de fumisterie.

Arrêté du 22 octobre 1969 : Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 24 mars 1982 et ses modificatifs : Aération des logements.

NF DTU 60.1 (P40-201) - déc. 2012 : Plomberie sanitaire pour bâtiments à usage d'habitation.

NF DTU 60.11 (P40-202) - août 2013 : Règles de calcul des installations de plomberie sanitaire et des installations d'évacuation des eaux pluviales.

NF DTU 60.2 (P41-220) - oct. 2007 : Canalisations en fonte, évacuations d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eaux vannes.

NF DTU 60.3 - 2007 : Canalisations en PVC.

NF DTU 60.5 (P41-221) - janv. 2008 : Canalisations en cuivre - Distribution d'eau froide et chaude sanitaire, évacuation d'eaux usées, d'eaux pluviales, installations de génie climatique.

Arrêté du 15/09/2009 relatif à l'entretien annuel des chaudières dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kilowatts (J.O. 31/10/2009).

• Installation de chauffage avec plancher chauffant

NF DTU 65.14 : Exécution de planchers chauffants à eau chaude.

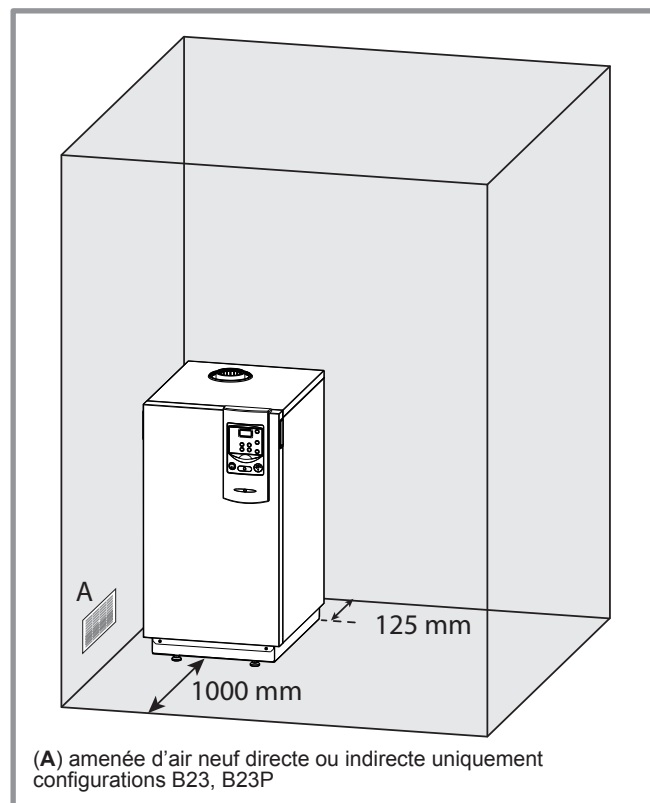


figure 13 - Dégagements minimum d'installation autour de la chaudière

2.2 Le local d'implantation

Le local chaudière doit être conforme à la réglementation en vigueur.

L'installation de ce matériel est interdite dans une salle de bain ou une salle d'eau.

L'ambiance du local ne doit pas être humide ; l'humidité étant préjudiciable aux appareillages électriques. Si le sol est humide ou meuble, prévoir un socle de hauteur suffisante.

Les températures de parois de la chaudière étant inférieures à 80°C, aucune protection ni distance minimale de sécurité n'est nécessaire autour de l'appareil vis à vis de parois en matériaux inflammables (bois, plastiques...).

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, prévoir un espace suffisant tout autour de la chaudière.

Éventuellement, installer la chaudière sur des plots anti-vibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

Conduit ventouse (C13, C33)

L'appareil étant de type étanche, aucune précaution particulière n'est requise concernant la ventilation du local.

Adaptateur conduits séparés (C53)

Configuration possible uniquement en chaufferie.

Avec adaptateur cheminée (B23, B23P)

Le local doit respecter les prescriptions d'aération en vigueur.

La garantie du corps de chauffe serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc.) ou tout autre vapeur corrosive.

2.3 Conduit d'évacuation
cheminée, B23, B23P

Le conduit d'évacuation doit être conforme à la réglementation en vigueur.

Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné (Selon la norme NF EN 13384-1).

Le conduit ne doit être raccordé qu'à un seul appareil.

Le conduit doit être étanche à l'eau.

Le conduit doit avoir une bonne isolation thermique.

Le conduit d'évacuation doit être conforme à l'arrêté du 22 octobre 1969 (figure 14).

Type B23P (figure 19)

- L'entrée du conduit de fumée doit se trouver :
- Soit dans le local où est situé l'appareil,
 - Soit dans un local adjacent.
 - Dans ce cas, il doit être accolé à la paroi séparative des deux locaux de façon à permettre un raccordement direct au travers de cette paroi.
 - La traversée de la première paroi doit être réalisée de façon étanche.

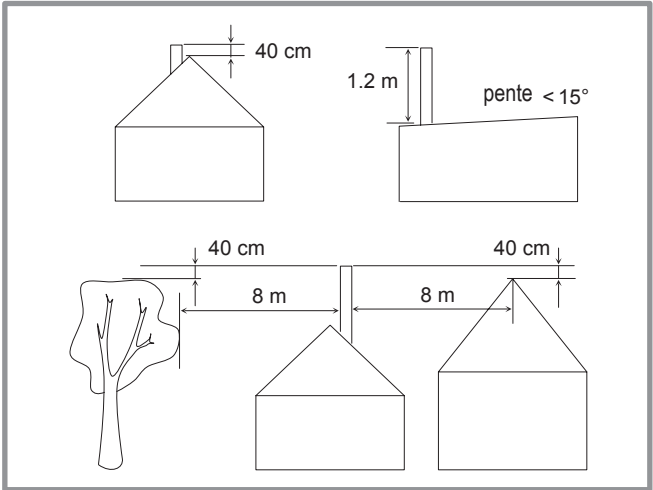


figure 14 - Hauteur de la souche
du conduit d'évacuation (B23, B23P)

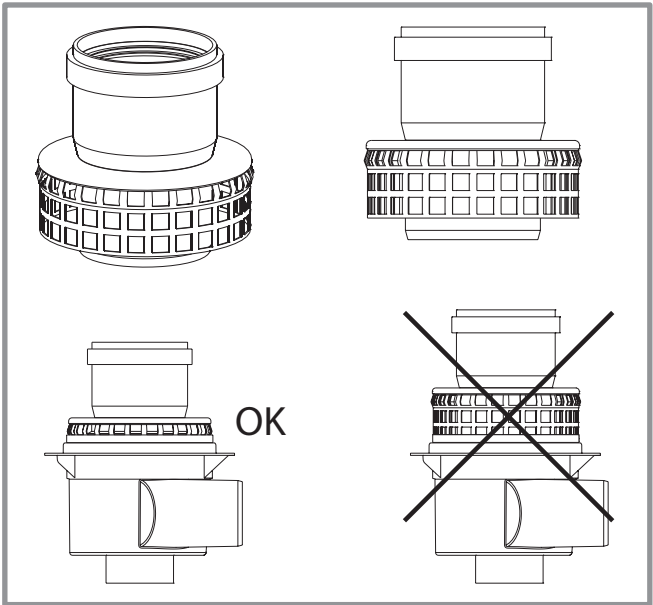


figure 15 - Montage de l'adaptateur
cheminée 073295 (B23, B23P)

- Lors de la traversée d'autres parois, aucun système d'étanchéité ne doit être mis en oeuvre afin que l'espace annulaire paroi / conduit soit totalement libre.
- La distance entre la paroi extérieure du conduit d'évacuation des produits de combustion et les parois du conduit de cheminée doit être supérieure à 20 mm.
- L'espace entre le conduit d'évacuation et le conduit de cheminée doit être mis en communication en partie haute avec l'extérieur, directement par un ouverture d'au moins 100 cm².

2.4 Conduit de raccordement
cheminée B23, B23P

Le conduit de raccordement doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil.

Le conduit de raccordement doit être démontable.

La buse d'évacuation sera raccordée au conduit de manière étanche.

Rappel : Il est obligatoire d'utiliser l'adaptateur cheminée fourni (073 295) (figure 15).

L'appareil sera raccordé au conduit d'évacuation au moyen de tuyaux de fumée du commerce agréés pour résister aux produits de combustion, aux condensats et à des températures de fumées d'au moins 120°C.

L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.

Par conception, la température des fumées de la chaudière ne peut excéder 120°C, aussi il n'est pas nécessaire d'ajouter un thermostat de protection des conduits d'évacuation.

B23	La mise en place d'un régulateur de tirage sur le conduit est recommandée lorsque la dépression de la cheminée est supérieure à 30 Pa.
B23P	Le té de purge n'est pas nécessaire puisque la récupération des condensats est incorporée à la chaudière (figure 20, page 20).

2.5 Conduit de raccordement
ventouse, C13, C33, C53

Le conduit de raccordement doit être démontable.

Par conception, la température des fumées de la chaudière ne peut excéder 120°C, aussi il n'est pas nécessaire d'ajouter un thermostat de protection des conduits d'évacuation.

La chaudière doit obligatoirement être raccordée :

- Soit au dispositif horizontal d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion (type C13).
- Soit au dispositif vertical d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion (type C33).
- Soit au conduits séparés d'amenée d'air et d'évacuation de fumées (type C53)

Caractéristiques des éléments ventouses à employer (voir page 4).

L'utilisation des conduits de raccordement en aluminium est interdite.

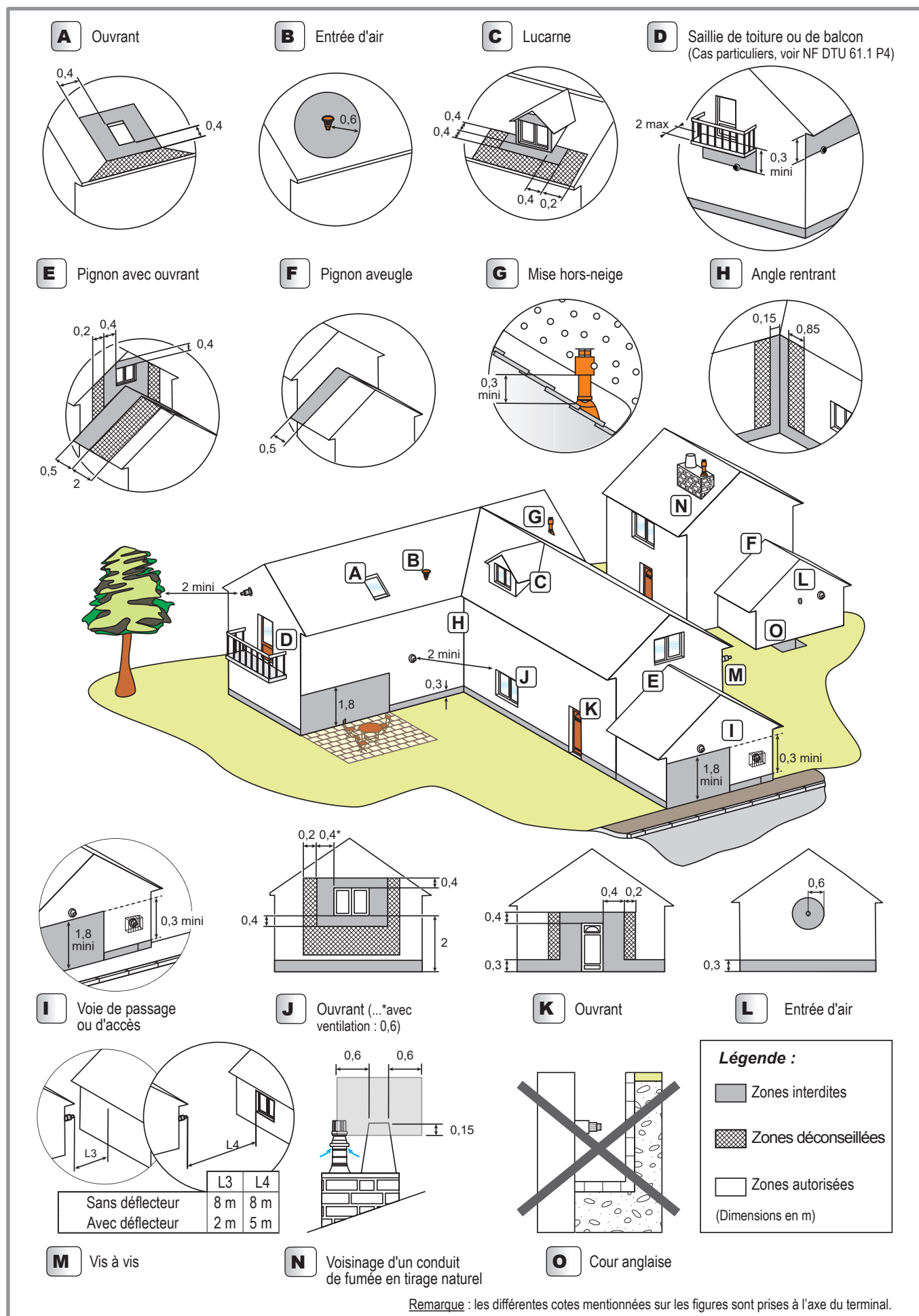


figure 16 - Règles d'implantation du terminal pour chaudières gaz étanches (C13, C33, C53)

2.5.1 Ventouse concentrique horizontale (type C13)

Réglementation

Le conduit d'évacuation doit déboucher directement sur l'extérieur au travers d'un mur.

L'orifice de prise d'air et d'évacuation des gaz brûlés doit être placé à 0.40 m au moins de toute baie ouvrante et 0.60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Si l'évacuation s'effectue vers une voie publique ou privée, il doit être protégé de toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal.

Lorsque le terminal débouche au-dessus d'une surface horizontale (sol, terrasse), une distance minimale de 0.30 m doit être respectée entre la base du terminal et cette surface.

Recommandations

- Respecter les longueurs maxi autorisées (page 17).
- Il est nécessaire d'éviter les parcours horizontaux sur les conduits d'évacuation.
- Respecter une pente minimale de 5% vers le bas et vers la chaudière.
- S'assurer que les circuits d'entrée d'air et de sortie fumées sont parfaitement étanches.

Montage de la ventouse

Emboîter les différents éléments entre eux (terminal, conduit, coude, etc.). Enduire le joint de savon liquide pour faciliter l'emboîtement.

- Adapter la longueur des conduits.
- Utiliser des rallonges de grandes longueurs pour limiter le nombre de jonctions.
- Se référer aux instructions du fournisseur.
- Déterminer l'emplacement de la chaudière par rapport à la sortie ventouse,
- Percer un trou de diamètre 150 mm dans le mur.
- Introduire l'ensemble ventouse monté dans le trou du mur et le raccorder sur l'adaptateur de la chaudière en veillant à l'étanchéité.
- Sceller le terminal ventouse dans le mur à l'aide d'une mousse de polyuréthane pour permettre son démontage éventuel.

- Prévoir un élément télescopique afin de faciliter le démontage de la boîte à fumée lors des opérations d'entretien.

2.5.2 Ventouse concentrique verticale (type C33)

Réglementation

Le terminal de toiture doit être placé à 0.40 m au moins de toute baie ouvrante et 0.60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Recommandations

- Respecter les longueurs maxi autorisées (figure 15).
- S'assurer que les circuits d'entrée d'air et de sortie fumée sont parfaitement étanches.

Montage de la ventouse :

- Emboîter les différents éléments entre eux (terminal, conduit, coude, etc.). Enduire le joint de savon liquide pour faciliter l'emboîtement.
- Adapter la longueur des conduits.
- Utiliser des rallonges de grandes longueurs pour limiter le nombre de jonctions.
- Se référer aux instructions du fournisseur.
- Prévoir un élément télescopique afin de favoriser le démontage lors des opérations d'entretien.

Système Rénolux pour adaptation sur conduit d'évacuation existant.

Le système Rénolux permet le raccordement du conduit ventouse de la chaudière.

Le système Rénolux comprend le terminal, le flexible Ø 80, les pièces d'adaptation et d'étanchéité, la plaque de finition.

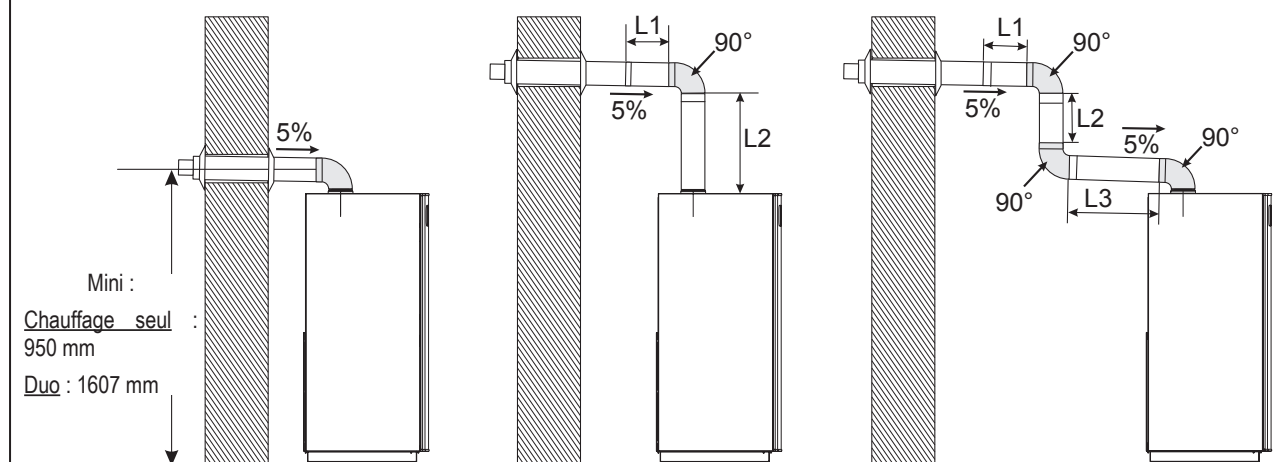
La dimension intérieure du conduit de cheminée doit être au moins égale à 140 mm de diamètre ou de côté.

Vérifier l'étanchéité et la vacuité du conduit.

☞ **Effectuer un nettoyage du conduit d'évacuation avant l'installation. Le ramonage est obligatoire pour éliminer toutes les impuretés et les suies pouvant entraîner la détérioration de l'appareil.**

S'assurer que les raccordements d'entrée et de sortie du conduit d'évacuation sont parfaitement étanches.

Raccordement ventouse type C13



- ▣ **Coude à 90°** = 1 m de conduit droit.
- ▣ **Coude à 45°** = 0.5 m de conduit droit.
- Conduit d'évacuation existant.
- ▣ **Dévoisement à 45°** = 0.5 m de conduit droit.
- ▣ **Dévoisement à 30°** = 0.3 m de conduit droit.

Longueur rectiligne maximale = 11 m (hors terminal).

Cette longueur doit être réduite de 1 m par coude à 90° et de 0.5 m par coude à 45°.

Exemple de raccordement type C13 avec 3 coudes à 90° : $L1 + L2 + L3 + (3 \times 1 \text{ m}) \leq 11 \text{ m}$.

Exemple de raccordement type C33 avec 2 coudes à 45° : $L1 + L2 + L3 + (2 \times 0.5 \text{ m}) \leq 11 \text{ m}$.

Exemple de raccordement type C33 avec système Ré nolux:

▣ Entrée au mur avec 2 coudes à 90° et 2 dévoisements de 30° : $L1 + L2 + (2 \times 1 \text{ m}) + (2 \times 0.3 \text{ m}) \leq 11 \text{ m}$.

▣ Entrée au plafond avec 2 dévoisements de 30° : $L1 + L2 + (2 \times 0.3 \text{ m}) \leq 11 \text{ m}$.

RT - Conduit télescopique. **T** - terminal (maxi 1 m).

Raccordement ventouse type C33

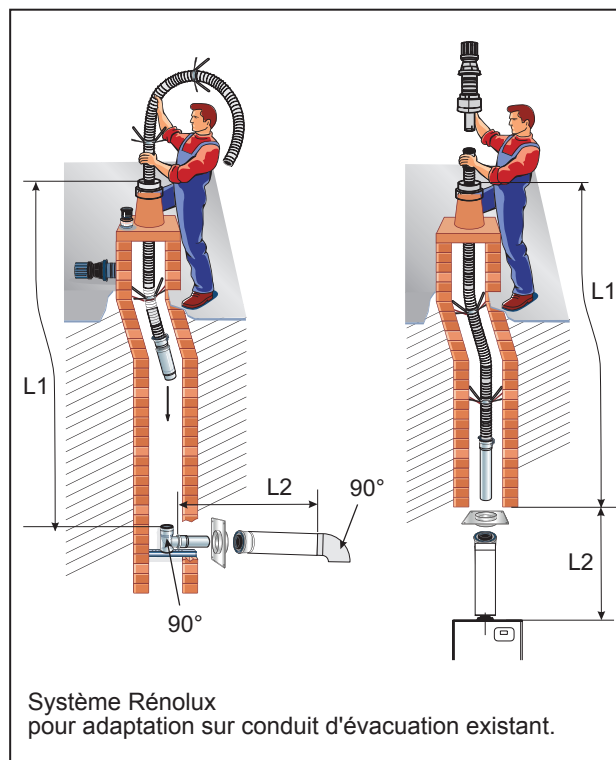
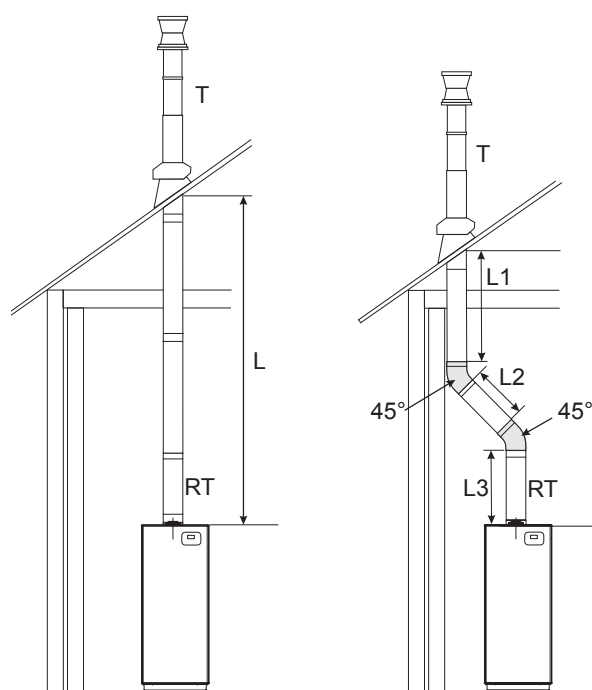


figure 17 - Possibilités de raccordement (type C13 et C33)

2.5.3 Conduits séparés d'amenée d'air et d'évacuation de fumées (type C53)

Configuration possible uniquement en chaufferie.

Les terminaux d'amenée d'air comburant et d'évacuation des produits de combustion ne doivent pas être installés sur des murs opposés au bâtiment.

Les conduits de fumées doivent être protégés contre tout choc mécanique.

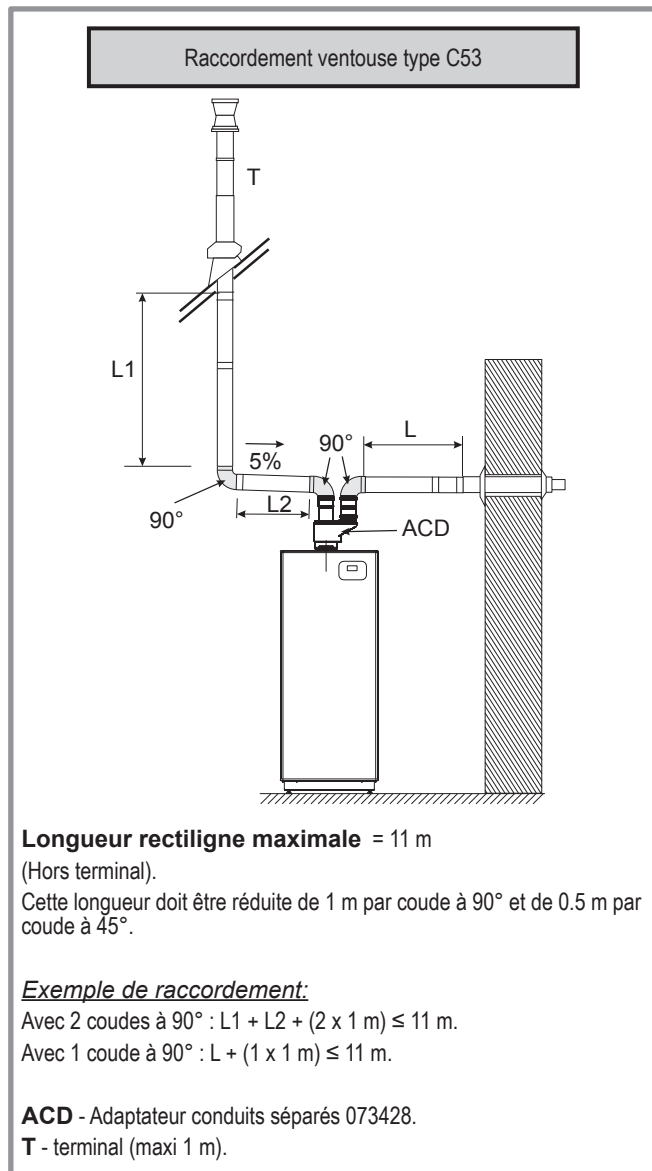


figure 18 - Possibilités de raccordement (type C53)

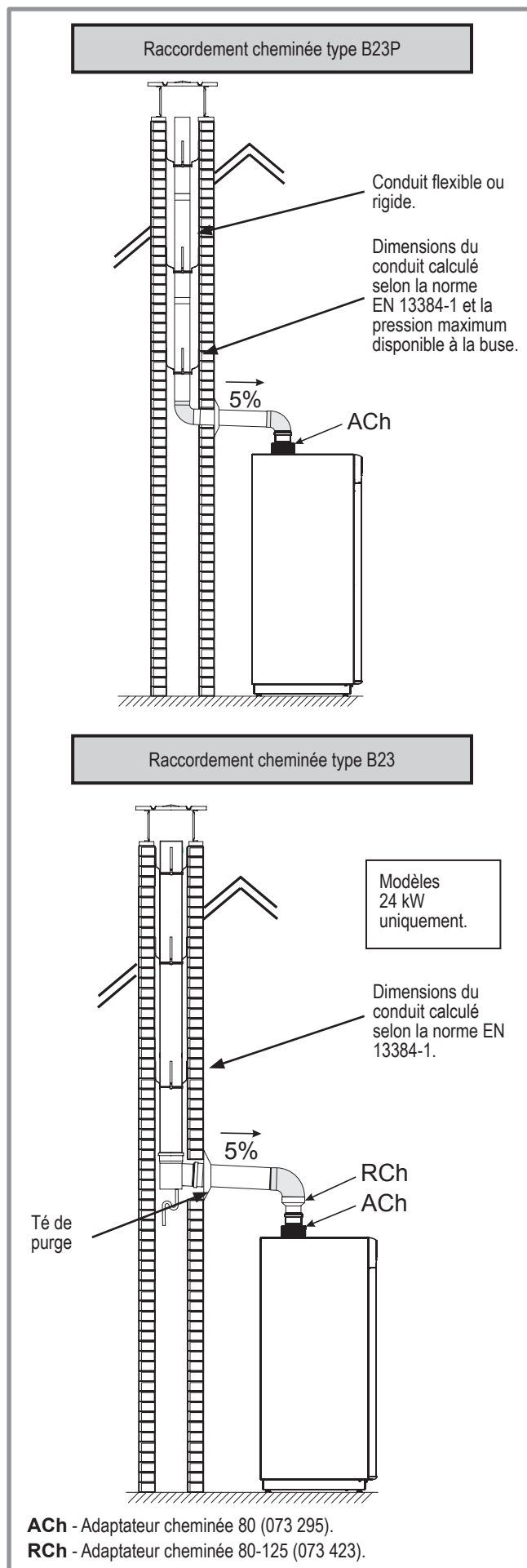


figure 19 - Possibilités de raccordement (type B23 et B23P)

2.6 Raccordements hydrauliques

L'appareil doit être relié à l'installation à l'aide de raccords union et de vannes d'isolement pour faciliter son démontage.

Éventuellement, isoler la chaudière du circuit hydraulique à l'aide de flexibles de 0.5 m afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

Rappel : La présence sur l'installation, d'une fonction de disconnection de type CB, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Départemental Type.

- ☞ Dans certaines installations, la présence de métaux différents peut engendrer des problèmes de corrosion ; on observe alors la formation de particules métalliques et de boue dans le circuit hydraulique.
- ☞ Dans ce cas, il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion dans les proportions indiquées par son fabricant.
- Se reporter au chapitre "Traitement de l'eau sanitaire et chauffage" de notre catalogue tarif.
- ☞ D'autre part, il est nécessaire de s'assurer que l'eau traitée ne devient pas agressive.

2.6.1 Rinçage de l'installation

Avant de raccorder la chaudière sur l'installation, rincer correctement le réseau chauffage pour éliminer les particules qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière.

Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...).

Se reporter au chapitre "traitement de l'eau sanitaire et chauffage" de notre catalogue tarif.

Dans le cas d'une installation ancienne, prévoir sur le retour de la chaudière et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante et muni d'une vidange, afin de recueillir et évacuer les impuretés.

Ajouter à l'eau un produit alcalin et un dispersant.

Effectuer plusieurs opérations de rinçage de l'installation, avant de procéder au remplissage définitif.

2.6.2 Raccordement au circuit des radiateurs

Raccorder l'évacuation de la soupape de sécurité à l'égout.

2.6.3 Raccordement à un plancher chauffant direct

Afin d'assurer la protection du plancher chauffant, il est nécessaire d'utiliser le kit plancher chauffant direct **073 446** (option).

Puissance maxi. conseillée pour le plancher chauffant :
- 8.5 kW

Se référer à la notice fournie avec le kit plancher chauffant direct.

2.6.4 Raccordement au circuit sanitaire

☞ **perfinox condens :**

- Se référer à la notice du kit sanitaire et du ballon.

☞ **perfinox condens duo :**

- Déplacer le vase d'expansion (voir [figure 44, page 37](#)).
- Monter les raccords diélectriques et les tuyauteries eau sanitaire avec les joints sur la trappe de visite.
- Placer sur l'arrivée d'eau froide un groupe de sécurité avec soupape tarée à 7 bar, laquelle sera reliée à un conduit d'évacuation à l'égout.

Il est recommandé de placer sur la sortie eau chaude un mitigeur thermostatique.

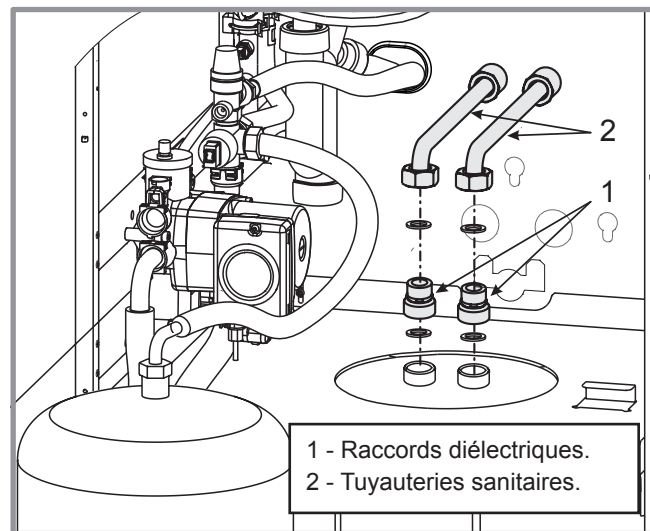
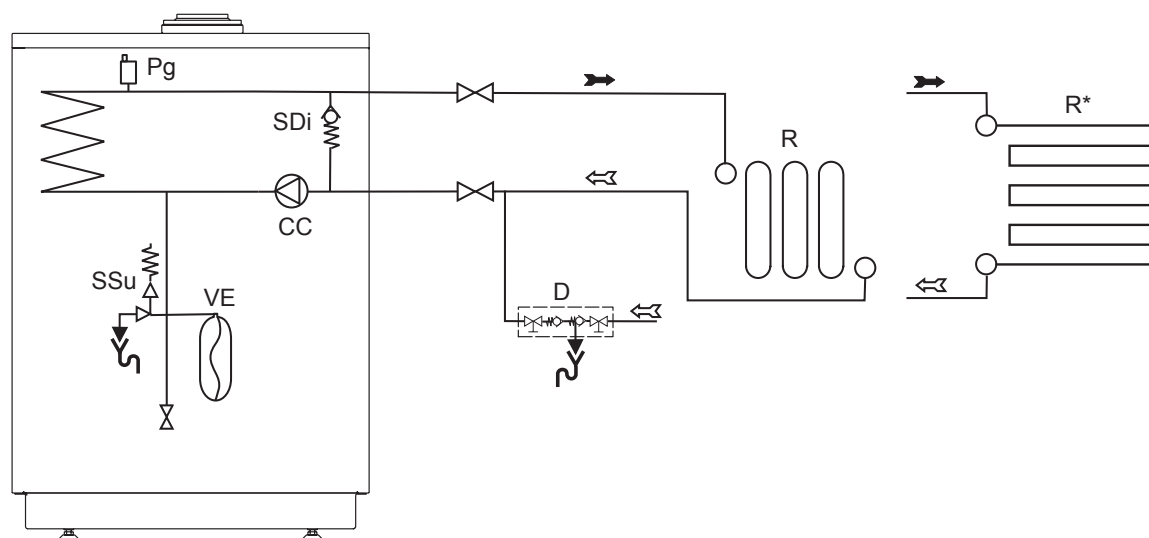


figure 20 - Tuyauteries sanitaires (perfinox condens duo)

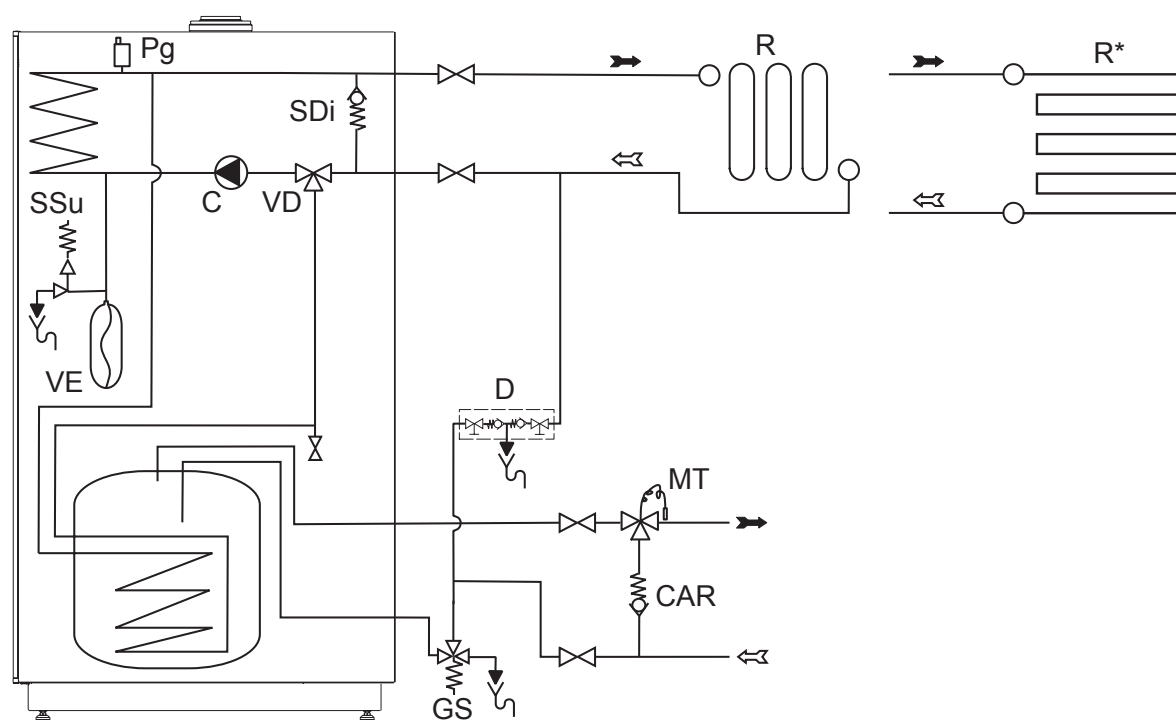
2.7 Évacuation des condensats

Un système de récupération de condensats est intégré à la chaudière. Il faut le raccorder à l'égout.

perfinox condens



perfinox condens duo

**Légende :****CAR** : Clapet anti-retour.**C** : Circulateur chaudière.**D** : Disconnecteur.**GS** : Groupe de sécurité (obligatoire / non fourni).**MT** : Mitigeur thermostatique.**Pg** : Purgeur.**R1** : Circuit de chauffage 1 (radiateurs).**R1*** : Circuit de chauffage 1

(Plancher chauffant direct, 8,5 kW maxi)

SDi : Soupape différentielle.**SSu** : Soupape de sûreté.**VE** : Vase d'expansion.**VD** : Vanne directionnelle.

figure 21 - Schéma hydraulique de principe , 1 circuit (radiateurs ou plancher chauffant direct)

2.8 Changement de gaz

⚠ AVERTISSEMENT

Les chaudières sont pré-réglées d'usine au gaz naturel G20, pression d'alimentation habitation : 20 mbar (type gaz de Lacq).

- Pour un usage au gaz naturel G25, pression d'alimentation habitation : 25 mbar (type gaz de Groningue), il est impératif de **retirer** le diaphragme à la sortie de la vanne gaz.
- Pour un usage au propane G31, pression d'alimentation habitation : 37 mbar, il est impératif de **remplacer** le diaphragme à la sortie de la vanne gaz.

Cette opération doit être effectuée par un professionnel qualifié.

- Démontez le raccord à la sortie de la vanne gaz.
- Retirez le diaphragme en place et le remplacez par le modèle indiqué dans le tableau ci-dessous.
- Positionner le diaphragme dans la gorge du joint.
- Remonter le raccord.
- Effectuer un contrôle de combustion. (voir § Réglage des paramètres de combustion lors d'un changement de gaz, [page 28](#)).

Gaz	Repère diaphragme	CO ₂ au mini	CO ₂ au maxi
G 20	20	8 à 9 %	8.5 à 9.5 %
G 25	Pas de diaphragme	8 à 9 %	8.5 à 9.5 %
G 31	Conique	9.5 à 10.5 %	10 à 11 %

2.9 Raccordement de l'alimentation gaz

Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution gaz doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur :

Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau.

Placer un robinet d'arrêt gaz près de la chaudière.

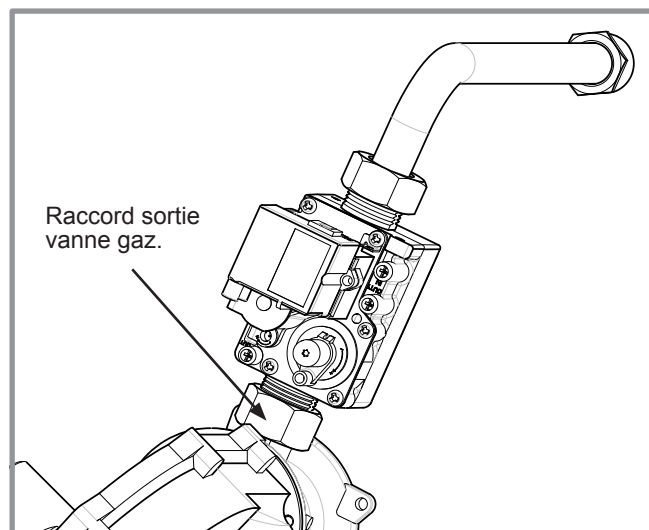


figure 22 - Accès au diaphragme

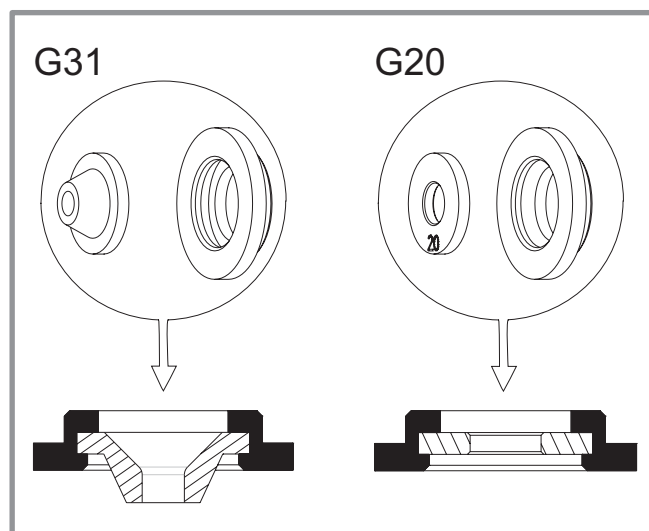


figure 23 - Diaphragme vanne gaz

2.10 Sonde extérieure

Pour un confort optimum et économique, il est nécessaire d'installer la sonde extérieure.

Consulter les instructions de montage sur l'emballage de la sonde.

Placer la sonde sur la façade la plus défavorisée, en général la façade nord ou nord-ouest.

Elle ne doit en aucun cas être exposée au soleil matinal.

Elle sera installée de manière à être facilement accessible mais au minimum à 2.5 m du sol.

Il faut impérativement éviter les sources de chaleur comme les cheminées, les parties supérieures des portes et des fenêtres, la proximité des bouches d'extraction, les dessous de balcons et d'avant-toits qui isoleraient la sonde des variations de la température de l'air extérieur.

2.11 Sonde d'ambiance (T55/T58)

Voir les instructions de montage à l'intérieur de l'emballage de la sonde.

La sonde doit être installée dans la zone de séjour, sur une cloison bien dégagée. Elle sera installée de manière à être facilement accessible. Éviter les sources de chaleur directe (cheminée, téléviseur, plans de cuisson) et les zones de courant d'air frais (ventilation, porte, couloir). Les défauts d'étanchéité à l'air des constructions se traduisent souvent par un soufflage d'air froid par les gaines électriques. Colmater les gaines électriques si un courant d'air froid arrive au dos de la sonde d'ambiance.

Raccordements selon configuration (voir [figure 27](#), [figure 29](#))

• Installation équipée d'une sonde d'ambiance

(T55) : Raccorder la sonde sur l'une des bornes CL+ et CL- de la carte de régulation de la chaudière à l'aide du connecteur fourni.

(radio T58) : Se référer à la notice fournie avec la sonde ambiance.

2.12 Modem téléphonique

Il est possible de commander la mise en route ou mise hors-gel de la chaudière via un contact modem.

Raccorder la sortie de la commande téléphonique sur les bornes **H6** de la carte de régulation (LMS).

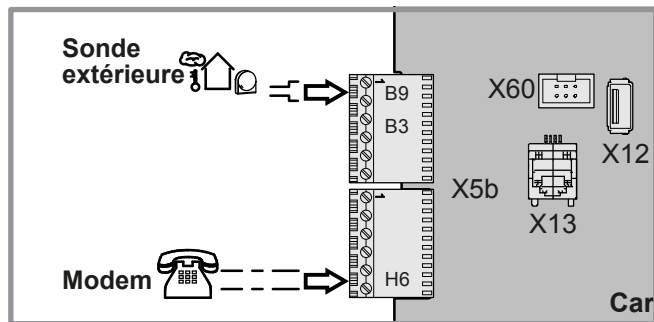


figure 24 - Raccordement sonde extérieure, modem téléphonique

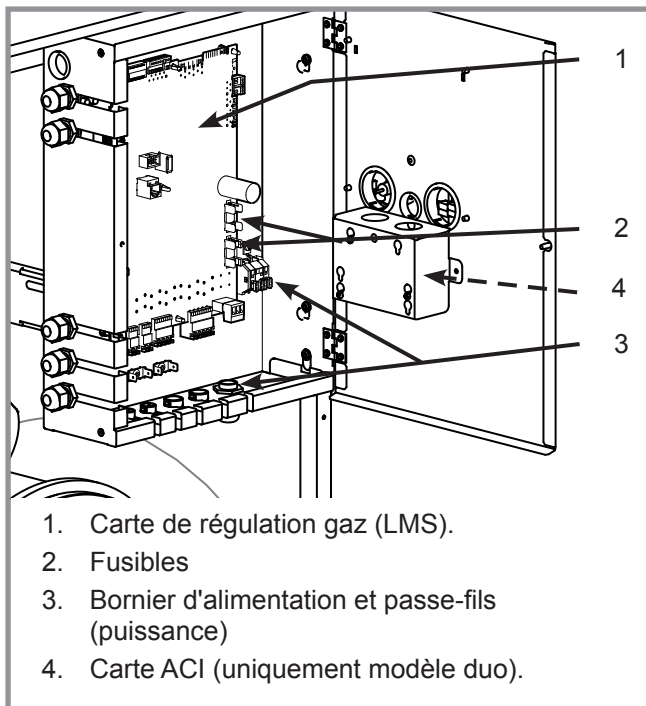


figure 25 - Accès aux bornes de raccordement

2.13 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur : Norme NF C15-100

Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, etc.) auront été réalisées. Utiliser les presse-étoupes afin d'éviter tout débranchement accidentel des conducteurs.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à une prise de terre.

Il est vivement conseillé d'équiper l'installation électrique d'une protection différentielle de 30 mA.

Les bornes de raccordements sont placées sur des connecteurs situés à l'intérieur du tableau de contrôle.

Pour accéder aux bornes de raccordement :

- Déposer la façade de la chaudière et desserrer l'écrou sur le carter du tableau.

Effectuer les raccordements :

• **Alimentation électrique :**

Tension 230V ~ 50 HZ,
Terre < 30 ohms,

Phase à protéger par un fusible de 5 A.

☞ **Il est impératif de respecter la polarité phase-neutre lors du branchement électrique.**

☞ **Séparer les câbles fort et faible courant afin d'éviter des perturbations.**

Utiliser un câble souple de 3 x 0.75 mm² minimum de type H05VV-F. Terre (vert/jaune), neutre (bleu) et phase (marron).

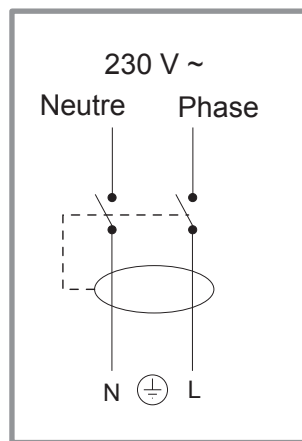


figure 26 - Protection différentielle

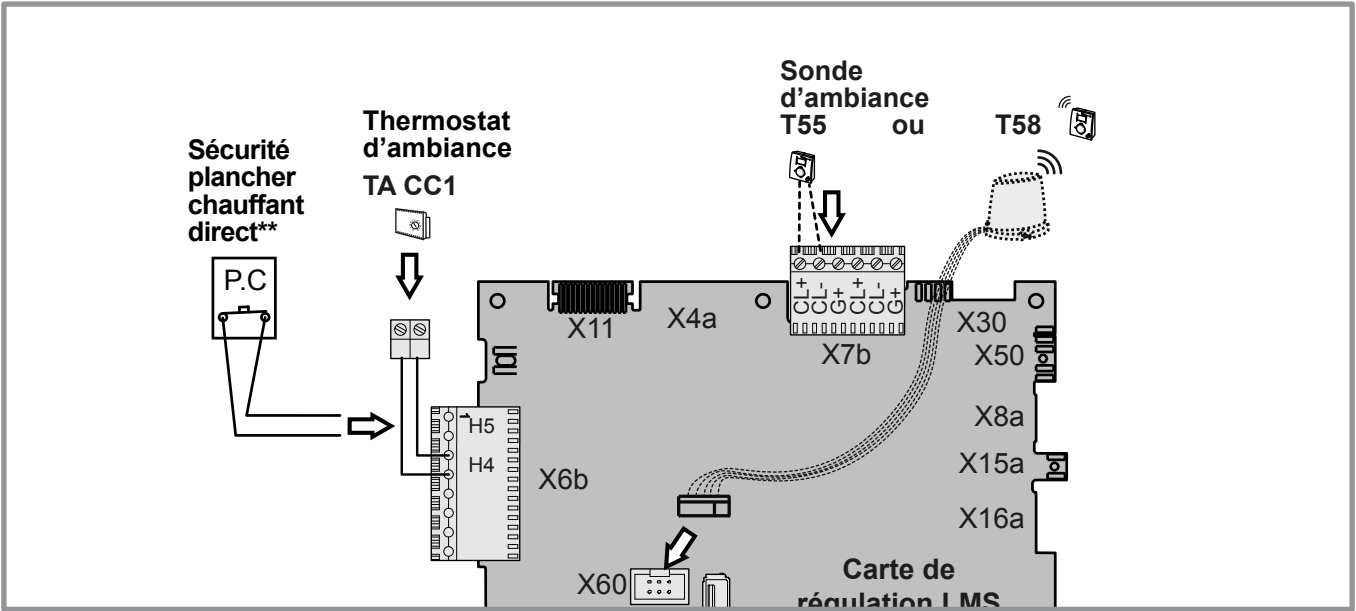
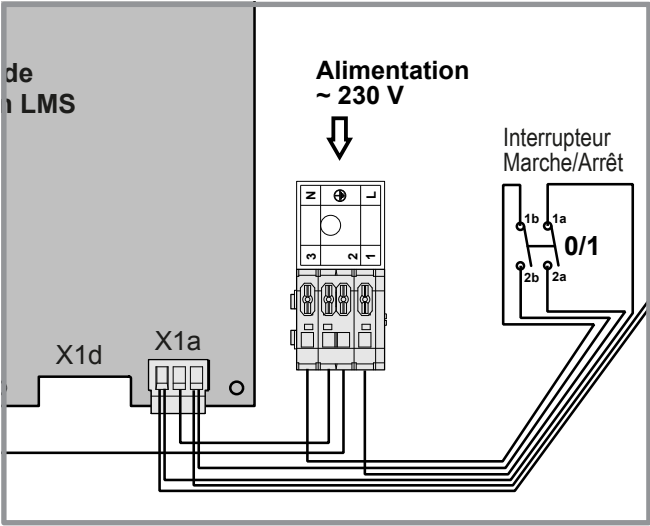


figure 27 - Raccordements sur la carte de régulation (accessoires et options)



Thermostat d'ambiance * (TA)
En cas d'un thermostat d'ambiance avec horloge de programmation, régler la chaudière sur le régime "confort" permanent .
* Déconseillé avec plancher chauffant direct.

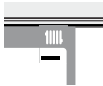


figure 28 - Raccordement alimentation

Configurations appareils d'ambiance				
Appareil d'ambiance sur circuit 1 (CC1)		TA	T55	T58
Raccordements à effectuer	H4 : shunt CC1 	H4 : TA CC1 	SA 	

figure 29 - Raccordement appareil d'ambiance (1 circuit direct)

3 Mise en service

3.1 Contrôles avant mise en service

3.1.1 Circuit hydraulique :

- S'assurer qu'un rinçage de l'installation a été effectué.
- Effectuer le contrôle d'étanchéité de l'ensemble de l'installation.
- Vérifier la vitesse du circulateur

perfinox condens 5000 => selon *figure 30*, réglage II ou III selon besoin.

perfinox condens duo 5000 => automatique.

- Gommage ou blocage du circulateur :

perfinox condens 5000 => Si le moteur se bloque, un train de démarrage est lancé. Si le moteur reste bloqué, celui-ci sera arrêté de façon permanente.

=> Couper l'alimentation électrique du circulateur pendant 30 sec. afin de le déverrouiller et de autoriser un nouveau train de démarrage.

- À la première mise en service, verser un verre d'eau dans le siphon (*figure 32*).

3.1.2 Circuit gaz :

- Vérifier que les raccords sont bien serrés.
- Ouvrir la vanne gaz, purger les canalisations et vérifier l'étanchéité en amont du bloc gaz.
- Vérifier la pression gaz au réseau :

Type de Gaz	Pression d'alimentation
G 20 (type gaz de Lacq)	20 mbar
G 25 (type gaz Groningue)	25 mbar
G 31 (gaz Propane)	37 mbar

⚠ Avertissement

Les chaudières sont pré-réglées d'usine au gaz naturel G20, pression d'alimentation habitation : 20 mbar (type gaz de Lacq).

- ⚠ Vérifier que la chaudière est bien réglée pour le type de gaz distribué.

Se référer au paragraphe Changement de gaz (*page 21*)

3.1.3 Chaudière

- Vérifier l'étanchéité du système d'évacuation (conduit de raccordement et cheminée, ventouse).

3.1.4 Circuit électrique :

- Vérifier que la polarité phase-neutre de l'alimentation électrique est respectée.
- Vérifier que tous les matériels sont branchés sur les bornes de raccordement adéquates.
- Vérifier le bon serrage des connexions électriques sur les bornes de raccordement.

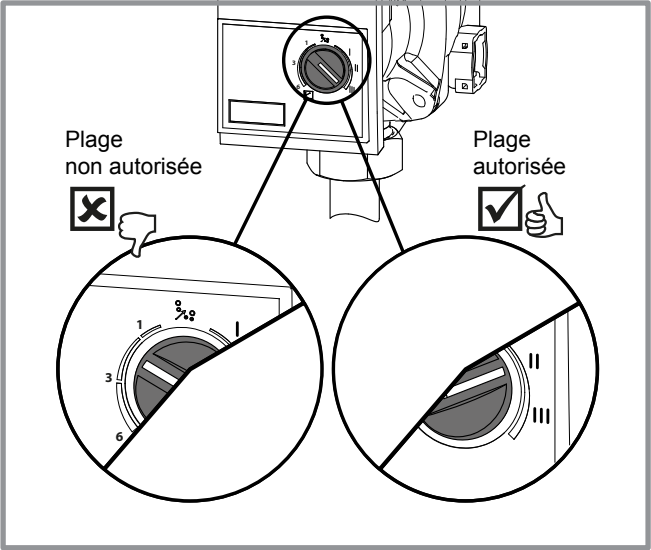


figure 30 - perfinox condens 5000

	OFF	Voyant éteint Le circulateur ne fonctionne pas, pas d'alimentation électrique.
		Voyant allumé vert: Le circulateur fonctionne normalement.
		Voyant clignotant vert: Fonctionnement en mode dégazage (10 minutes).
	Auto Test	Voyant clignotant vert/rouge: Erreur de fonctionnement avec redémarrage automatique.
		Voyant clignotant rouge: Erreur de fonctionnement.

figure 31 - Signaux de fonctionnement du circulateur

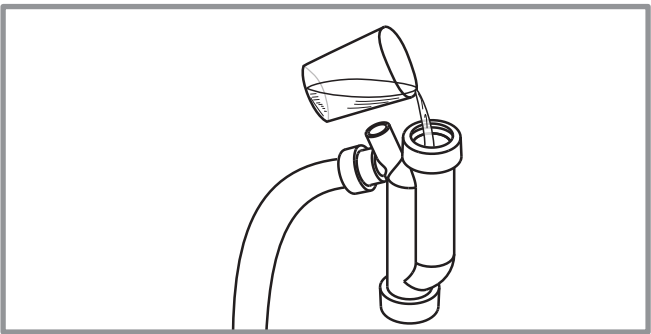


figure 32 - Remplissage du siphon

3.2 Mise en service

Pour garantir le bon fonctionnement de l'appareil :

- Enclencher le bouton marche/arrêt.

Pendant la phase d'initialisation du régulateur, l'afficheur montre tous les symboles, puis "Données, mettre à jour", puis indique "Température chaudière".

- Effectuer tous les réglages spécifiques de la régulation (configuration d'installation en particulier : consulter la liste des réglages [Paramétrage de la régulation](#), [page 32](#)).

La régulation utilise une température extérieure moyenne initiale de 0°C et a besoin de temps pour réactualiser cette température.

La chaudière s'allumera automatiquement lors d'une demande chauffage ou sanitaire après une phase de ventilation d'environ 5 secondes.

La présence de flamme est signalée par le pictogramme .

Conseils :

Il n'est pas recommandé d'installer des vannes thermostatiques dans la pièce de référence où se trouve la sonde de température ambiante. Toutefois, s'il y a des vannes thermostatiques, elles doivent être ouvertes en grand ou réglées plus haut que la température ambiante de consigne normale. Sinon l'adaptation et/ou l'optimisation de l'heure d'enclenchement seraient faussées.

Tous les autres réglages "niveau U" (Utilisateur final) sont pré-réglés d'usine sur des valeurs standards.

Leurs modifications ne seront utiles que pour satisfaire les demandes particulières de l'utilisateur.

- Si l'installation est équipée d'une sonde d'ambiance, effectuer ces réglages sur la sonde d'ambiance.
- Se référer à la notice fournie avec la sonde d'ambiance.
- Si l'installation est équipée d'un thermostat d'ambiance, régler celui-ci sur la température ambiante souhaitée.

3.2.1 Logique d'allumage

Lors d'une demande de chaleur, le ventilateur démarre. Le signal de pression de commande relevé à la sortie du ventilateur commande l'ouverture du régulateur gaz. Après une pré-ventilation d'environ 5s, l'électrode enflamme le mélange air-gaz. La flamme est détectée par l'électrode (ionisation). Le pictogramme "présence de flamme" s'allume.

Si la flamme n'apparaît pas pendant le temps de sécurité, un code d'erreur est affiché et la chaudière reste à l'arrêt.

Si la flamme disparaît pendant un cycle normal de fonctionnement, un nouveau cycle d'allumage recommence.

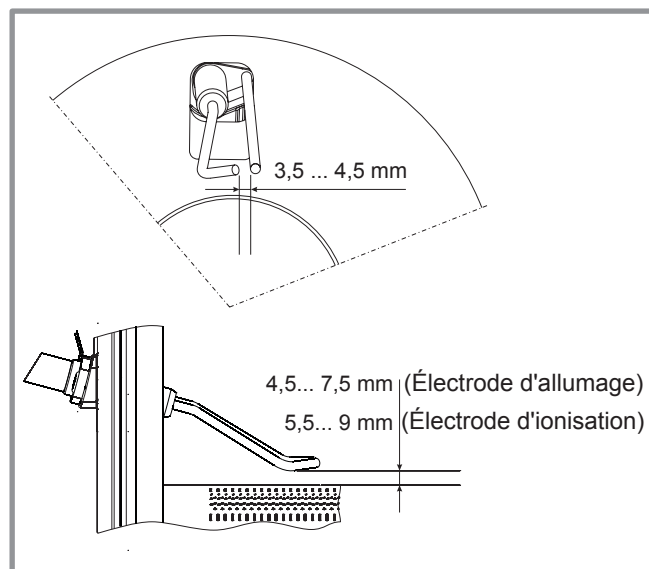


figure 33 - Réglage des électrodes

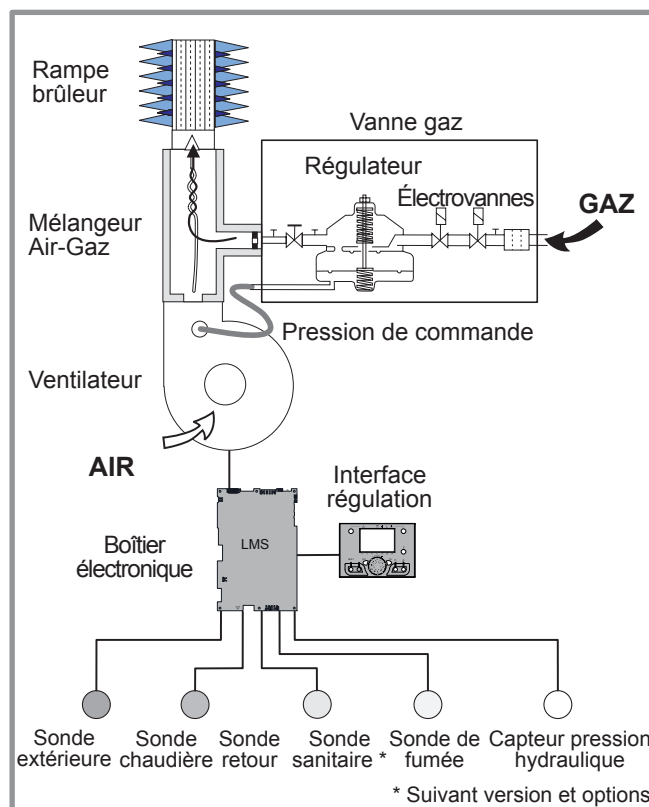


figure 34 - Schéma du brûleur

3.3 Remplissage et purge de l'installation

☞ **S'assurer qu'un rinçage de l'installation a été effectué.**

- **1** - Mettre l'interrupteur marche/arrêt sur "I",
 - **2** - (modèle duo) Mettre la vanne en position intermédiaire :
Régler le paramètre suivant (niveau Spécialiste : Configuration d'installation) :
94 = Marche
 - **3** - Ouvrir les vannes d'isolement de la chaudière,
Ouvrir les deux vannes du disconnecteur,
 - **4** - Procéder au remplissage de l'installation.
 - **5** - Pendant le remplissage, ne pas faire fonctionner le circulateur, ouvrir tous les purgeurs de l'installation et les deux purgeurs de la chaudière pour évacuer l'air.
 - **6** - Fermer les purgeurs et ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pression du circuit hydraulique atteigne **2 bar**.
 - **7** - Purger l'installation et le corps de chauffe.
 - **8** - Fermer les purgeurs et répéter ces opérations 1 à 2 fois.
 - **9** - Fermer les vannes d'isolement départ et retour de la chaudière et ouvrir le purgeur automatique (rep. B, figure 35).
 - Restituer la vanne en position de fonctionnement :
Régler le paramètre suivant (niveau Spécialiste : Configuration d'installation) :
94 = Arrêt
 - **11** - Créer une demande de chauffage pour démarrer le circulateur en mode chauffage :
- Activer le mode "**chauffage**"  avec la touche  ou
- Activer la fonction "**ramoneur**"  ,

Dès que le circulateur fonctionne en mode "**chauffage**", appuyer à nouveau sur la touche  pour désactiver la fonction "**chauffage**" .
 - **12** - (modèle duo) Créer une demande sanitaire pour démarrer le circulateur en mode sanitaire :
- Activer la fonction "**sanitaire**" 
- Après environ 2 secondes, appuyer à nouveau sur la touche  pour désactiver la fonction "**sanitaire**" 
Après une post-circulation d'environ 4 min le circulateur s'arrête.
 - **13** - Ouvrir les vannes d'isolement de la chaudière.
 - **14** - Si nécessaire, répéter les opérations de remplissage et de purge jusqu'au dégazage complet de l'échangeur et du serpentin sanitaire (5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11).
 - **15** - Ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pression du circuit hydraulique atteigne 1,5 bar.
- ☞ **Si la purge de l'installation est mal effectuée, la chaudière peut se mettre en sécurité.**

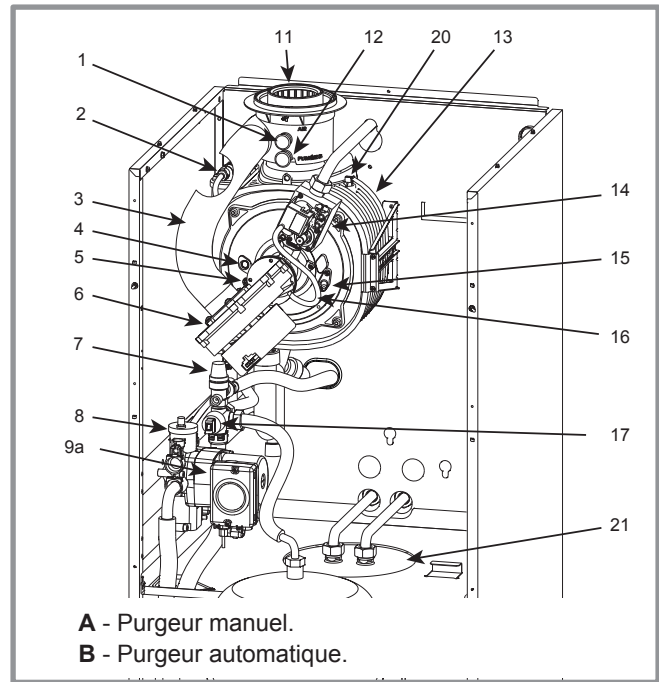


figure 35 - Purgeurs (ex. perfinox condens duo)

3.4 Purge de la chaudière

- **Purge du corps de chauffe**
(Purgeur manuel, rep. A, figure 35).
- Ouvrir le purgeur jusqu'à l'obtention d'un jet d'eau continu, puis refermer le purgeur.
- **Purge du circuit primaire**
(Purgeur automatique, rep. B, figure 35).
- Desserrer le bouchon du purgeur.
☞ **Laisser le bouchon ouvert pour faciliter le dégazage de l'installation hydraulique.**

3.5 Réglage des paramètres de combustion lors d'un changement de gaz

(Pour la France uniquement)

- Ouvrir toutes les vannes des circuits de chauffage.

3.5.1 Installation chauffage avec radiateurs

1 - Désactiver la fonction ECS , avec la touche . Attendre environ 4 min pour que la vanne revienne en position chauffage.

- 2 - Régler les paramètres suivants (niveau Spécialiste : Maintenance/régime spécial) :

92 = Marche

93 = entrer la valeur désirée

100% : fonctionnement au maxi.

Le brûleur fonctionne à l'allure **MAXI**.

- Laisser la température de la chaudière atteindre 60 °C.
- Effectuer un contrôle de combustion.
- Contrôler le taux de CO₂ (voir tableau ci-dessous).
- Si nécessaire, ajuster le taux de CO₂ en réglant le débit gaz au brûleur (vis repère R1, *figure 36*).

3 - Régler le paramètre

93 = Entrer la valeur désirée

0% : fonctionnement au mini

Le brûleur fonctionne à l'allure **MINI**.

- Contrôler le taux de CO₂ (voir tableau ci-contre).
- Si nécessaire, ajuster doucement la consigne du régulateur de pression (vis repère R2, *figure 36*).
- Contrôler les réglages à l'allure MAXI. Le modifier si nécessaire.

☞ **Lorsque les réglages sont terminés :**

- 4 - Régler le paramètre dans la configuration initiale : **92 = Arrêt** .
- 5 - Réactiver la fonction ECS si nécessaire .

3.5.2 Installation chauffage avec 1 seul circuit plancher chauffant.

☞ **Avec circuit plancher chauffant et kit plancher chauffant direct : Attention au déclenchement de la sécurité thermique.**

L'énergie engendrée lors de cette période de réglage devra obligatoirement se dissiper sur le circuit sanitaire :

- Soutirer de l'eau chaude sanitaire pour baisser suffisamment la température du ballon (< 35°C).

Suivre la procédure du § 3.5.1 à partir du N° 2

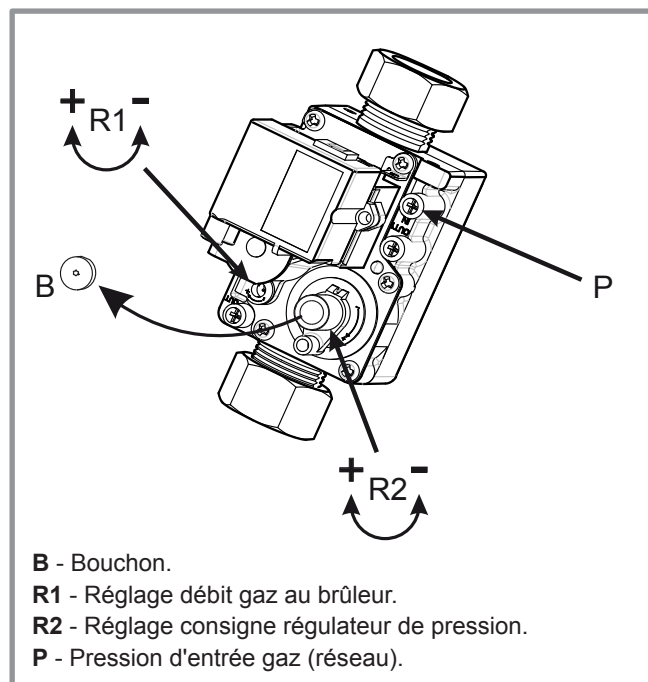


figure 36 - Vanne gaz

Gaz	Repère diaphragme	0%	100%
		CO ₂ au mini	CO ₂ au maxi
G 20	20	8 à 9 %	8.5 à 9.5 %
G 25	Pas de diaphragme	8 à 9 %	8.5 à 9.5 %
G 31	Conique	9.5 à 10.5 %	10 à 11 %

☞ **Le CO₂ au maxi doit toujours être supérieur ou égal à 0.5 % par rapport au CO₂ au mini.**

4 Régulation

4.1 L'interface utilisateur

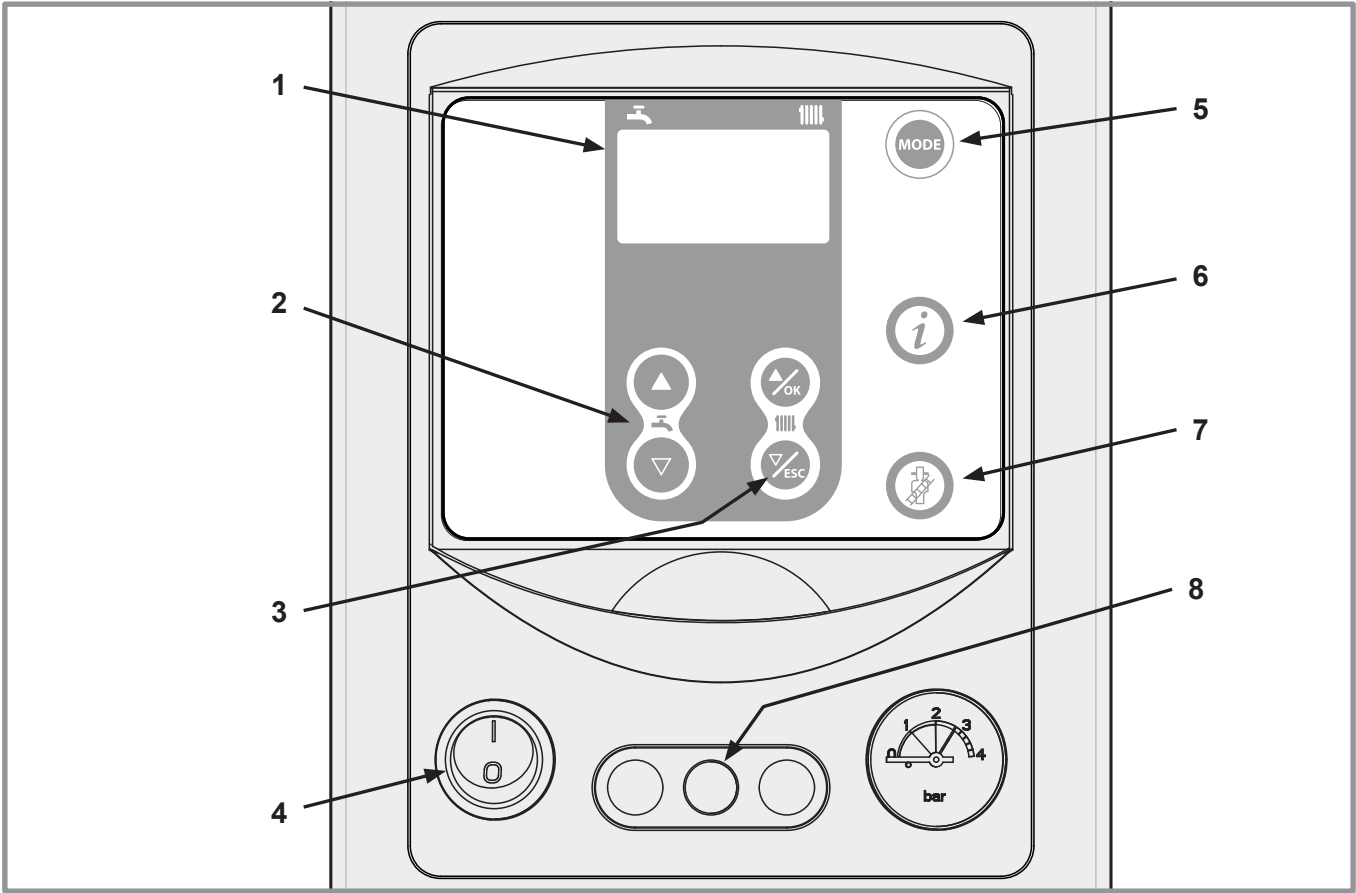


figure 37 -

4.2 La sonde d'ambiance (option)

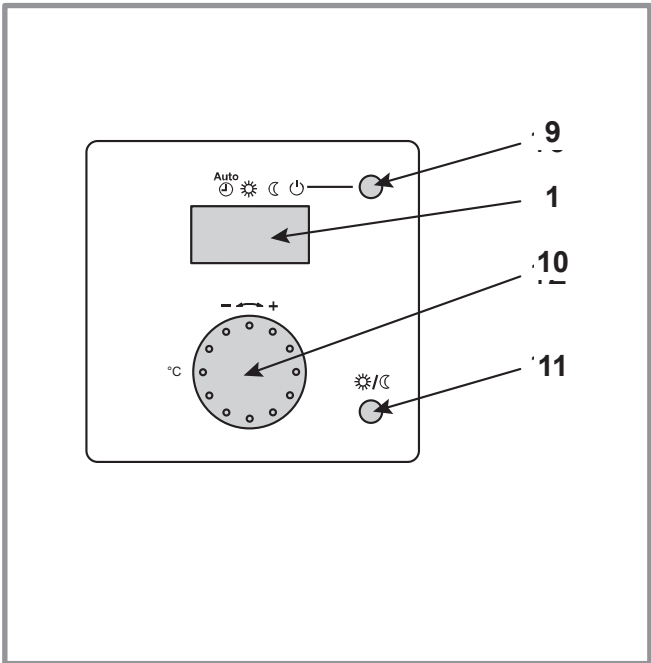


figure 38 - Sonde d'ambiance T55 /T58 (option)

Rep.	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	• Affichage digital	- Contrôle du fonctionnement ; - Lecture de la température de chaudière (uniquement sur l'interface), de la température actuelle ; du régime de chauffe ; d'un défaut éventuel  . - Visualisation des réglages.
2	• Réglage consigne confort ECS • Défilement	- Réglage de la consigne confort de température ECS avec les touches  . - Défilement des lignes de paramètres (après appui de 3 sec sur + / OK).
3	• Réglage consigne confort chauffage • Validation des paramètres • Annulation des paramètres	- Réglage de la consigne confort de température chauffage avec les touches + / OK et - / ESC. - Entrée (+ / OK) dans le menu sélectionné. - Validation (+ / OK) du réglage des paramètres en mode programmation. - Sortie/annulation (- / ESC) en mode programmation.
4	• I/O	- Bouton Marche/Arrêt.
5	• Mode	- Sélection du mode chauffage et/ou ECS. - Touche enclenchement manuel en mode confort ECS : Appuyer sur la touche mode pendant 3 s pour basculer du régime "réduit" vers "confort" (jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).
6	• Information	- Diverses informations. -  Lecture des codes d'erreur (voir page 39). -  Information concernant la maintenance. (voir page 39).
7	• Touche "ramoneur"	- La fonction ramonage génère l'état de fonctionnement nécessaire pour la mesure des émissions (fumées).
8	• Reset	- Ré-initialisation et annulation des messages d'erreur. Ne pas utiliser pendant le fonctionnement normal..
9	• Sélection du régime de chauffe	-  Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver). -  Température de confort permanente. -  Température réduite permanente. -  Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue).
10	• Bouton de réglage	Réglage de la consigne de température confort
11	• Touche de présence	Commutation confort / réduit.

4.3 La loi d'eau

Le fonctionnement de la chaudière est asservi à la loi d'eau.

La température de consigne de l'eau du circuit de chauffage est ajustée en fonction de la température extérieure.

Le choix de la loi d'eau peut être réalisé automatiquement par la machine (auto-adaptation) ou réglé manuellement par l'installateur (Paramètres 75, 76 et 77).

S'il y a des vannes thermostatiques sur l'installation, elles doivent être ouvertes en grand ou réglées plus haut que la température ambiante de consigne normale.

4.3.1 Réglage manuel

Lors de l'installation, la loi d'eau doit être paramétrée en fonction des émetteurs de chauffage et de l'isolation du logement.

Les courbes de loi d'eau présentées (*figure 39*) se réfèrent à une consigne d'ambiance égale à 20°C.

La pente de la loi d'eau (paramètre **75**) détermine l'impact des variations de la température extérieure sur les variations de la température de départ chauffage. Plus la pente est élevée plus une faible diminution de température extérieure entraîne une augmentation importante de la température de départ de l'eau du circuit chauffage.

Le décalage de la loi d'eau (paramètre **76**) modifie la température de départ de toutes les courbes, sans modification de la pente (*figure 40*).

Les actions correctives en cas d'inconfort sont répertoriées dans le tableau

4.3.2 Auto-adaptation

Lorsque cette fonction est activée (paramètre **77**), la loi d'eau est ajustée automatiquement, il est donc inutile d'agir sur la pente ou le décalage de la loi d'eau (paramètre **75** et **76**).

Lors de la première activation de cette fonction, l'utilisateur final peut ressentir de l'inconfort pendant quelques jours. Cette période, qui n'excède pas une semaine, est nécessaire à la régulation pour déterminer la pente et le décalage de la loi d'eau. Il est déconseillé durant ce temps de changer la consigne de température.

Pour garantir le fonctionnement de l'auto-adaptation, il est nécessaire :

- Qu'une sonde d'ambiance soit raccordée,
- Que le paramètre influence d'ambiance soit réglé entre 1 et 100% (paramètre **80**) (selon l'installation, la sonde d'ambiance pourra avoir une influence plus ou moins importante sur le réglage de la loi d'eau),
- Que la pièce dans laquelle est installée la sonde d'ambiance ne comporte pas de robinet thermostatique. Si c'est le cas, ces derniers doivent être ouverts au maximum

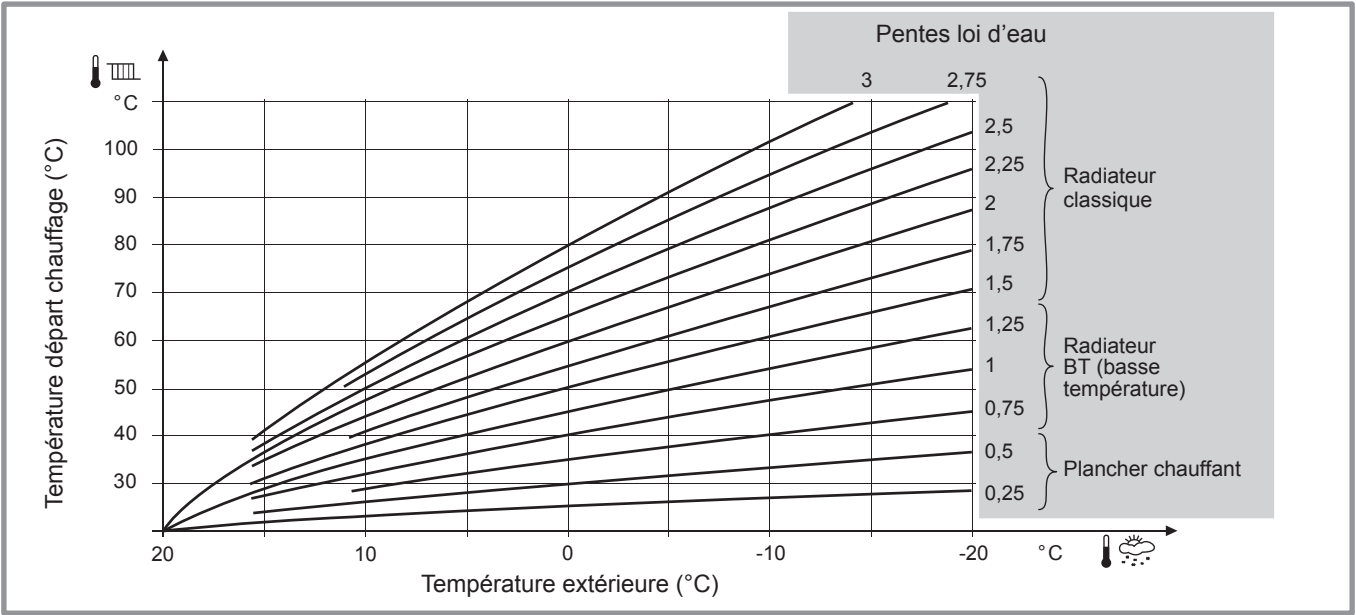


figure 39 - Pente de chauffage

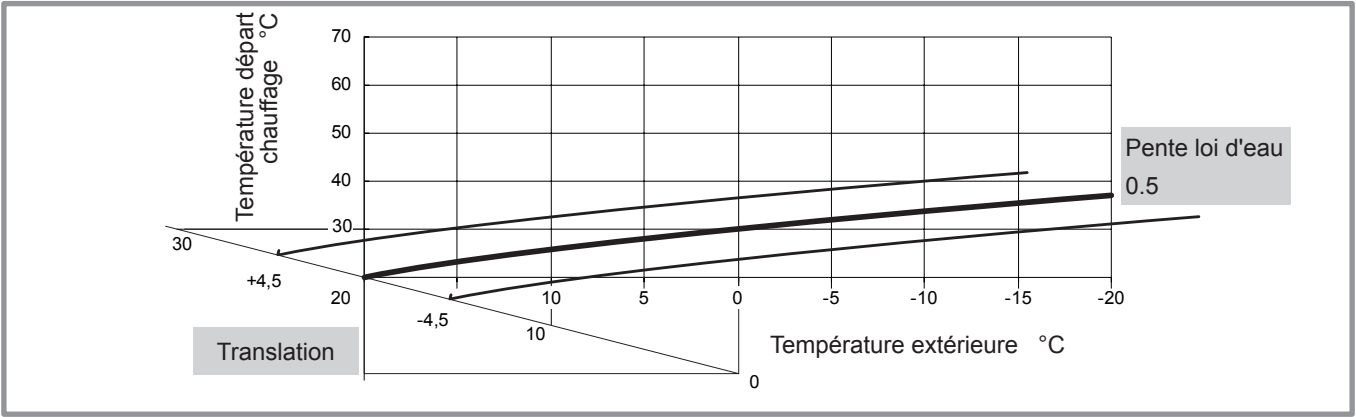


figure 40 - Translation de la courbe de chauffe (ligne 76)

Sensations...		Actions correctives sur la loi d'eau :	
...par temps doux	...par temps froid	Pente (ligne 75)	Décalage (ligne 76)
Bon	Bon	Pas de correction	Pas de correction
Froid	Chaud	-	+
Froid	Bon	-	+
Froid	Froid	Pas de correction	+
Bon	Chaud	-	Pas de correction
Bon	Froid	+	Pas de correction
Chaud	Chaud	Pas de correction	-
Chaud	Bon	+	-
Chaud	Froid	+	-

figure 41 - Actions correctives en cas d'inconfort

4.4 Paramétrage de la régulation

4.4.1 Généralités

Seuls les paramètres accessibles aux niveaux :

U Utilisateur final

I Mise en service

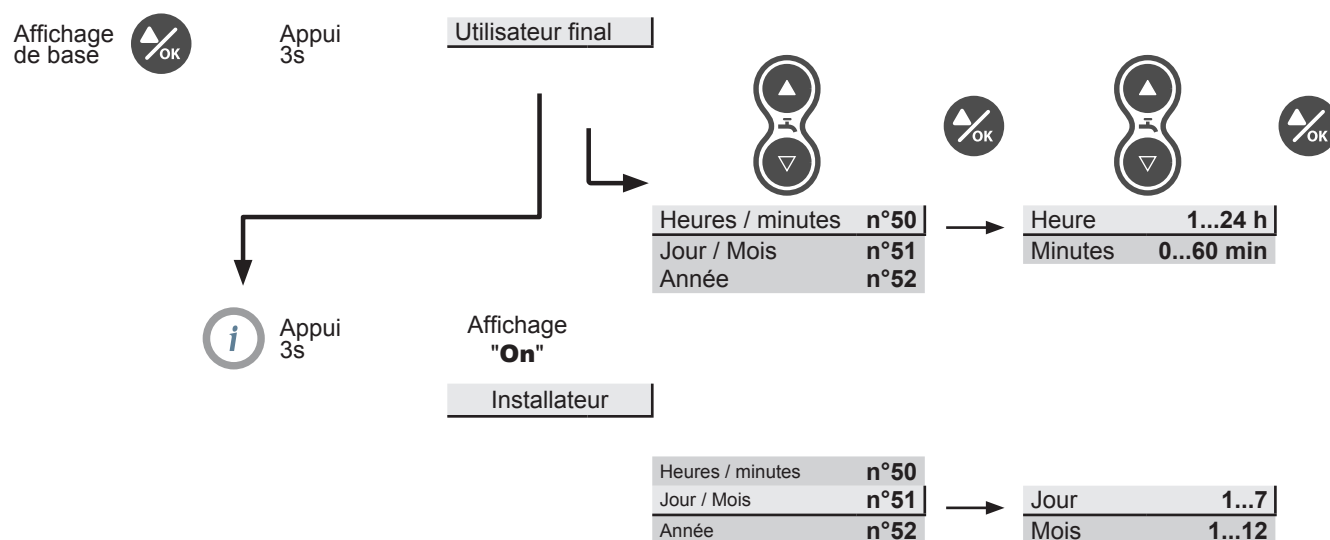
sont décrits.

Les niveaux d'accès sont précisés dans la 2ème colonne du tableau par les lettres **U**, et **I**.

4.4.2 Réglage des paramètres :

- Choisir le niveau souhaité (U ou I).
- Faire défiler la liste des menus (n°...) avec les touches  ou .
- Choisir le menu souhaité avec , l'affichage clignote.
- Ajuster le paramètre avec les touches  ou .
- Valider le réglage en appuyant sur .
- Pour revenir au menu, appuyer sur .

Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.



4.4.3 Liste des lignes de fonction (réglages, diagnostic, état)

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Réglages heure et date				
50	U Heures / minutes	00:00... 23:59	1	1:00
51	U Jour / mois	01.01... 31.12	1	01.01
52	U Année	2004... 2099	1	2004
53	I Début heure d'été (jour / mois)	01.01... 31.12	1	25.03
54	I Fin heure d'été (jour / mois)	01.01... 31.12	1	25.10
Le changement d'heure apparaîtra à 3:00 le premier dimanche après la date réglée.				
59	I Version du logiciel	0...99.9	1	-
Programme horaire pour le chauffage				
60	U Présélection jour / semaine	1-7 : Lun-Dim, 1-5 : Lun-Ven, 6-7 : Sam-Dim, 1 : Lundi, ... , 6 : Samedi, 7 : Dimanche		1-7
61	U 1 ^{ère} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	6:00
62	U 1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	22:00
63	U 2 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
64	U 2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
65	U 3 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
66	U 3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
Programme horaire ECS				
67	U Présélection jour / semaine	1-7 : Lun-Dim, 1-5 : Lun-Ven, 6-7 : Sam-Dim, 1 : Lundi, ... , 6 : Samedi, 7 : Dimanche		1-7
68	U 1 ^{ère} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	6:00
69	U 1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	22:00
70	U 2 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
71	U 2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
72	U 3 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
73	U 3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
Réglage du chauffage				
74	U Consigne réduite	température hors-gel... température confort	0,5 °C	16 °C
75	U Pente de la courbe de chauffe voir <i>figure 39, page 31</i> .	0,1... 4	0,02	1,5
76	I Translation de la courbe de chauffe	-4,5 °C... 4,5 °C	0,5 °C	0
77	I Auto-adaptation de la courbe (voir § 4.3.2, page 30)	0 = Arrêt, 1= marche		0
78	U Limite de chauffe été/hiver Lorsque la moyenne des températures extérieures des 24 dernières heures atteint 18 °C le régulateur arrête le chauffage (par mesure d'économie).	8 °C... 30 °C	0,5 °C	18 °C
79	I Consigne de départ max. Plancher chauffant = 50 °C Radiateurs = 80 °C Remarque importante : La limitation maximale n'est pas une fonction de sécurité telle que l'exige un chauffage par le sol.	8... 95 °C	1 °C	80 °C
80	I Influence de la température ambiante Si l'installation est équipée d'une sonde d'ambiance : Cette fonction permet de choisir l'influence de la température ambiante sur la régulation. Si aucune valeur n'est entrée, la régulation ne se fait que sur la loi d'eau. Si le paramètre est fixé à 100%, la régulation ne se fait que sur la température ambiante.	1%... 100%	1%	50%
81	I Non actif	-	-	-
Réglage de l'ECS (eau chaude sanitaire)				
82	I Consigne de la température ECS réduite	8 °C... à consigne confort)	1 °C	40 °C
84	I Fonction anti-légionelles	0 : Arrêt, 1 : Périodique	-	0
85	I Ré-initialiser paramètres - Ré-initialisation des lignes suivantes : 74 à 80, 82 à 84 et 87 à 91 (Les valeurs standard, mémorisées dans le régulateur, remplacent et annulent les réglages spécifiques. Les réglages personnalisés sont alors perdus). ⇒ Ne pas utiliser pendant le fonctionnement normal.	0 : non, 1 : oui	-	0
Test des entrées / sorties				
86	I Test des relais Ce test consiste à commander un à un les relais du régulateur et d'en vérifier les sorties. Il permet de contrôler que les relais fonctionnent et que le câblage est correct (pour cela, vérifier que chaque appareil est bien en fonctionnement sur l'installation). (0) Pas de test, (1) Tout est à l'ARRÊT, (3) Sortie relais QX2 : non utilisé, (4) Sortie relais QX3 : circulateur ballon séparé (perfinox condens 5000 avec option sanitaire), (5) Sortie relais QX4 : vanne directionnelle			0
87	I Température chaudière maxi	de consigne mini... à 120 °C	1 °C	85 °C

<i>Ligne</i>	<i>Fonction</i>	<i>Plage de réglage ou affichage</i>	<i>Incrément de réglage</i>	<i>Réglage de base</i>
Vacances				
88	U Date de début de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	--,--
89	U Date de fin de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	--,--
90	U Mode fonctionnement vacances	0 = Protection hors-gel, 1 = Réduit		0
Maintenance et régime spécial				
91	I Correction sonde Température extérieure	-3... 3 °C	0,1 °C	0 °C
92	I Fonction d'arrêt régulateur	0 : Arrêt, 1 : Marche	-	0
93	I Consigne arrêt régulateur	0%... 100%	1%	100%
94	I Position intermédiaire de la vanne directionnelle ECS	0 : Arrêt, 1 : Marche	-	0



Handwriting practice lines consisting of multiple horizontal lines for text entry.

5 Entretien

5.1 Entretien de l'installation

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

L'entretien de la chaudière doit être effectué régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

5.1.1 Vérification du circuit hydraulique

• Surveillance de la pression hydraulique

Un capteur de pression assure la surveillance de la pression hydraulique.

En cas de pression...		Code
> 3 bar	Mise en sécurité.	322
< 0.5 bar		323
< 0.8 bar	Réduction de puissance et information sur l'afficheur.	22

⚠ **Attention, si des remplissages fréquents sont nécessaires, une recherche de fuite est absolument obligatoire.**

Pression de remplissage conseillée : entre 1.5 et 2 bar (la pression précise de remplissage est déterminée en fonction de la hauteur manométrique de l'installation).

Chaque année,

- Contrôler la pression du vase d'expansion (pré-gonflage de 1.5 bar) et le bon fonctionnement de la soupape de sûreté.
- Vérifier le groupe de sécurité sur l'arrivée d'eau froide sanitaire. Le faire fonctionner selon les prescriptions du fabricant.
- Vérifier le disconnecteur.
- Vérifier le bon fonctionnement de la vanne mélangeuse (modèle duo).

5.1.2 Entretien de l'échangeur thermique

- Couper l'alimentation électrique de l'appareil.
- Fermer la vanne d'alimentation gaz.
- Déposer le panneau de façade.

Démontage de la porte foyer :

- Déconnecter le bloc gaz de l'alimentation gaz.
- Débrancher le connecteur du ventilateur.
- Déboîter la gaine de l'adaptateur (1 collier) sur le ventilateur.
- Desserrer les écrous de la porte foyer.
- Déposer l'ensemble.

⚠ **Faire attention de ne pas donner de chocs aux électrodes et au brûleur.**

- Nettoyer le faisceau tubulaire de l'échangeur à l'aide d'une brosse synthétique.
- Nettoyer la chambre de combustion.
- Enlever les résidus de nettoyage accumulés dans la chambre de combustion.
- Démonter l'embout sur le ventilateur et dépoussiérer le ventilateur. Si l'encrassement est important, nettoyer la turbine. Ne pas oublier de replacer le joint torique

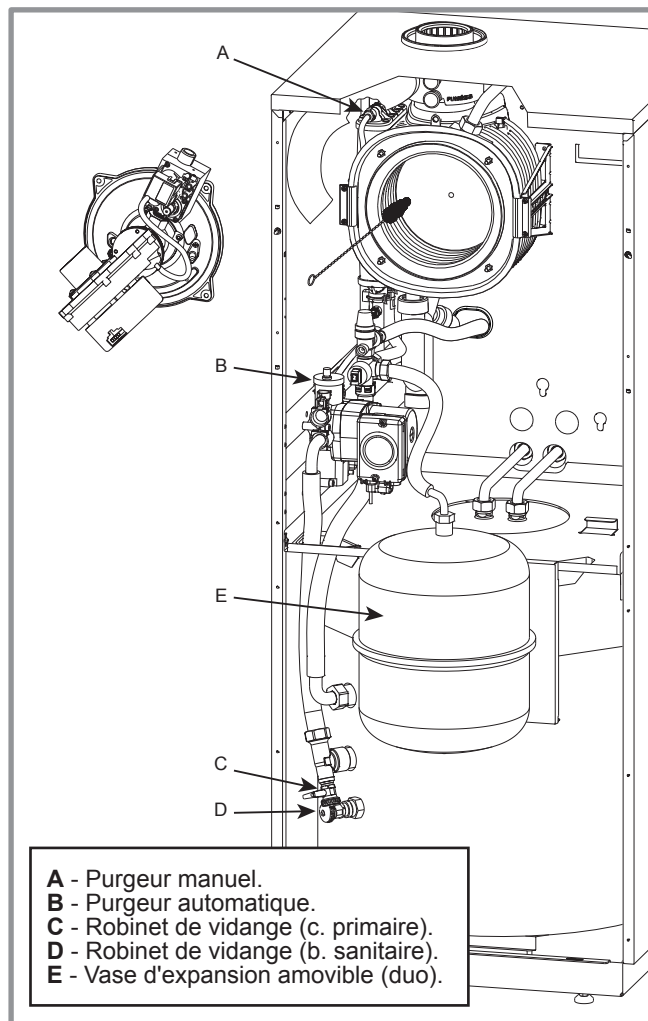


figure 42 - Accès à la chambre de combustion
(ex. (perfinox condens duo))

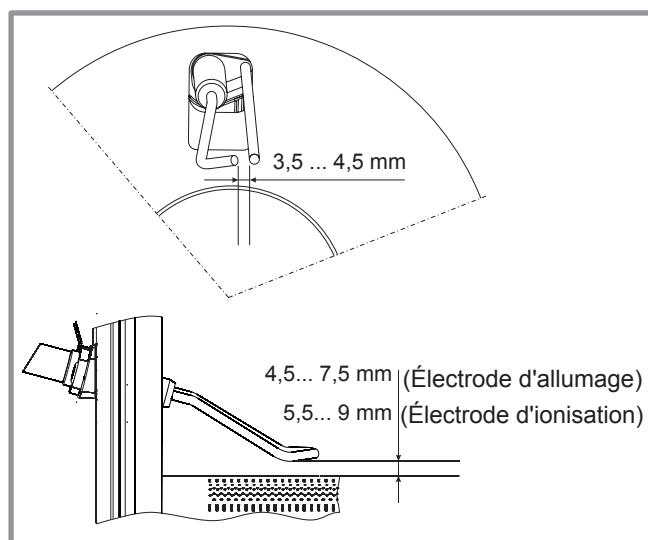


figure 43 - Réglage des électrodes

- entre l'embout et le ventilateur.
- Brosser légèrement les grilles du brûleur si nécessaire.
- Vérifier l'écartement et le positionnement des électrodes (figure 43).
- Remonter correctement toutes les pièces.

- **S'assurer de la bonne étanchéité du circuit des gaz brûlés de la chaudière.**
- Vérifier que les raccords sont bien serrés.
- Ouvrir la vanne gaz, purger les canalisations et vérifier l'étanchéité en amont du bloc gaz.

5.1.3 Entretien du conduit d'évacuation

Le conduit ventouse (ou la cheminée) doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

- Vérifier que le conduit ventouse n'est pas obstrué.
- Vérifier que l'évacuation des condensats n'est pas bouchée. Déposer le siphon et le rincer à l'eau claire. (À la mise en service, verser un verre d'eau dans le siphon *figure 32, page 24*).

Attention : Les condensats sont acides :

Pour la maintenance, utiliser des gants et des lunettes résistants aux acides.

5.1.4 Entretien du ballon (modèle duo)

L'entretien du ballon doit être effectué une fois par an (la fréquence peut varier selon la dureté de l'eau).

• Vidange du ballon sanitaire

- Fermer l'entrée d'eau froide du ballon sanitaire.
- Ouvrir le robinet de vidange du ballon sanitaire (rep. **D** *figure 42, page 36*).

• Détartrage

- Déplacer le vase d'expansion (*figure 44*).
- Extraire la sonde sanitaire du doigt de gant du ballon (ôter préalablement le capot isolant).
- Débrancher les raccordements sanitaires.
- Déposer la trappe de visite.
- Détartrer l'échangeur pour préserver ses performances.
- Enlever tout dépôt éventuel de calcaire accumulé dans le ballon. Il est préférable de laisser le tartre adhérent aux parois du ballon : il forme une couche protectrice.
- Enlever délicatement tout dépôt de calcaire sur le doigt de gant. Ne pas utiliser d'objet métallique ou de produits chimiques ou abrasifs.
- Remplacer le joint de la trappe de visite à chaque démontage de la trappe de visite.
- Reposer la trappe de visite et effectuer un serrage "croisé" des écrous.

☞ **Ne pas oublier de remettre la sonde sanitaire dans le doigt de gant.**

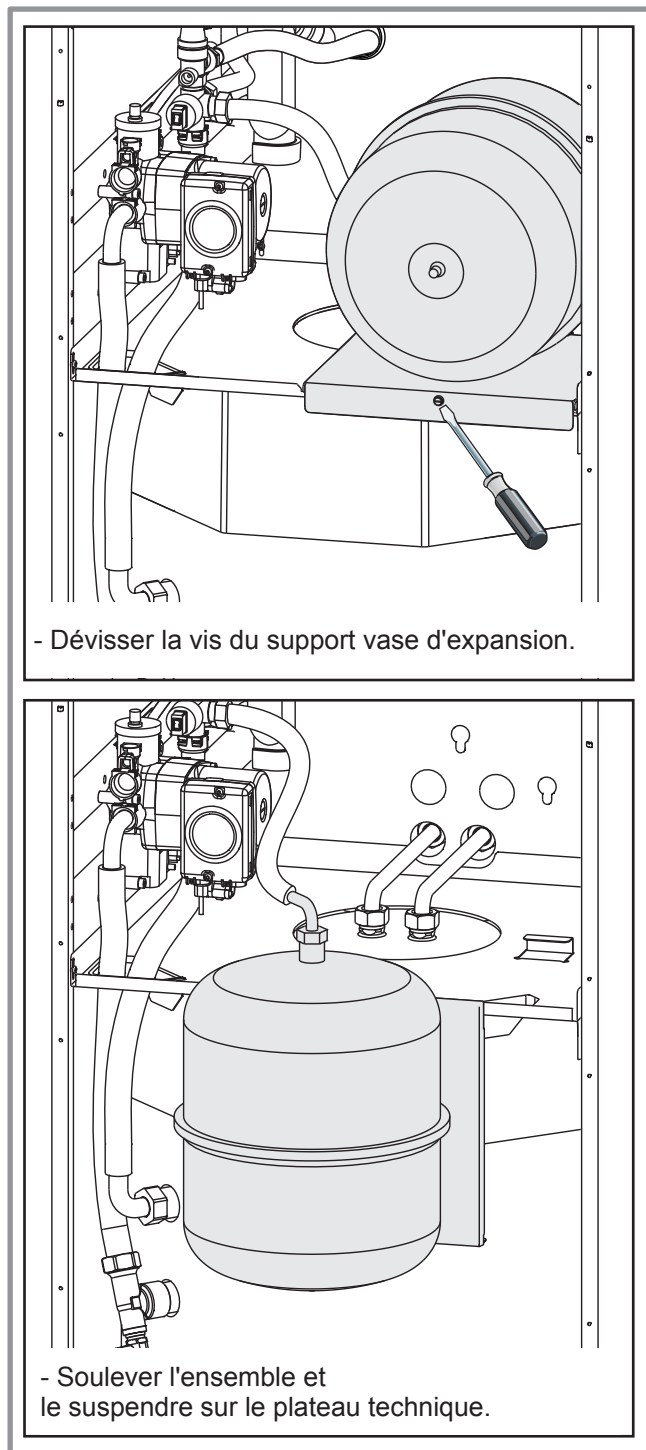


figure 44 - Accès au plateau technique (perfinox condens duo)

6 Maintenance

6.1 Vidange de la chaudière

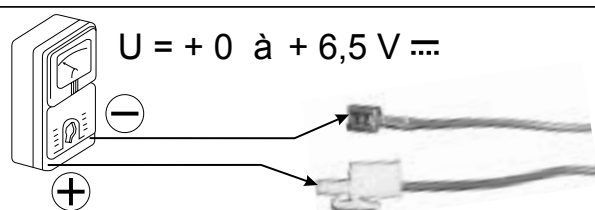
- Mettre la vanne en position intermédiaire.
Sélectionner la ligne **94** (menu I)
(réglage : voir § 4.4.2, page 32).
- Ouvrir le robinet de vidange de la chaudière (*figure 42*, rep. **C**).
- Ouvrir le purgeur de la chaudière (*figure 42*, rep. **A**).
- Ouvrir les purgeurs placés au point le plus haut de l'installation.

6.2 Contrôle ACI

Vérifier la polarité.

Contrôler la tension : L'appareil étant sous tension, la valeur de la tension doit être positive et se situer entre + 0 et + 6.5 V en courant continu.

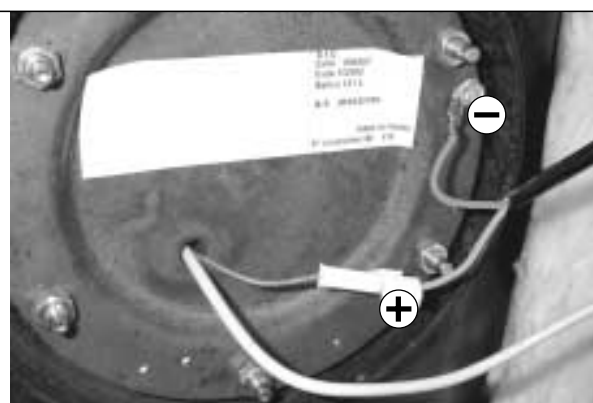
Contrôle de l'alimentation ACI



Raccordement ACI :

- Le **-** sur la masse du ballon,
- Le **+** sur le connecteur de l'électrode.

Raccordement



6.3 Messages et informations

6.3.1 Informations

La touche Info  permet d'appeler diverses informations.

Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

Ligne	Désignation informations
1	Température chaudière.
2	Température extérieure.
3	Température ambiante.
4	Consigne d'ambiance.
5	Non concerné.
6	Non concerné.
7	Température ECS.
8	Consigne ECS.
9	Consigne température de chaudière.
10	État circuit chauffage.
11	État ECS.
12	État Chaudière.
13	Vitesse du ventilateur
14	Modulation du brûleur
15	Courant d'ionisation

6.3.2 Messages de maintenance

Les messages de maintenance sont signalés par l'afficheur de l'interface utilisateur.

L'afficheur indique le symbole .

Le code 22 indique une pression hydraulique trop basse comprise entre 0.8 et 0.5 bar. Ajouter de l'eau jusqu'à ce que la pression du circuit hydraulique atteigne 1.5 bar.

☞ **En cas de remplissage fréquent procéder au contrôle d'étanchéité de l'installation.**

6.3.3 Messages d'erreur

Les défauts ou pannes de la chaudière sont signalés par l'afficheur de l'interface utilisateur.

L'afficheur indique le symbole .

Appuyer sur la touche  pour obtenir des détails sur l'origine du défaut.

Lorsque l'erreur est résolue, les défauts sont ré-initialisés à zéro automatiquement.

Code d'erreur	Causes probables	Proposition d'actions
10 - Sonde température extérieure	Court-circuit, Sonde débranchée ou coupée. Sonde défectueuse. Autre défaut.	- Vérifier le câblage de la sonde, - Remplacer la sonde.
20 - Sonde de chaudière 1		
28 - Sonde gaz fumée		
30 - Sonde de départ 1 (Circuit 1)		
40 - Sonde de retour 1 (Circuit 1)		
50 - Sonde ECS 1		
60 - Sonde d'ambiance 1 (Circuit 1)		
78 - capteur pression hydraulique	Capteur de pression d'eau en court-circuit. Capteur de pression d'eau débranché (circuit ouvert).	- Vérifier le câblage du capteur, - Vérifier le câblage du connecteur. - Remplacer le capteur.
83 - BSB, court-circuit	Problème de câblage (entre sonde ou centrale d'ambiance, afficheur et régulateur)	- Vérifier le câblage
84 - BSB, collision adresses	Erreur de communication (entre centrale d'ambiance, afficheur et régulateur)	-
85 - Erreur communication radio BSB	Erreur de communication (entre centrale d'ambiance radio, sonde radio et régulateur)	-
91 - Perte données EEPROM	Erreur interne au régulateur (perte de données dans la mémoire interne).	- Remplacer la carte électronique
105 - Alarme de maintenance	Maintenance en cours	- Désactiver les fonctions manuelles
109 - Surveillance température chaudière	-	-
110 - Fonction sécurité de surchauffe activée.	Contact X18a ouvert	- Vérifier le shunt X18a.
	Court-circuit sur la vanne gaz, Court-circuit sur l'électrode d'allumage.	- Supprimer la cause du court-circuit. - Remplacer le LMS.
	Protection de surchauffe activée.	- Laisser la chaudière refroidir, effectuer un reset de la carte électronique
121 - T° départ CC1	Consigne de température départ CC1 non atteinte.	-
125 - T° chaudière trop haute	-	Laisser la chaudière refroidir, effectuer un reset
126 - T° de charge ECS	Consigne de température ECS non atteinte.	-
127 - T° anti-légionelles	Consigne de température anti-légionelles non atteinte.	-
128 - Perte de flamme en fonctionnement	Le courant d'ionisation est faible.	- Vérifier l'électrode d'ionisation. - Vérifier la pression d'alimentation en gaz. - Vérifier la combustion. - S'assurer de la bonne étanchéité du circuit gaz brûlés de la chaudière.
	Inversion phase-neutre.	- Contrôler les polarités.
	Baisse de tension	- Contrôler la tension.
130 - T° fumée trop élevée	Mauvaise circulation. Sonde fumée défectueuse.	- Vérifier l'échangeur. - Vérifier la sonde fumées.
133 - Pas d'apparition de la flamme après écoulement du temps de sécurité.	-	- Vérifier les électrodes. - Vérifier l'alimentation en gaz. - Vérifier la ligne 230 V.

Code d'erreur	Causes probables	Proposition d'actions
151 - Erreur interne au régulateur	Courant d'ionisation détecté en phase d'arrêt ou d'attente.	- Vérifier la ligne 230 V.
	Défaut vanne gaz.	- Vérifier le câblage du connecteur de la vanne gaz. - Vérifier la vanne gaz.
	Module électronique AGU 2.5 défectueux ou débranché en cours de fonctionnement.	- Vérifier la nappe et son branchement, effectuer un Reset sur la chaudière. - Si le défaut persiste, remplacer le module électronique AGU2.5.
	La fonction de limitation du courant d'ionisation a augmenté la vitesse du ventilateur au maximum.	- Vérifier l'électrode d'ionisation. - Vérifier la cheminée. - Vérifier l'alimentation en gaz.
	Défaut interne de la carte de régulation.	- Remplacer la carte de régulation
152 - Erreur paramétrage	Anomalie dans le paramétrage.	- Recharger les programmes d'origine dans la carte de régulation. - ou Remplacer la carte de régulation
153 - Appareil verrouillé en manuel	Reset effectué lorsque non nécessaire (écran d'affichage bloqué).	- Appuyer sur la touche "RESET" pendant 2 secondes.
320 - Sonde de charge ECS	Court-circuit, Sonde débranchée ou coupée. Sonde défectueuse. Autre défaut.	- Vérifier le câblage de la sonde, - Remplacer la sonde.
322 - Pression d'eau trop élevée.	Pression d'eau trop élevée ou faux contact	- Ajuster la pression d'eau du réseau chauffage - Vérifier le câblage du capteur
323 - Fonction sécurité pression d'eau mini activée	Pression d'eau < 0,5 bar ou faux contact	
385 - Soutension secteur	-	- Vérifier l'alimentation générale.
432 - Terre non connectée	Câble coupé ou débranché. Installation non reliée à la terre.	- Vérifier le câblage. - Vérifier le raccordement de l'installation.
433 - T° échangeur	Problème de circulation. By-pass bouché.	- Vérifier la circulation. - Vérifier le fonctionnement du by-pass.

6.3.4 Liste des états

N°	Désignation
1	Thermostat de sécurité déclenché
2	Erreur / Déangement
7	Fonction ramonage en cours
18	En fonctionnement
19	Prêt
24	Protection hors gel active
25	Arrêt
51	Aucune demande
67	Marche forcée ECS active
69	Charge ECS active
75	Consigne ECS atteinte
93	Marche forcée consigne confort
95	Charge ECS à la consigne anti-légionelle
96	Charge ECS à la consigne confort
97	Charge ECS à la consigne réduit
98	Température anti-légionelle atteinte
99	Température ECS confort atteinte
100	Température ECS réduit atteinte
101	Protection hors gel de l'habitation active (ambiance)

N°	Désignation
111	Optimisation à l'enclenchement + Boost de chauffage
112	Optimisation à l'enclenchement
113	Boost de chauffage
114	Régime chauffage confort
115	Optimisation à l'arrêt
116	Régime chauffage réduit
117	Protection hors gel de l'installation active (circuit de chauffage)
118	Fonctionnement été (arrêt automatique été/hiver)
119	24 heures éco actif (arrêt automatique jour/nuit)
120	Arrêt automatique (réduit accéléré)
141	Protection hors gel de la chaudière active
166	Circuit chauffage en fonctionnement
168	ECS en fonctionnement
200	Prêt
234	Mise en sécurité de surchauffe



Blank lined area for writing or drawing.

7 Plans de câblage électrique

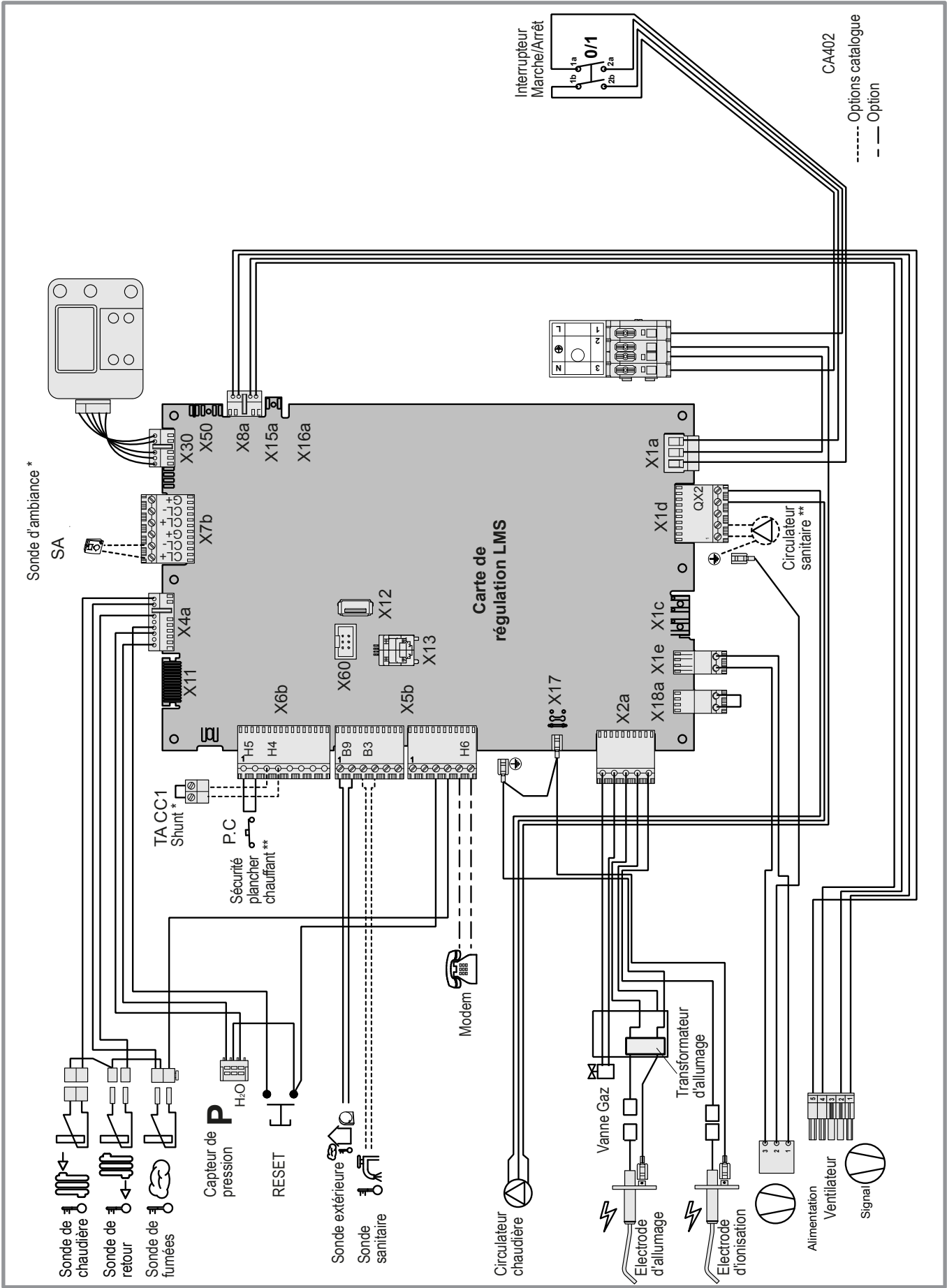


figure 45 - Câblage électrique, perfinox condens 5000

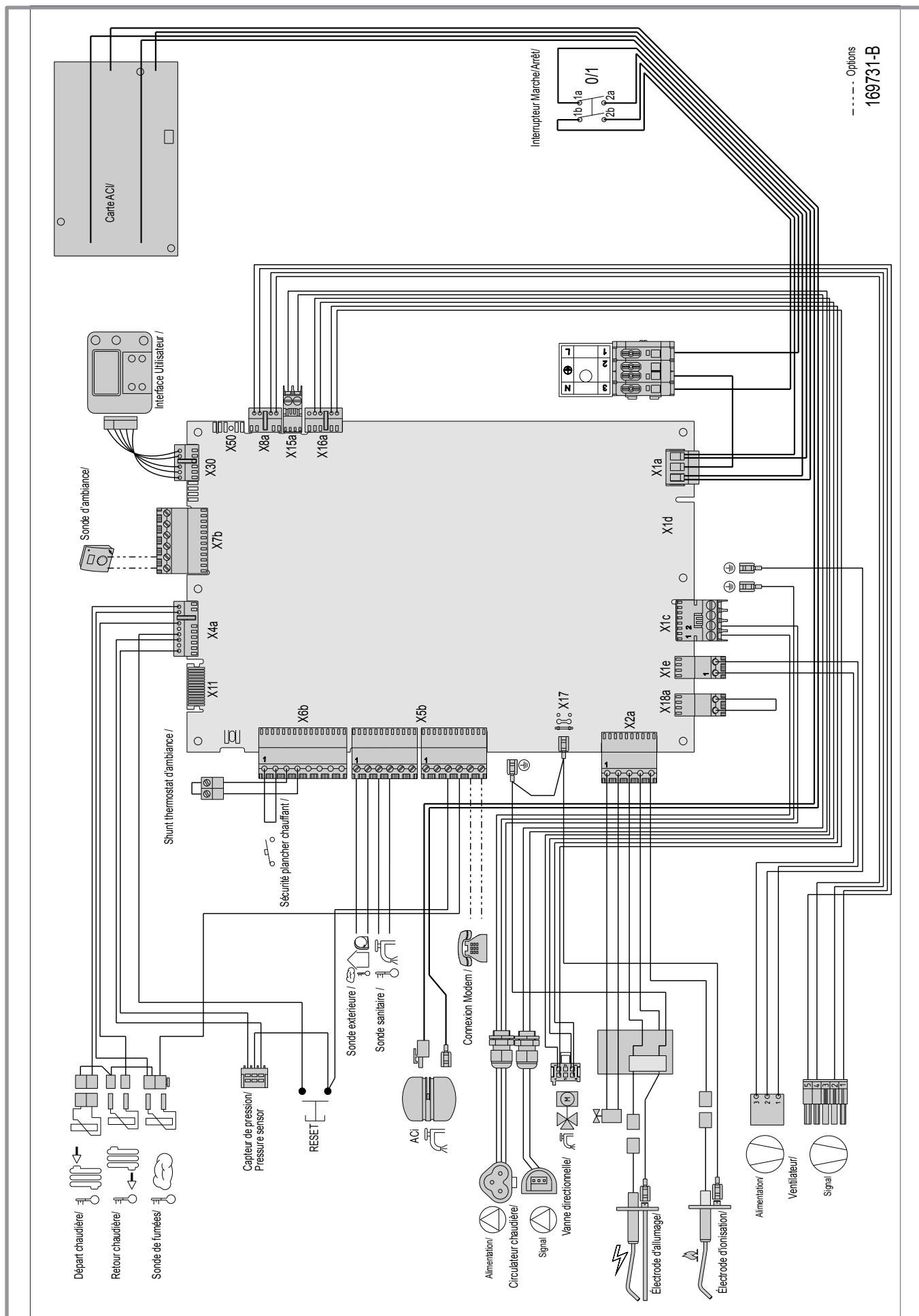


figure 46 - Câblage électrique, perfinox condens duo 5000

8 Consignes de sécurité

- ☞ Avertissement : Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- ☞ La chaudière a été réglée par votre installateur pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de votre appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un installateur qualifié.
- ☞ Toute intervention sur des organes scellés est interdite.
- ☞ En cas d'odeur de gaz : Ne pas fumer ! Éviter toute flamme nue ou formation d'étincelles, ouvrir portes et fenêtres, fermer le robinet d'alimentation gaz, et prévenir votre installateur chauffagiste.
- ☞ Prière de respecter les instructions de cette notice et d'être vigilant afin d'éviter toute fausse manœuvre.
- ☞ Chaudière raccordée à un conduit de cheminée (avec adaptateur cheminée 073 295). Votre local répondant à des normes de sécurité, ne pas y apporter de modifications (ventilation, conduit de fumées, ouverture, etc.) sans l'avis de votre installateur chauffagiste.

Éviter de provoquer une poussière excessive dans le local lorsque l'appareil est en fonctionnement.

9 Instructions pour l'utilisateur

9.1 Certificat de conformité

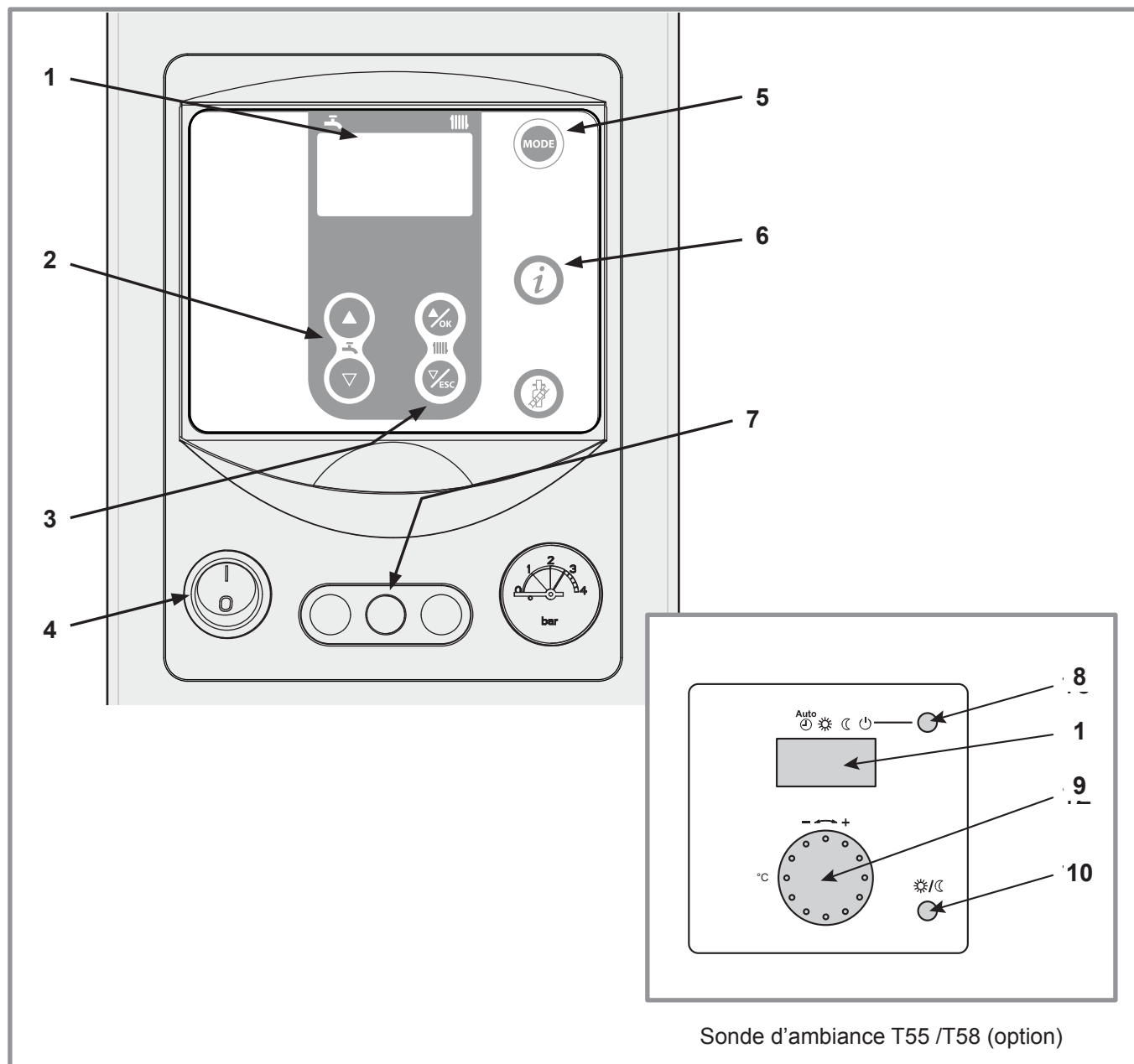
L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité, visé par un organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié).

L'entreprise qui établit le certificat de conformité est une entreprise :

- Inscrite dans une démarche de qualité pour les travaux sur les installations de gaz ;
- Soumise à des contrôles réguliers de la part d'un organisme de contrôle indépendant tel que Qualigaz, à l'occasion desquels l'entreprise peut échanger sur les aspects techniques et réglementaires.

9.2 L'interface utilisateur, la sonde d'ambiance (option)

Rep	Fonctions	- Définitions des fonctions
1	• Affichage digital	- Contrôle du fonctionnement ; - Lecture de la température de chaudière (uniquement sur l'interface), de la température actuelle ; - du régime de chauffe ; - d'un défaut éventuel . - Visualisation des réglages.
2	• Réglage consigne confort ECS • Défilement	- Réglage de la consigne confort de température ECS avec les touches  . - Défilement des lignes de paramètres (après appui de 3 sec sur + / OK).
3	• Réglage consigne confort chauffage • Validation des paramètres • Annulation des paramètres	- Réglage de la consigne confort de température chauffage avec les touches + / OK et - / ESC. - Entrée (+ / OK) dans le menu sélectionné. - Validation (+ / OK) du réglage des paramètres en mode programmation. - Sortie/annulation (- / ESC) en mode programmation.
4	• I/O	- Bouton Marche/Arrêt.
5	• Mode	- Sélection du mode chauffage et/ou ECS. - Touche enclenchement manuel en mode confort ECS : Appuyer sur la touche mode pendant 3 s pour basculer du régime "réduit" vers "confort" (jusqu'à la prochaine commutation du programme horaire ECS).

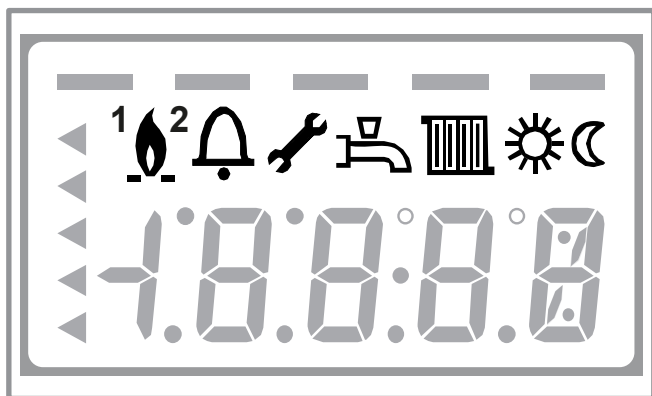


Sonde d'ambiance T55 /T58 (option)

figure 47 -

Rep	Fonctions	- Définitions des fonctions
6	• Information	- Diverses informations. - 🔔 Lecture des codes d'erreur (voir 6.3.3, page 39) . - 🔧 Information concernant la maintenance, le régime de secours (voir. 6.3.3, page 39)
7	• RESET	- Réarmement du boîtier électronique.
8	Sélection du régime de chauffe	- 🔌 Chauffage en service suivant le programme de chauffe (commutation automatique été/hiver). - ☀ Température de confort permanente. - ☾ Température réduite permanente. - ⏻ Régime "veille" avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue).
9	Bouton de réglage	Réglage de la consigne de température confort
10	Touche de présence	Commutation confort / réduit.

9.3 Description de l'affichage



9.4 Première mise en service

L'installation et la première mise en service de l'appareil doivent être faites par un installateur chauffagiste qui vous donnera toutes les instructions pour la mise en route et la conduite de l'appareil.

L'équipement électrique de la chaudière doit être raccordé à la prise de terre.

- S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression au manomètre est suffisante, entre 1.5 et 2 bar.

☞ **À la première mise en service, s'assurer que le siphon est bien rempli d'eau (voir figure 32, page 24)**

- Ouvrir le robinet d'alimentation en combustible.
- Brancher électriquement.

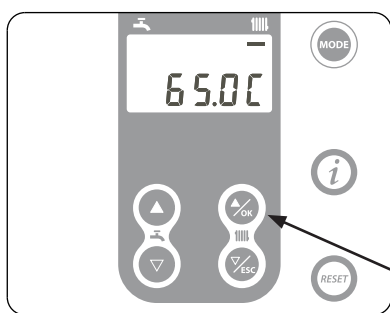
9.5 Mise en route de la chaudière

Votre installateur ayant effectué la première mise en service :

- Enclencher le bouton marche/arrêt.
- L'affichage indique la température de chaudière.
- Régler l'heure et la date en cours (voir § 9.5.1).
- Sélectionner le régime de chauffe  (voir § 9.5.2, page 48)
- Selon modèle et option, sélectionner le régime "ECS"  (voir § 9.5.3, page 50)

Symboles	Définitions
	- Mode chauffage actif
	- Mode sanitaire actif
	- Chauffage en mode confort.
	- Chauffage en mode réduit.
	- Autorisation de fonctionnement brûleur.
	- Message de défaut.
	- Maintenance, régime spécial.
	- Température chaudière
	- Heure
	- Numéro paramètre / Valeur consigne / Code information, erreur, état

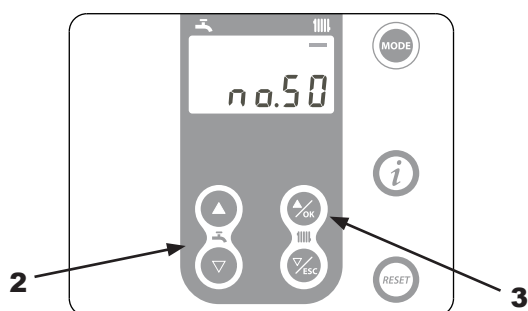
9.5.1 Réglage de l'heure.



(3 secondes)

Affichage de base.

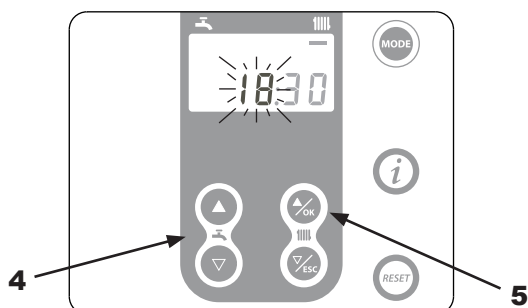
1 - Appuyer 3 secondes sur pour atteindre le menu "utilisateur".



2 - Choisir le menu heure et minutes (ligne 50) :

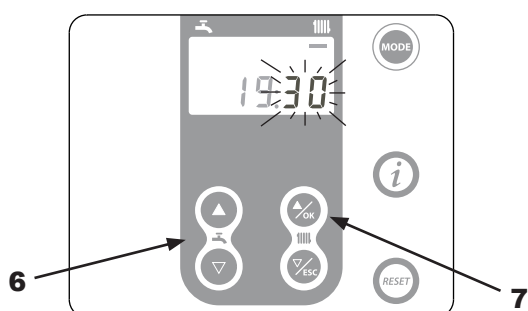
Appuyer sur .

3 - Appuyer sur pour confirmer.
L'affichage de l'heure clignote.



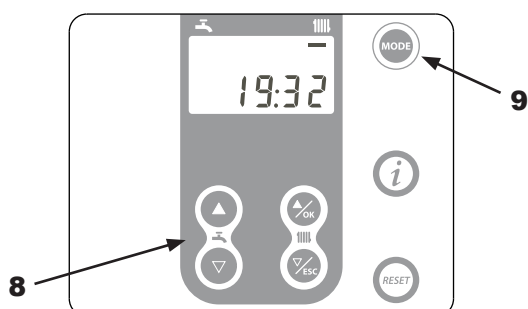
4 - Appuyer sur pour régler l'heure.

5 - Appuyer sur pour confirmer.
L'affichage des minutes clignote.



6 - Appuyer sur pour régler les minutes.

7 - Appuyer sur pour confirmer.
Les réglages sont enregistrés.



8 - Appuyer sur pour effectuer d'autres réglages.

ou

9 - Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche **mode**.

9.5.2 Choix et réglage du mode de chauffage

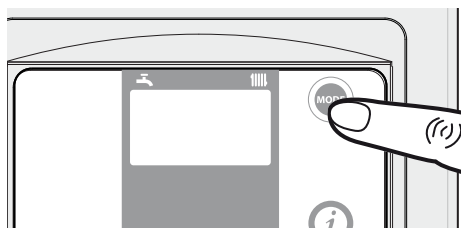
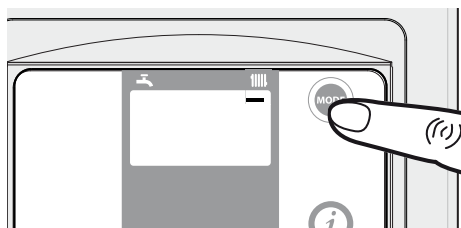
Sélection du régime de chauffe

Pour passer du mode "Auto" au mode "Veille", appuyer plusieurs fois sur **mode**.

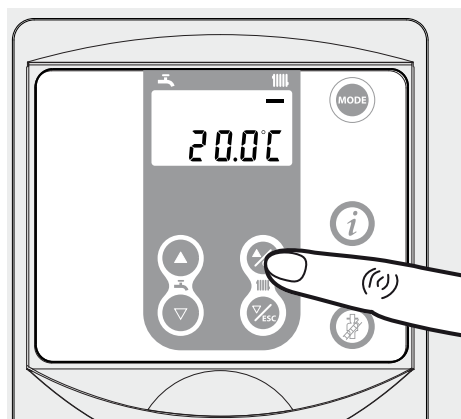
Mode "Auto" : Chauffage en service suivant le programme horaire de chauffe (commutation automatique été/hiver).

Mode "veille" : Arrêt avec protection hors-gel (sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue).

Attention ! Vérifier que le mode ECS reste dans la même position.



Régler la température ambiante de chauffage



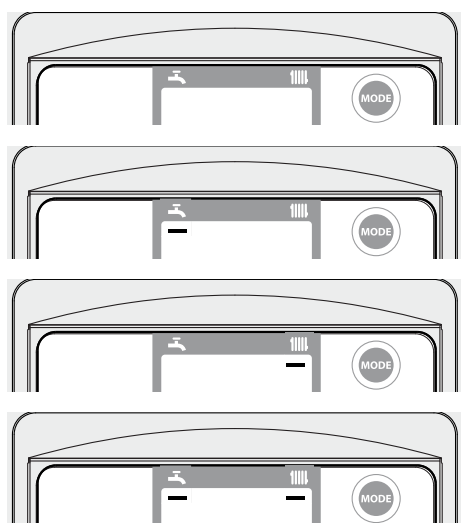
Régler la température ambiante à l'aide des touches :
pour augmenter la température.



pour diminuer la température.

Appuyer sur **mode** pour valider la consigne.

La consigne chauffage réduit est réglable en ligne **74**
(réglage : voir § 9.6.2, page 54).



Mode veille (aucun mode de sélectionné) :

Pas de production d'ECS mais la fonction de protection hors-gel est activée.

Mode ECS seul.

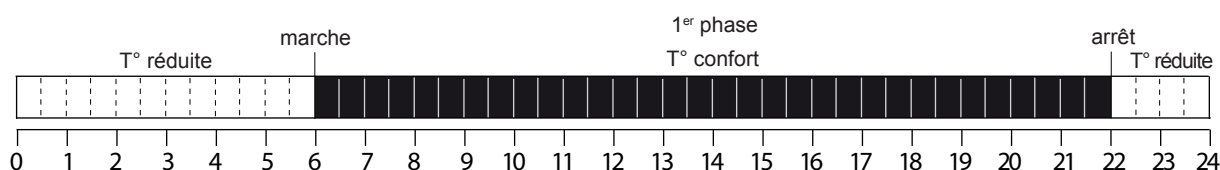
Mode chauffage seul.

Mode ECS + chauffage.

figure 48 - Récapitulatif des différents réglages de mode :

Modifier les périodes de chauffage (menu «Programme horaire chauffage»)

Le programme horaire de chauffage par défaut est défini pour la semaine entière (1-7 : du lundi au dimanche) et de 6:00 à 22:00 en mode confort (de 22:00 à 6:00 en mode réduit).



Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 3 phases de chauffage et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

• **Exemple de programmation de périodes de chauffage:**

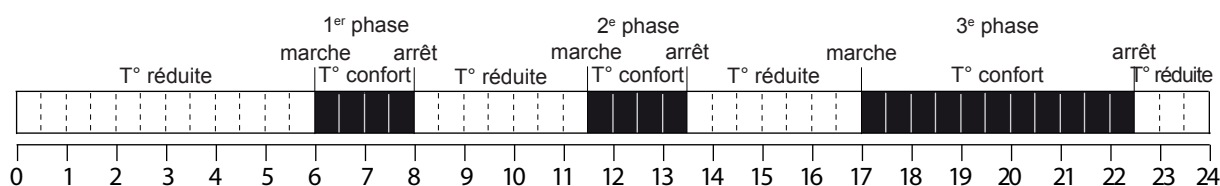
Période de chauffage du lundi au vendredi (1-5).

Une programmation pourra être effectuée pour la période du samedi au dimanche (6-7).

Chaque jour de la semaine peut être programmé différemment et indépendamment.

Appuyer 3 secondes sur pour atteindre le menu «utilisateur»

Sélection du N° de ligne	Réglages	Validation
N°60	Choisir la période : 1-7 : Lun-Dim, 1-5 : Lun-Ven, 6-7 : Sam-Dim, 1 : Lundi, 2 : Mardi, 3 : Mercredi, 4 : Jeudi, 5 : Vendredi, 6 : Samedi, 7 : Dimanche Ex : 1-5 (du lundi au vendredi)	
N°61	Heure de mise en marche de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 6:00	
N°62	Heure de mise en arrêt de la 1^{er} phase de chauffe. Ex : 8:00	
N°63	Heure de mise en marche de la 2^e phase de chauffe. Ex : 11:30	
N°64	Heure de mise en arrêt de la 2^e phase de chauffe. Ex : 13:30	
N°65	Heure de mise en marche de la 3^e phase de chauffe. Ex : 17:00	
N°66	Heure de mise en arrêt de la 3^e phase de chauffe. Ex : 22:30	
Continuer la programmation pour une autre période (ligne 60) Ex : 6-7 (samedi et dimanche) ou Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche		



9.5.3 Choix et réglage du mode ECS (si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire.)

Sélection du mode ECS (Eau Chaude Sanitaire)

Pour passer du mode «Actif» au mode «Inactif», appuyer plusieurs fois sur **mode**.

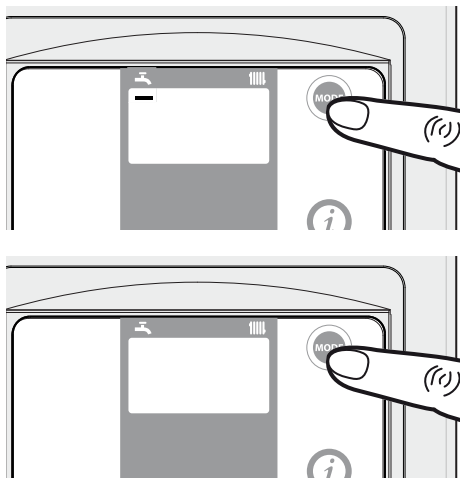
Mode «Actif» : Production d'ECS en fonction du programme horaire.

Enclenchement manuel (marche forcée) : Appuyer sur la touche **mode** pendant 3s (commutation «réduit» vers «confort» pour un cycle de chauffe ECS).

Mode «Inactif» : Production d'ECS à l'arrêt avec fonction antigel de l'eau sanitaire active.

(Sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue).

Attention ! Vérifier que le mode Chauffage reste dans la même position.



Régler la température confort ECS

Régler la température confort à l'aide des boutons :

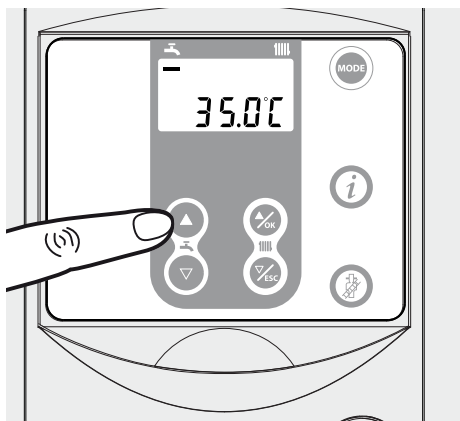


pour augmenter la température ECS.



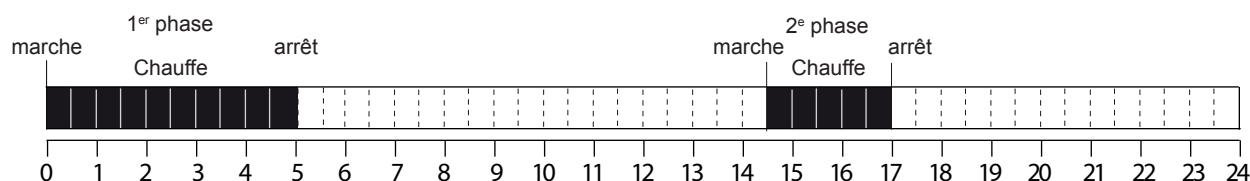
pour diminuer la température ECS.

Appuyer sur la touche **mode** pour valider la consigne.



Modifier les périodes de chauffe ECS (menu «Réglage de l'ECS»)

Le programme horaire de chauffe ECS par défaut est défini pour la semaine entière (1-7 : du lundi au dimanche) et de 0:00 à 5:00 (1^{ère} phase de chauffe ECS) et de 14:30 à 17:00 (2^e phase de chauffe ECS).



Pour votre confort, vous pouvez régler jusqu'à 3 phases de chauffe ECS et sur différentes périodes (semaine, jour,...).

Exemple de programmation de périodes de chauffe ECS:

Période de chauffe ECS du lundi au dimanche (1-7).

Chaque jour de la semaine peut être programmé différemment et indépendamment.

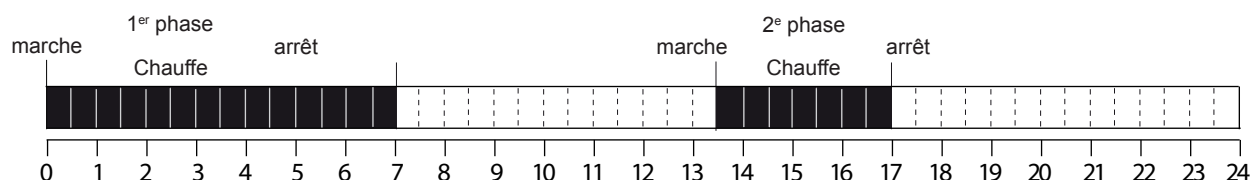
Appuyer 3 secondes sur  pour atteindre le menu «utilisateur».

Sélection du N° de ligne	Réglages	Validation
  N°67 	Choisir la période : 1-7 : Lun-Dim, 1-5 : Lun-Ven, 6-7 : Sam-Dim, 1 : Lundi, 2 : Mardi, 3 : Mercredi, 4 : Jeudi, 5 : Vendredi, 6 : Samedi, 7 : Dimanche Ex : 1-7 (du lundi au dimanche)	
  N°68 	Heure de mise en marche de la 1^{ère} phase de chauffe. Ex : 0:00	
  N°69 	Heure de mise en arrêt de la 1^{ère} phase de chauffe. Ex : 5:00	
  N°70 	Heure de mise en marche de la 2^e phase de chauffe. Ex : 14:30	
  N°71 	Heure de mise en arrêt de la 2^e phase de chauffe. Ex : 17:00	
  N°72 	Heure de mise en marche de la 3^e phase de chauffe. Ex : --:--	
  N°73 	Heure de mise en arrêt de la 3^e phase de chauffe. Ex : --:--	

Continuer la programmation pour une autre période (ligne 67)

ou

Revenir à l'affichage de base en appuyant sur la touche .



9.5.4 Périodes de vacances

Il est possible de régler des périodes de vacances durant lesquelles le chauffage fonctionne en mode **réduit** ou en mode **hors-gel** (sous réserve que l'alimentation électrique de la chaudière ne soit pas interrompue). La production d'ECS ne fonctionne pas durant ces périodes.

Exemple de programmation d'une période de vacances

Du 14 février au 25 février en mode protection hors gel.

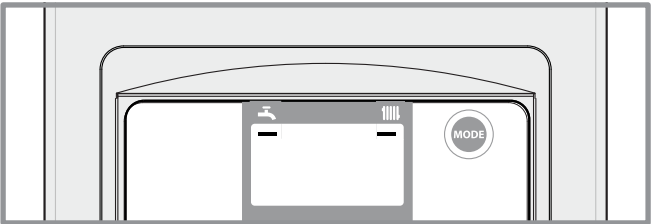
Appuyer 3 secondes sur  pour atteindre le menu «utilisateur».

Sélection du N° de ligne	Réglages	Validation
  N°88 	  DÉBUT : Ex : Jour / mois . . / . .	
	Régler le mois. (01 à 12) Ex : . . / 02	
	Régler le jour. (01 à 31) Ex : 14 / 02	
  N°89 	  FIN Ex : Jour / mois . . / . .	
	  Régler le mois. (01 à 12) Ex : . . / 02	
	  Régler le jour. (01 à 31) Ex : 25 / 02	
  N°90 	  Niveau de température. 0 = Protection hors-gel 1 = Réduit Ex : 0	

Le chauffage reprendra automatiquement le programme de chauffe habituel le jour suivant la date de fin de vacances (Pour cet exemple, le 26 février).

☞ **Pour que le programme vacances soit actif, le régime de chauffage et le régime ECS doivent être activés :**

Lors de la période de vacances, la régulation mettra automatiquement la chaudière en veille (les curseurs s'effacent pendant cette période) ou en réduit.





Handwriting practice area consisting of 20 horizontal lines.

9.6 Paramétrage de la régulation

9.6.1 Généralités

- Seuls les paramètres accessibles au niveau :

Utilisateur final.

sont décrits dans le § 9.6.3

- Les paramètres accessibles aux niveaux :

Mise en service.

sont décrits dans le chapitre réservé aux professionnels.

Ne pas apporter de modifications à ces paramètres sans l'avis de ces professionnels.

9.6.2 Réglage des paramètres

L'écran étant à l'affichage de base.

- Appuyer sur  pendant 3 sec.

Une fois dans le niveau **utilisateur final** (l'écran affiche n° 50 en clignotant).

- Faire défiler la liste des menus (n°...) avec les touches  ou .

- Choisir le menu souhaité avec ,

l'affichage clignote.

- Ajuster le paramètre avec les touches  ou .

- Valider le réglage en appuyant sur .

- Pour revenir au menu, appuyer sur .

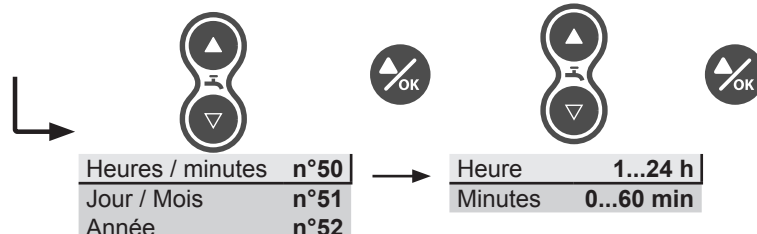
Si aucun réglage n'est effectué pendant 8 minutes, l'écran retourne automatiquement à l'affichage de base.

Affichage de base



Appui 3s

Utilisateur final

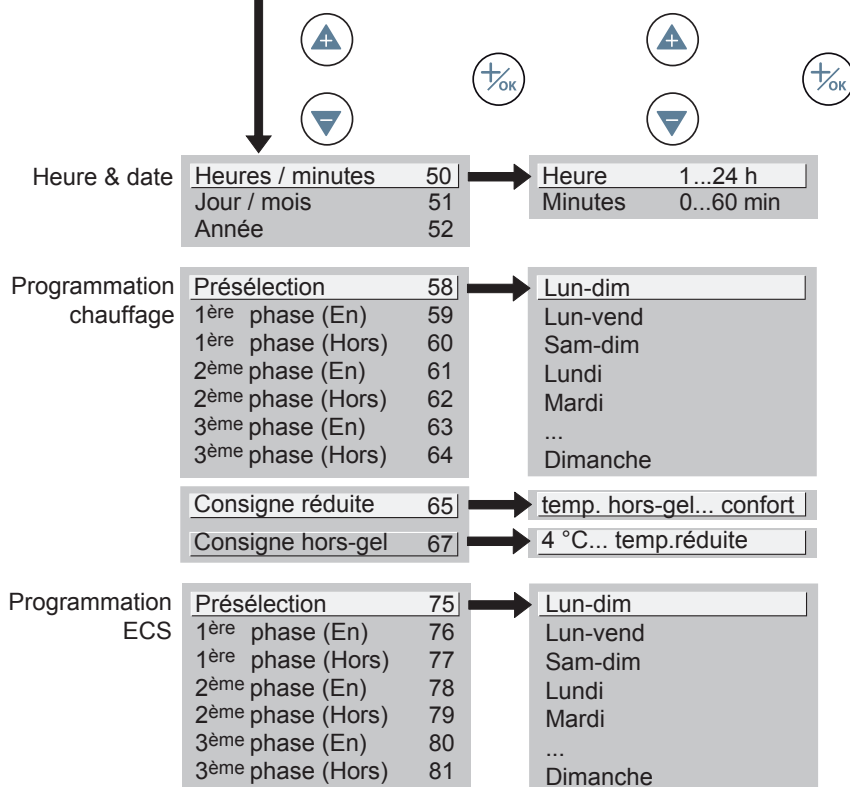


Affichage de base



Appui 3 secondes

Utilisateur final Installateur



9.6.3 Liste des réglages Utilisateur final

Ligne	Fonction	Plage de réglage ou affichage	Incrément de réglage	Réglage de base
Réglages heure et date				
50	U Heures / minutes	00:00... 23:59	1	1:00
51	U Jour / mois	01.01... 31.12	1	01.01
52	U Année	2004... 2099	1	2004
Programme horaire pour le chauffage				
60	U Présélection jour / semaine	1-7 : Lun-Dim, 1-5 : Lun-Ven, 6-7 : Sam-Dim, 1 : Lundi, ... , 6 : Samedi, 7 : Dimanche	-	1-7
61	U 1 ^{ère} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	6:00
62	U 1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	22:00
63	U 2 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
64	U 2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
65	U 3 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
66	U 3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
Programme horaire ECS (si l'installation est équipée d'un ballon sanitaire.)				
67	U Présélection jour / semaine	1-7 : Lun-Dim, 1-5 : Lun-Ven, 6-7 : Sam-Dim, 1 : Lundi, ... , 6 : Samedi, 7 : Dimanche	-	1-7
68	U 1 ^{ère} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	6:00
69	U 1 ^{ère} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	22:00
70	U 2 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
71	U 2 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
72	U 3 ^{ème} phase (en service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
73	U 3 ^{ème} phase (hors service)	00:00... 24:00	10 min	--:--
Réglage du chauffage				
74	U Consigne réduite	température hors-gel... température confort	0,5 °C	16 °C
75	U Pente de la courbe de chauffe voir <i>figure 39, page 31.</i>	0,1... 4	0,02	1,5
78	U Limite de chauffe été/hiver	8 °C... 30 °C	0,5 °C	18 °C
	Lorsque la moyenne des températures extérieures des 24 dernières heures atteint 18 °C le régulateur arrête le chauffage (par mesure d'économie).			
Vacances				
88	U Date de début de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	--:--
89	U Date de fin de vacances (jour / mois).	01.01... 31.12	1	--:--
90	U Mode fonctionnement vacances	0 = Protection hors-gel, 1 = Réduit	-	0

9.7 Conduite de l'installation

- Se référer aux instructions de votre installateur chauffagiste.
- Vérifier régulièrement la pression de l'eau dans le circuit chauffage (entre 1.5 et 2 bar) *rep. 1, figure 49*.
 - ☞ **En cas de remplissage fréquent (faire) procéder au contrôle d'étanchéité de l'installation.**
 - ☞ **L'apport d'eau fréquent présente un risque d'entartrage pour l'échangeur et nuit à la longévité de celui-ci.**

9.8 Affichage d'information

La touche Info  permet d'appeler diverses informations.

Selon le type d'appareil, la configuration et l'état de fonctionnement certaines lignes d'informations peuvent ne pas être disponibles.

- Codes d'erreur :

L'afficheur indique le symbole .

☞ **Consulter votre technicien chauffagiste.**

- Codes de maintenance ;

Codes de fonctionnement spécial :

L'afficheur indique le symbole .

☞ **Consulter votre technicien chauffagiste.**

- Diverses informations (voir ci-après).

Ligne	Désignation informations
1	Température chaudière.
2	Température extérieure.
3	Température ambiante.
4	Consigne d'ambiance.
5	Non concerné.
6	Non concerné.
7	Température ECS.
8	Consigne ECS.
9	Consigne température de chaudière.
10	État circuit chauffage.
11	État ECS.
12	État Chaudière.
13	Vitesse du ventilateur
14	Modulation du brûleur
15	Courant d'ionisation

9.9 Purge du corps de chauffe

La purge consiste à évacuer l'air qui se serait accumulé à la partie haute du corps de chauffe.

- Pour accéder facilement au purgeur, déposer la façade de la chaudière.

Pour purger :

- Ouvrir le robinet de purge (rep. A, *figure 42, page 36*) jusqu'à l'obtention d'un jet d'eau continu, puis refermer le robinet.

☞ **En fonctionnement normal, le bouchon du purgeur automatique doit être desserré (rep. B, *figure 42, page 36*).**

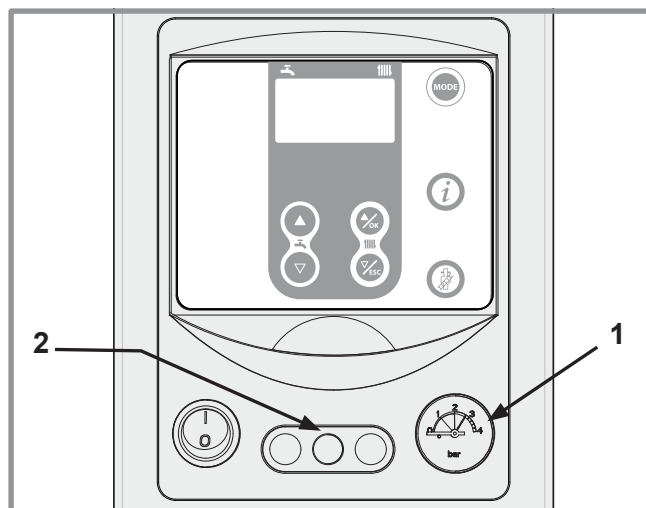


figure 49 - Manomètre - Reset

9.10 Arrêt de la chaudière

- En cas d'arrêt prolongé avec date de retour connue :
 - Régler le programme vacances (menu Vacances, *page 52*).
- En cas d'arrêt prolongé avec date de retour inconnue :
 - Pour une protection "hors gel" active, le régime de chauffage et le régime ECS doivent être en régime veille (voir *figure 48, page 48*).

☞ Remarques

- La fonction hors gel est active à condition que la chaudière reste alimentée électriquement.
- Modèles duo : la protection ACI est assurée à condition que la chaudière reste alimentée électriquement.

9.11 Dispositif de sécurité

Lors d'une anomalie de fonctionnement, l'afficheur indique le symbole .

Appuyer sur la touche  pour afficher le code d'erreur. L'appareil peut s'arrêter et redémarrer automatiquement à la disparition du problème.

Certaines anomalies provoqueront la mise en sécurité de la chaudière (codes erreur **78, 128 et 133**). Dans ce cas, réarmer la chaudière : appui court sur le bouton blanc (voir repère 2, *figure 49*).

Si la chaudière ne se remet pas en route, prévenir le technicien chauffagiste.

9.12 Vidange du ballon sanitaire

- Fermer l'entrée d'eau froide du ballon sanitaire.
- Ouvrir le robinet de vidange du ballon sanitaire (rep. D, *figure 42, page 36*).

	OFF	Voyant éteint Le circulateur ne fonctionne pas, pas d'alimentation électrique.
		Voyant allumé vert: Le circulateur fonctionne normalement.
	 10 min.	Voyant clignotant vert: Fonctionnement en mode dégazage (10 minutes).
	Auto Test	Voyant clignotant vert/rouge: Erreur de fonctionnement avec redémarrage automatique.
		Voyant clignotant rouge: Erreur de fonctionnement.

*figure 50 - perfinox condens 5000
signaux de fonctionnement du circulateur*

9.13 Entretien

Les opérations d'entretien doivent être effectuées régulièrement afin d'assurer le fonctionnement en toute sécurité de l'installation de chauffage.

La chaudière et le brûleur doivent être nettoyés et contrôlés 1 ou 2 fois par an selon les conditions d'utilisation.

Modèles duo : l'entretien du ballon doit être effectué une fois par an (la fréquence peut varier selon la dureté de l'eau).

Le conduit ventouse (ou la cheminée) doit être vérifié et nettoyé régulièrement par un spécialiste (1 fois par an).

Vérifier que l'évacuation des condensats n'est pas bouchée.

Déposer le siphon et le rincer à l'eau claire (à la mise en service, verser un verre d'eau dans le siphon [figure 32, page 24](#)).

Attention : Les condensats sont acides. Pour la maintenance, utiliser des gants et des lunettes résistants aux acides.

Ces opérations doivent être effectuées par un spécialiste qui contrôlera aussi les dispositifs de sécurité de la chaudière et de l'installation.

Toutes les parties de l'habillage peuvent être nettoyées avec un chiffon doux sec ou légèrement humide.

Ne pas utiliser de nettoyants abrasifs.

9.14 Fin de vie de l'appareil

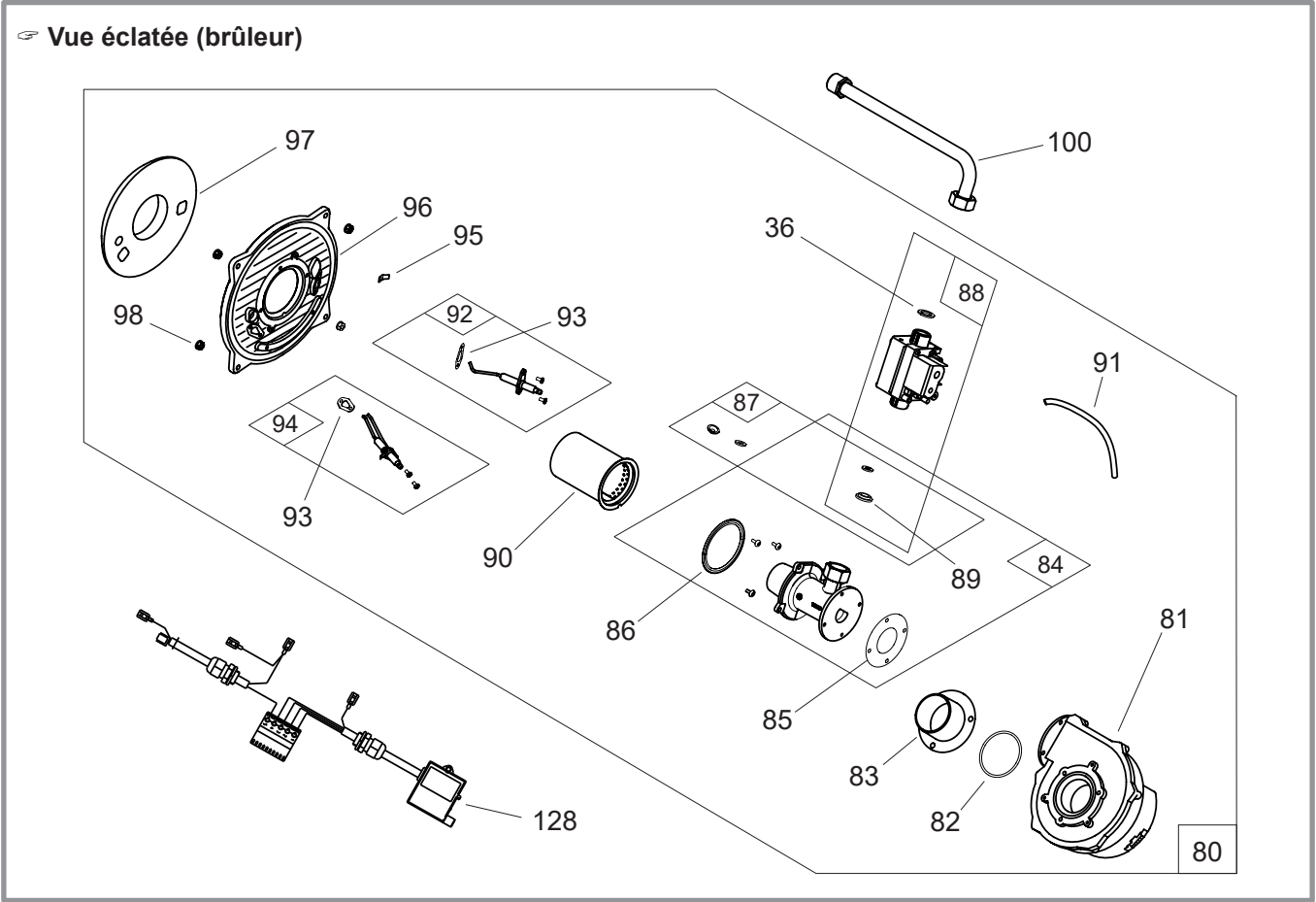
Le démantèlement et le recyclage des appareils doivent être pris en charge par un service spécialisé. En aucun cas les appareils ne doivent être jetés avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

En fin de vie de d'appareil, veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour procéder au démantèlement et recyclage de cet appareil.



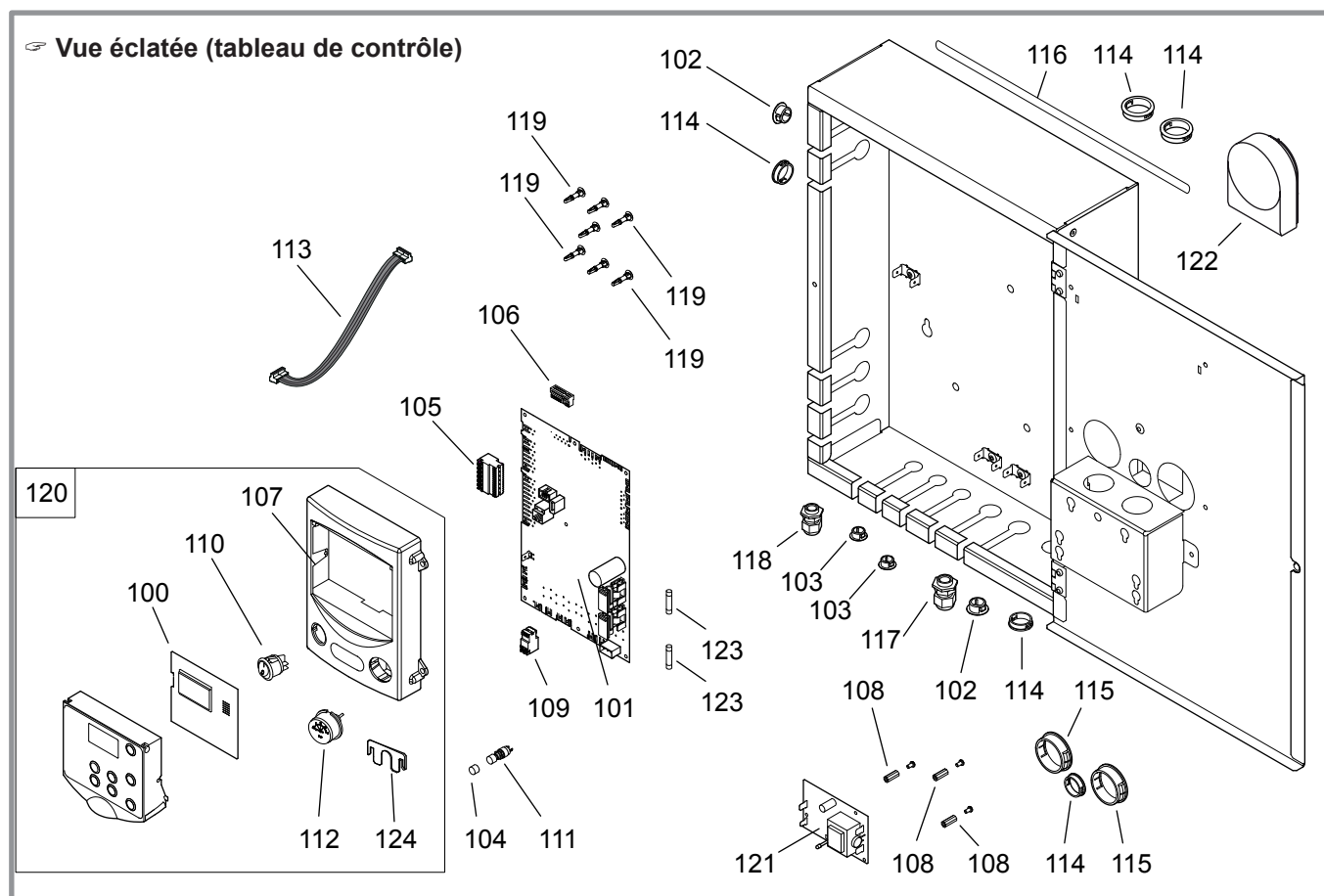
10 Pièces détachées

Pour toute commande de pièces détachées, indiquer : le type et le code de l'appareil, la désignation et le code de la pièce.



A =	perfinox condens 5024 (V)IR = 021789 perfinox condens duo 5024 (V)IR = 021786
B =	perfinox condens duo 5028 (V)IR = 021787

N°Code	Désignation	Type	A	B	Σ
36	142442 Joint	20x27	A	B	07
80	923714 Brûleur		A	-	01
80	923715 Brûleur		-	B	01
81	188535 Ventilateur		A	B	01
82	142715 Joint torique	63x3	A	B	01
83	100142 Adaptateur	Ø 60	A	B	01
84	950102 Mélangeur air-gaz		A	B	01
85	142453 Joint		A	B	01
86	142456 Joint	Ø 70	A	B	01
87	974317 Diaphragmes et joint	G20 - G31	A	B	01
88	988110 Vanne gaz		A	B	01
89	142381 Joint		A	B	01
90	105565 Rampe brûleur		A	-	01
90	105545 Rampe brûleur		-	B	01
91	183114 Tube	4x7	A	B	0,2 m
92	923005 Électrode d'ionisation		A	B	01
93	142455 Joint		A	B	02
94	923006 Électrode		A	B	01
95	146209 Languette		A	B	01
96	159039 Porte de foyer		A	B	01
97	141090 Isolant de porte		A	B	01
98	122215 Écrou	M6	A	B	04
100	183257 Tuyau d'alimentation gaz		A	-	01
100	183260 Tuyau d'alimentation gaz		-	B	01
128	133164 Faisceau allumeur		A	B	01



A = perfinox condens 5024 (V)IR = 021789
B = perfinox condens duo 5024 (V)IR = 021786
C = perfinox condens duo 5028 (V)IR = 021787

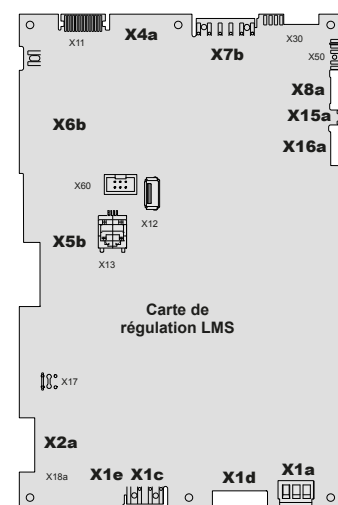
N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	Σ
100	102189	Carte interface	AVS37	A	B	C	01
101	965403	Carte de régulation	24 kW	A	B	-	01
101	965404	Carte de régulation	28 kW	-	-	C	01
102	104725	Bouchon	Ø 15,95	A	-	-	02
102	104725	Bouchon	Ø 15,95	-	B	C	01
103	104730	Bouchon	Ø 12,7	A	-	-	02
103	104730	Bouchon	Ø 12,7	-	B	C	01
104	109099	Capuchon		A	B	C	01
105	110892	Connecteur		A	B	C	01
106	110898	Connecteur		A	B	C	01
107	112825	Châssis		A	B	C	01
108	124408	Entretoise		-	B	C	03
109	133108	shunt		A	B	C	01
110	139252	Interrupteur		A	B	C	01
111	139262	Interrupteur poussoir		A	B	C	01
112	149994	Manomètre		A	B	C	01
113	153016	Nappe de raccordement		A	B	C	01
114	157311	Passe-fils		A	-	-	03
114	157311	Passe-fils		-	B	C	05
115	157312	Passe-fils		A	B	C	02
116	159205	Profilé		A	B	C	0,22 m
117	161016	Presse-étoupe		A	B	C	01
118	161021	Presse-étoupe		A	B	C	01
119	175050	Support de carte		A	B	C	07
120	909705	Châssis afficheur		A	B	C	01
121	197160	Carte électronique	ACI	-	B	C	01
122	198747	Sonde extérieure	QAC 34	A	B	C	01
123	199910	Fusible	6,3 A	A	B	C	02
124	251407	Butée		A	B	C	01

Vue éclatée (faisceaux)

N°	Code	Désignation.....	Type.....	A.....	B.....	Σ
105	110892	Connecteur.....	6x.....	A.....	B.....	01
106	110898	Connecteur.....	6x.....	A.....	B.....	01
125	133160	Faisceau ventilateur.....		A.....	B.....	01
126	133162	Faisceau sondes.....		A.....	B.....	01
127	133202	Faisceau circulateur.....		A.....	B.....	01
128	133164	Faisceau allumeur.....		A.....	B.....	01
129	133165	Faisceau alimentation.....		A.....	B.....	01
130	133170	Faisceau.....		A.....	B.....	01
131	109698	Faisceau ACI.....		A.....	B.....	01
132	133161	Faisceau moteur pas à pas.....		A.....	B.....	01
133	133216	Faisceau hydrobloc.....		A.....	B.....	01
134	133217	Faisceau PWM.....		A.....	B.....	01

A = perfinox condens **5024** (V)IR = **021789**

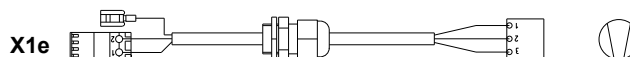
B = perfinox condens **duo 5024** (V)IR = **021786**
perfinox condens **duo 5028** (V)IR = **021787**



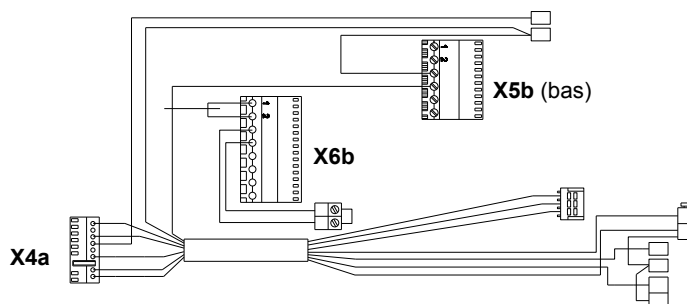
105 (110892)  **X5b (haut)**

106 (110898)  **X7b**

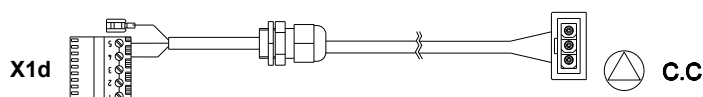
125 (133160)



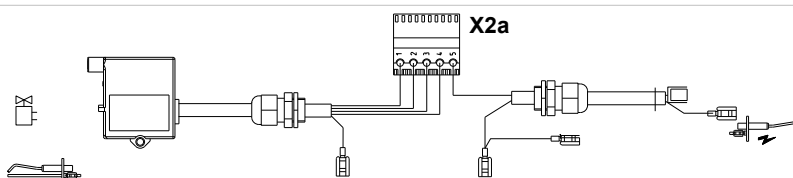
126 (133162)



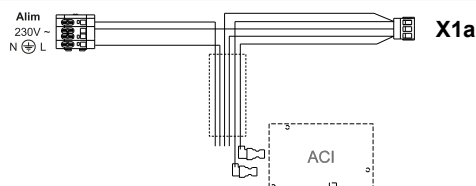
127 (133202)



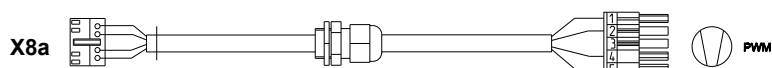
128 (133164)



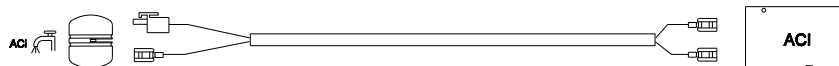
129 (133165)



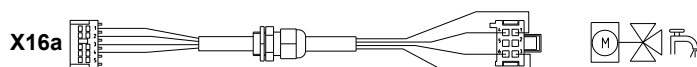
130 (133170)



131 (109698)



132 (133161)



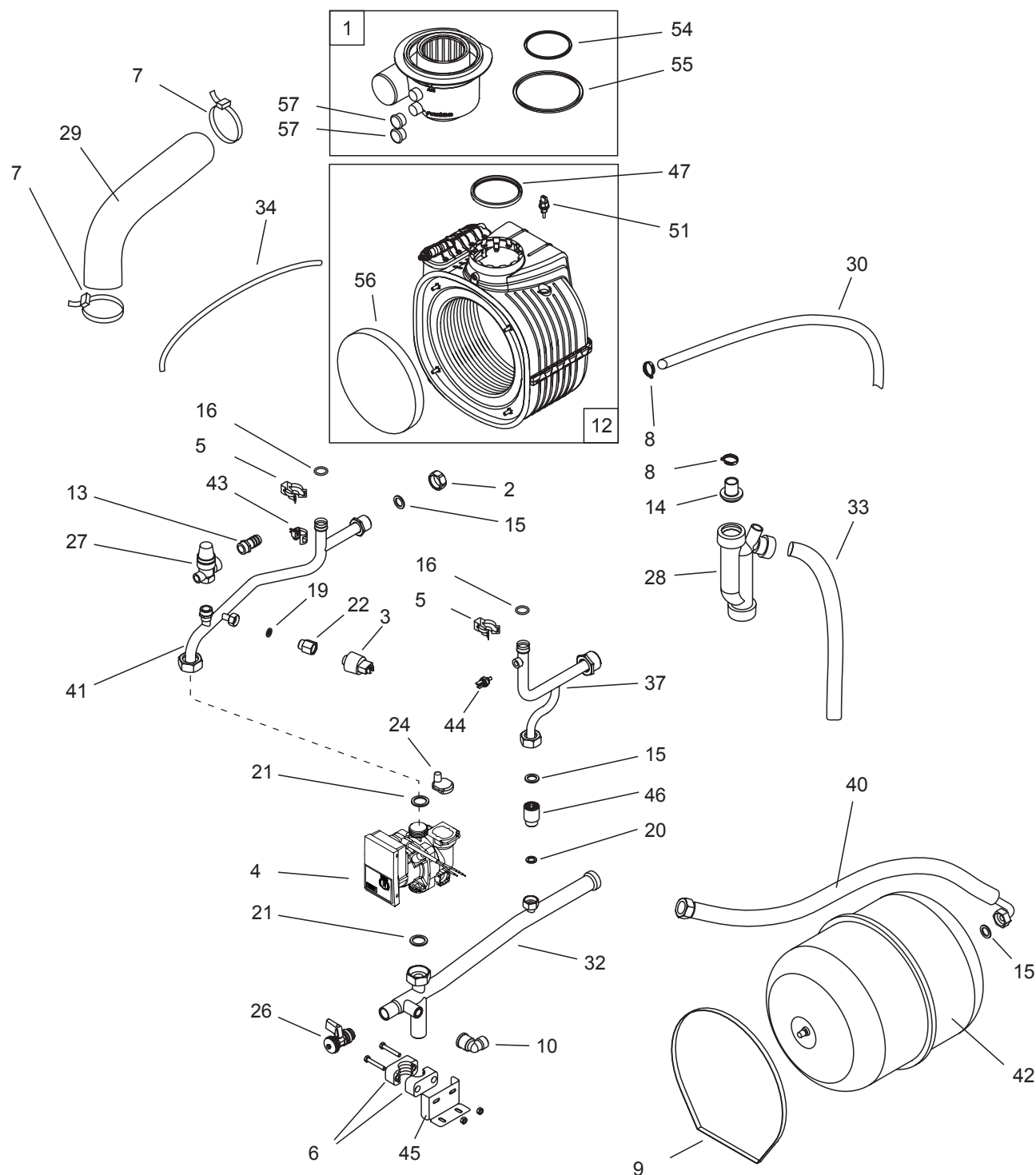
133 (133216)



134 (133217)



☞ **Vue éclatée (chaudière, modèle chauffage seul)**
Liste des codes : de *page 63* à *page 64*.



A = perfinox condens 5024 (V)IR = 021789
B = perfinox condens duo 5024 (V)IR = 021786
C = perfinox condens duo 5028 (V)IR = 021787

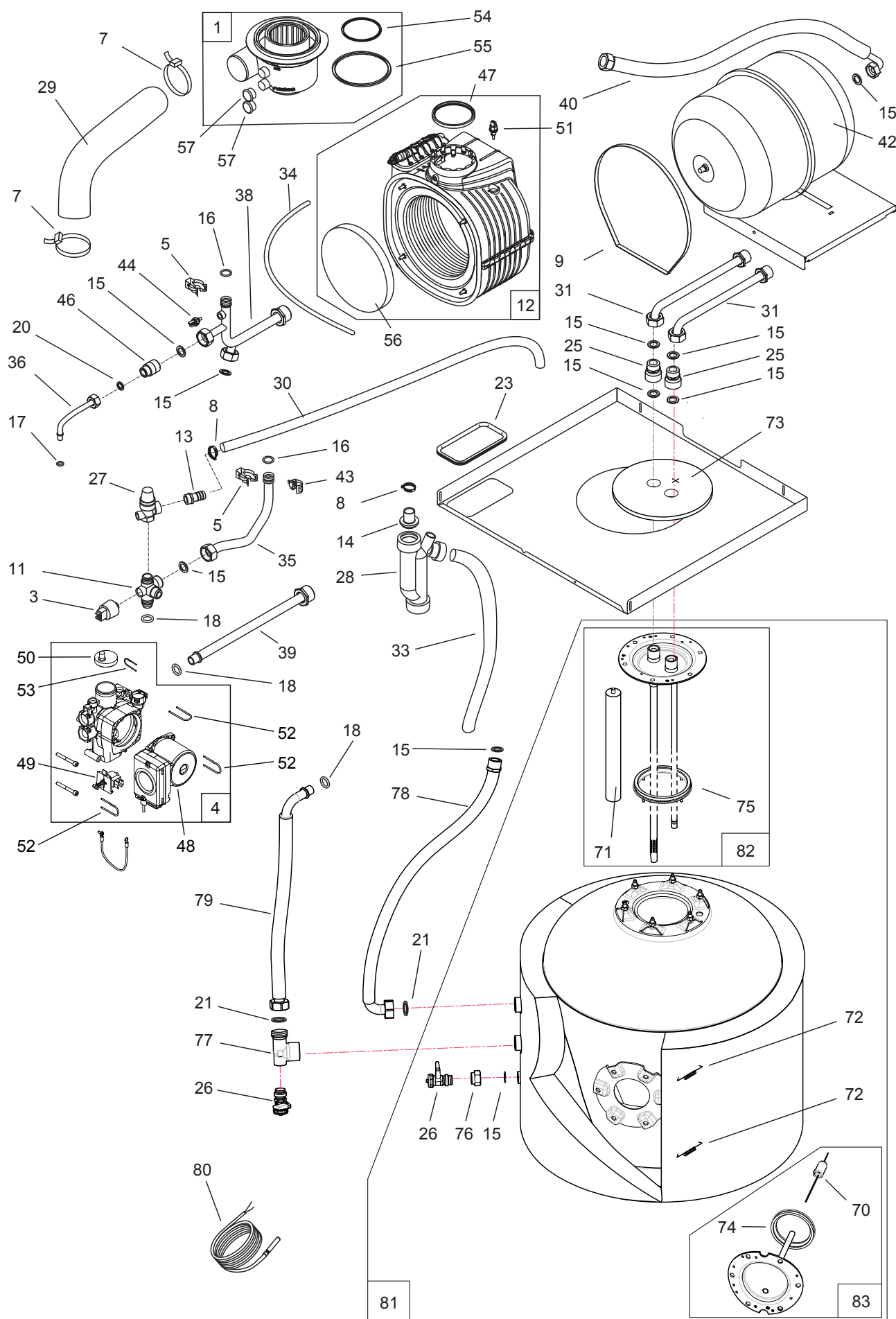
N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	Σ
1	100156	Adaptateur ventouse		A	B	C	01
2	104861	Bouchon	20x27	A	-	-	01
3	109448	Capteur de pression		A	B	C	01
4	109967	Circulateur		A	-	-	01
4	109970	Bloc hydraulique		-	B	C	01
5	110354	Clips		A	B	C	02
6	110611	Collier	3/4"	A	-	-	01
7	110615	Collier		A	B	C	02
8	110624	Collier	22-23	A	B	C	02
9	110626	Collier	50-325	A	B	C	01
10	111177	Coude	MF 1/2"	A	-	-	01
11	114103	Croix hydrobloc		-	B	C	01
12	122026	Échangeur de chaleur		A	B	-	01
12	122027	Échangeur de chaleur		-	-	C	01
13	123228	Embout raccord / Adaptateur pour tuyau		A	B	C	01
14	123232	Entrée de siphon		A	B	C	01
15	142442	Joint	20x27	-	B	C	10
15	142442	Joint	20x27	A	-	-	04
16	142716	Joint torique	18x2,8	A	B	C	02
17	142717	Joint torique	9,5x2,7	-	B	C	01
18	142718	Joint torique	17x4	-	B	C	03
19	142721	Joint	12x17	A	-	-	01
20	142723	Joint	15x21	A	B	C	01
21	142735	Joint	26x34	A	B	C	02
22	149072	Mamelon	3/8"	A	-	-	01
23	159200	Profilé		-	B	C	0,4 m
24	159438	Purgeur automatique		A	-	-	01
25	164345	Raccord diélectrique		-	B	C	02
26	167710	Robinet de vidange	1/2" M	A	-	-	01
26	167710	Robinet de vidange	1/2" M	-	B	C	02
27	174420	Soupape de sûreté		A	B	C	01
28	174753	Siphon		A	B	C	01
29	182000	Gaine	Ø 60	A	B	C	0,35 m
30	182400	Flexible	Ø 16	-	B	C	1,35 m
30	182400	Flexible	Ø 16	A	-	-	0,95 m
31	182725	Tuyauterie sanitaire		-	B	C	02
32	182801	Tuyau de retour		A	-	-	01
33	183102	Flexible	21-25	A	-	-	0,73 m
33	183102	Flexible	21-25	-	B	C	1,25 m
34	183105	Tube	6x9	-	B	C	1,70 m
34	183105	Tube	6x9	A	-	-	1,38 m
35	183116	Tuyau de retour		-	B	C	01
36	183117	Tuyauterie bypass		-	B	C	01
37	183118	Tuyau de départ		A	-	-	01
38	183120	Tuyau de départ		-	B	C	01
39	183124	Tuyau de retour		-	B	C	01
40	183146	Flexible		A	B	C	01
41	183152	Tuyau de retour		A	-	-	01
42	188219	Vase d'expansion	18 L	A	B	C	01
43	198757	Sonde	QAR 36	A	B	C	01
44	198758	Sonde (départ)	QAK 36	A	B	C	01
45	202820	Support		A	-	-	01
46	909402	By-pass		A	B	C	01
47	142476	Joint	Ø 80	A	B	C	01

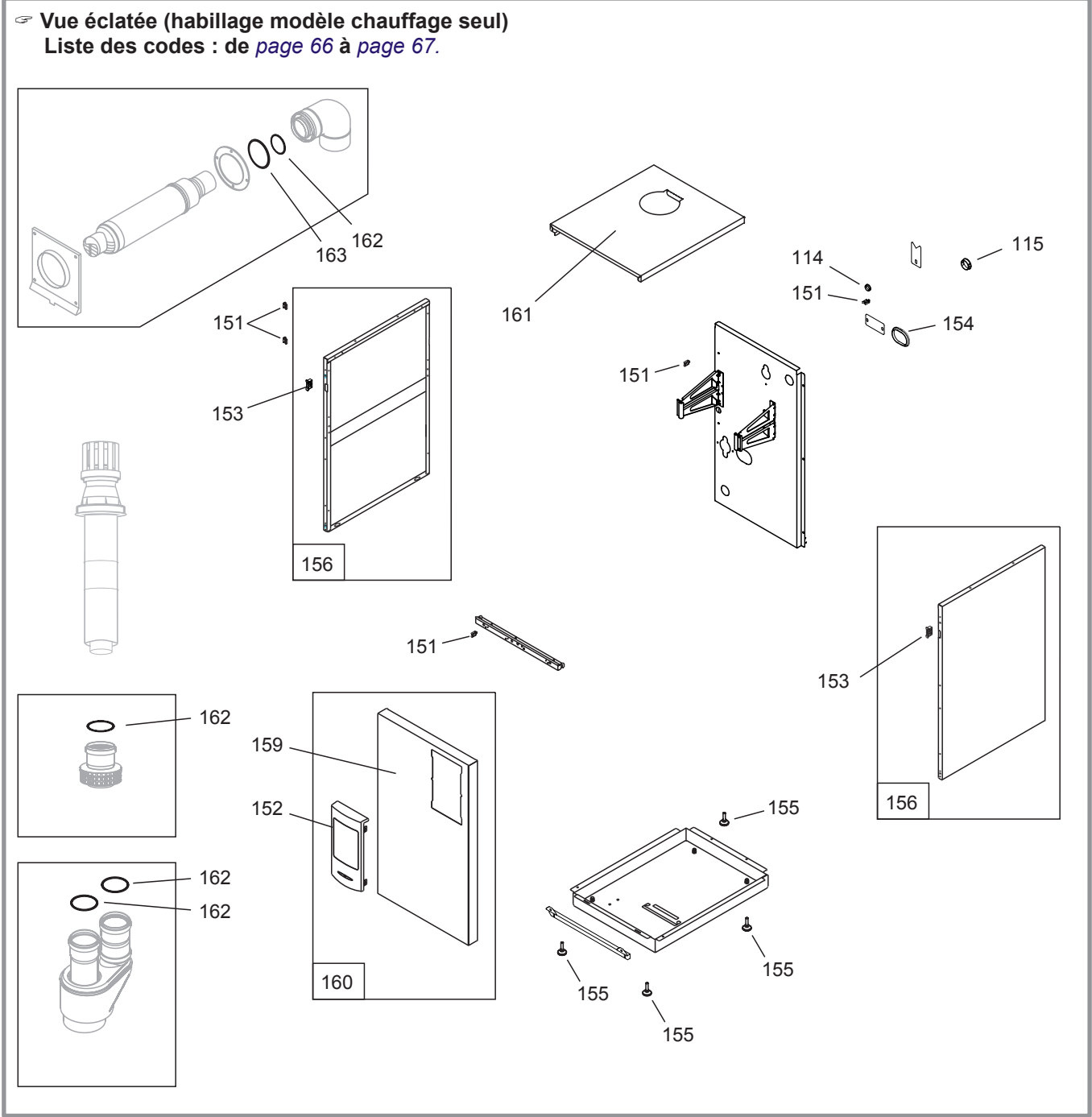
A = perfinox condens 5024 (V)IR = 021789
B = perfinox condens duo 5024 (V)IR = 021786
C = perfinox condens duo 5028 (V)IR = 021787

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	Σ
48	150327	Moteur circulateur		-	B	C	01
49	150328	Moteur		-	B	C	01
50	159425	Purgeur automatique		-	B	C	01
51	198759	Sonde de fumées		A	B	C	01
52	123680	Épingle		-	B	C	03
53	123681	Épingle		-	B	C	01
54	142377	Joint	Ø 80	A	B	C	01
55	142376	Joint	Ø 125	A	B	C	01
56	140641	Isolant défecteur	Isothermic	A	B	C	01
57	104721	Bouchon		A	B	C	02
70	100373	anode	ACI	-	B	C	01
71	100402	Anode		-	B	C	01
72	100629	Ressort attache		-	B	C	02
73	111489	Couvercle isolant		-	B	C	01
74	142477	Joint de trappe	Ø 82	-	B	C	01
75	142487	Joint de trappe		-	B	C	01
76	149157	Manchon	3/4-1/2	-	B	C	01
77	177535	Té	1/2"F x 1"F x 1"M	-	B	C	01
78	184025	Flexible		-	B	C	01
79	184152	Flexible		-	B	C	01
80	198748	Sonde	QAZ 36	-	B	C	01
81	904543	Ballon		-	B	C	01
82	981001	Trappe supérieure		-	B	C	01
83	981002	Trappe de visite		-	B	C	01

☞ **Vue éclatée (chaudière, modèle duo)**

Liste des codes : de [page 63](#) à [page 64](#).

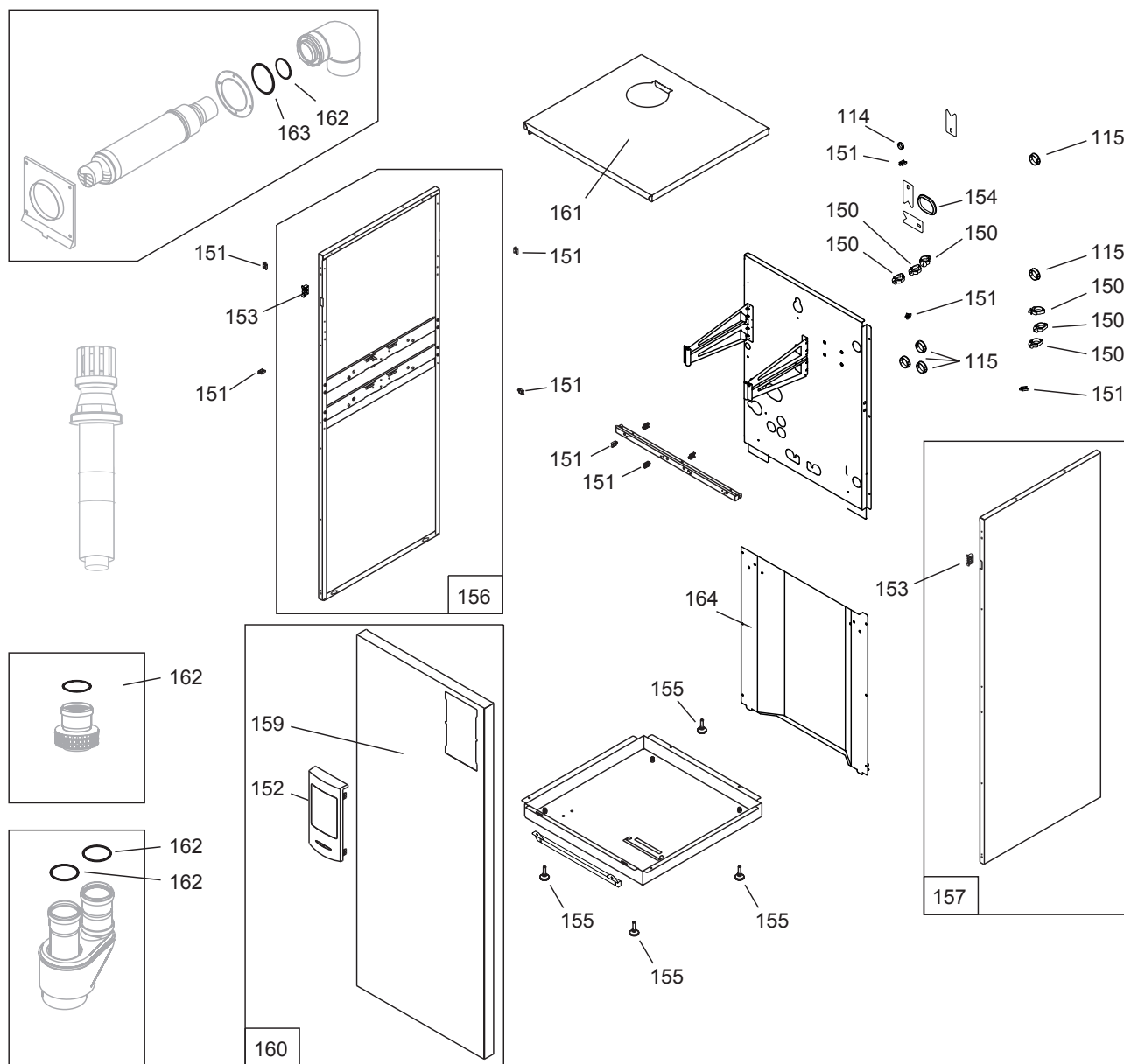




A = perfinox condens **5024** (V)IR = **021789**
B = perfinox condens **duo 5024** (V)IR = **021786**
C = perfinox condens **duo 5028** (V)IR = **021787**

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	Σ
114	157311	Passe-fils		A	B	C	01
115	157312	Passe-fils		A	-	-	01
115	157312	Passe-fils		-	B	C	05
150	100109	Agrafe		-	B	C	06
151	100634	Attache		-	B	C	11
151	100634	Attache		A	-	-	05
152	923231	Enjoliveur		A	-	-	01
152	923228	Enjoliveur		-	B	C	01
153	146601	Loqueteau		A	B	C	02
154	157327	Passe-gaine		A	B	C	01
155	160706	Pied réglable		A	B	C	04
156	923614	Côté		A	-	-	02

Vue éclatée (habillage modèle duo)
Liste des codes : de page 66 à page 67.



A = perfinox condens **5024** (V)IR = **021789**
B = perfinox condens **duo 5024** (V)IR = **021786**
C = perfinox condens **duo 5028** (V)IR = **021787**

N°	Code	Désignation	Type	A	B	C	Σ
156	923613	Côté gauche		-	B	C	01
157	923612	Côté droit		-	B	C	01
159	937332	Façade		-	B	C	01
159	937330	Façade		A	-	-	01
160	937337	Façade complète		-	B	C	01
160	937338	Façade complète		A	-	-	01
161	252818	Couvercle		A	-	-	01
161	252691	Couvercle		-	B	C	01
162	142377	Joint	Ø 80	A	B	C	-
163	142376	Joint	Ø 125	A	B	C	-
164	207365	Habillage arrière		-	B	C	01

11 Certificat CE



Certificat Certificate

Règlement (UE) 2016/426 « Appareils à gaz »
Regulation (EU) 2016/426 « Gas appliances »

Certificat numéro : 1312CO5801 (rév.4)

CERTIGAZ, après examen et vérifications, certifie que l'appareil :
CERTIGAZ, after examination and verifications, certifies that the appliance :

- **Fabriqué par :**
Manufactured by : SOCIETE INDUSTRIELLE DE CHAUFFAGE
Rue des Fondateurs
F-59660 MERVILLE
- **Marque commerciale et modèle(s) :**
Trade mark and model(s) : ATLANTIC
Gamme 5000 gaz
> EFFINOX duo 5024
> EFFINOX 5024 > EFFINOX duo 5028
> EFFINOX 5034 > EFFINOX duo 5034 > PERFINOX 5024
> PERFINOX duo 5024 > PERFINOX duo 5028
> PERFISOL HYBRID DUO 5012 > PERFISOL HYBRID DUO 5024
- **Genre de l'appareil :**
Kind of the appliance : CHAUDIERE A CONDENSATION SIMPLE ET DOUBLE SERVICE
(Types C13, C33, C43, C43P, C53, C93, B23, B23P)
CONDENSING BOILER SIMPLE AND COMBINED BOILER
(Types C13, C33, C43, C43P, C53, C93, B23, B23P)
- **Désignation du type :**
Type designation : Gamme 5000 gaz

Pays de destination <i>Destination countries</i>	Pressions (mbar) <i>Pressures (mbar)</i>	Catégories <i>Categories</i>
FR	20/25 ; 37	I12Esi3P
ES-PT-CH-CZ-IT-SK-LT	20 ; 37	I12H3P
SE-FI-DK-IT-EE	20	I2H
LU-DE	20	I2E

est conforme aux exigences essentielles du Règlement (UE) 2016/426 « Appareils à gaz ».
is in conformity with essential requirements of Regulation (UE) 2016/426 « Gas appliances ».
Toute reproduction de ce certificat doit l'être dans son intégralité. Reproduction of this certificate must be in full. 1/1
Ce certificat est valide 10 ans à partir de la date de signature. Il annule tout certificat antérieur.
Validity date 10 years since signature day. It cancels any previous certificate.

Le Directeur Général

Neuilly, le 18 mai 2018

Vincent DELARUE



Révision du certificat : 1312CO5801 du 2013/05/31





Blank lined area for writing or drawing.

8 Données performance ERP

8.1 Définition de l'ERP

Sont regroupées sous le terme "ERP" deux directives européennes qui s'inscrivent dans la démarche globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- La directive éco-conception fixe des seuils d'efficacité et interdit la commercialisation des produits dont l'efficacité est inférieure à ces seuils.
- La directive étiquetage impose un affichage des performances énergétiques des produits afin d'orienter le choix des clients vers les produits les moins consommateurs d'énergie.

8.2 Caractéristiques ERP

Marque commerciale / Nom du produit :			atlantic / perfinox Condens VI R		5024	5024 duo	5028 duo
Référence					021789	21786	21787
Chaudière à condensation			Oui				
Dispositif de chauffage mixte					Non	Oui	
Chauffage des locaux							
Classe énergétique			-	-	A		
Puissance thermique nominale			P _{rated}	kW	24		28
Efficacité saisonnière produit			η _s	%	92		
Efficacité saisonnière produit avec sonde extérieure ⁽¹⁾			η _s	%	94		
Efficacité saisonnière avec appareil d'ambiance ⁽¹⁾			η _s	%	96		
Efficacité saisonnière avec thermostat d'ambiance			η _s	%	95		
Consommation d'énergie annuelle			Q _{HE}	kWh	20870		24348
Production de l'eau chaude sanitaire							
Profil de soutirage			-	-	-	XXL	
Classe énergétique			-	-	-	B	
Efficacité énergétique			η _{wh}	%	-	74	
Consommation annuelle de combustible			AFC	kWh	-	6395	6432
Consommation d'électricité annuelle			AEC	kWh	-	64	
Consommation journalière de combustible			Q _{fuel}	kWh	-	29.120	29.290
Consommation journalière d'électricité			Q _{elec}	kWh	-	0.291	
Données acoustiques							
Puissance acoustique			L _{WA}	dBa	54	53	
Production de chaleur utile							
À la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾			P ₄	kW	24		27.7
À 30% de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽³⁾			P ₁	kW	7.2		8.3
Efficacité utile							
À la puissance thermique nominale et en régime haute température ⁽²⁾			η ₄	%	87.5		88.4
À 30% de la puissance thermique nominale et en régime basse température ⁽³⁾			η ₁	%	97.3		97.6
Consommation d'électricité auxiliaire							
À pleine charge			el _{max}	kW	0.040		0.048
À charge partielle			el _{min}	kW	0.020		
En mode veille			P _{SB}	kW	0.006		
Autres caractéristiques							
Pertes thermiques en régime stabilisé			P _{stby}	kW	0.06		
Consommation d'électricité du brûleur d'allumage			P _{ign}	kW	0		
Émission d'oxyde d'azote			NOx	mg/kWh	53	53	41

⁽¹⁾ Le détail des calculs est disponible sur la fiche package. L'appareil d'ambiance désigne : les sondes, régulateurs déportés inclus ou non dans des kits.

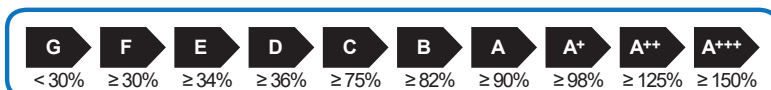
⁽²⁾ Par régime haute température, on entend une température de retour de 60°C à l'entrée du dispositif de chauffage et une température d'alimentation de 80°C à la sortie de chauffage.

⁽³⁾ Par basse température, on entend une température de retour (à l'entrée du dispositif de chauffage), de 30°C pour les chaudières à condensation, de 37°C pour les chaudières basse température et de 50°C pour les autres dispositifs de chauffage.

8.3 Fiche package

Nom du produit	Réf	Efficacité saisonnière de la chaudière pour le chauffage des locaux	Type de régulation	Bonus	Efficacité saisonnière produit combiné* pour le chauffage des locaux	Classe énergétique du produit combiné	
Perfinox Condens 5024 VI R	021789	92%	Sonde extérieure (incluse dans le produit combiné), classe II	2 %	94 %	A	
			Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné), classe VI	4 %	96 %		
Perfinox Condens 5024 duo VI R	021786		Sonde extérieure (incluse dans le produit combiné), classe II	2%	94 %		
			Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné), classe VI	4%	96 %		
Perfinox Condens 5028 duo VI R	021787		Sonde extérieure (incluse dans le produit combiné), classe II	2%	94 %		
			Thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné), classe VI	4%	96 %		

L'efficacité énergétique du produit combiné prévue dans la présente fiche peut ne pas correspondre à son efficacité énergétique réelle une fois le produit combiné installé dans un bâtiment, car cette efficacité varie en fonction d'autres facteurs tels que les pertes thermiques du système de distribution et le dimensionnement des produits par rapport à la taille et aux caractéristiques du bâtiment.



Sonde extérieure, incluse dans le produit combiné	
Classe du régulateur	II
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%

Références thermostat d'ambiance on/off	073324 (Netatmo by Atlantic)
Classe du régulateur	IV
Contribution à l'efficacité saisonnière	2%

Références thermostat d'ambiance modulant (avec sonde extérieure incluse dans le produit combiné)	073951 (Unité d'ambiance filaire T55) 075313 (Unité d'ambiance radio T58)
Classe du régulateur	VI
Contribution à l'efficacité saisonnière	4%

Conditions de Garantie pour la France

Complémentaires aux C.G.V.

Garantie Contractuelle

Les présentes dispositions ne sont pas exclusives du bénéfice, au profit de l'acheteur du matériel, des conditions de la garantie légale qui s'applique dans le pays où a été acheté le matériel.

Nos appareils sont garantis 2 ans. Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par ATLANTIC.

Certaines pièces ou composants d'appareils bénéficient d'une garantie de 5 ans* : Échangeur ou corps de chauffe (Thermodynamique, Sol Gaz Condensation, Murales Gaz Condensation et Basse Température, Fioul Condensation et Basse Température, Poêle à Granulés, Cuisinière et Chaudière bûche), Compresseur, Capteurs solaires, Ballons ECS.

* Garantie de durée supérieure sous condition qu'un entretien soit réalisé annuellement depuis la mise en service.

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée, à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à l'utilisation et aux entretiens annuels réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, turbulateurs, anodes, réfractaires, gicleurs, verres, pièces en contact avec une flamme.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, etc.).
- Les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V.

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque motif que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans préavis. Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.



1312 CO 5801

Cet appareil est conforme :

- au règlement (UE) 2016/426, à la directive rendement 92/42/CEE et ses modificatifs 93/68/CEE selon les normes EN 13203-1, EN 297 (version cheminée), EN 15502-1 et EN 15502-2-1,
- à la directive basse tension 2014/35/UE selon les normes NF EN 60335-1, NF EN 60335-2-102,
- à la directive compatibilité électromagnétique 2014/30/UE,
- à la directive éco-conception 2009/125/CE,
- à la directive étiquetage 2010/30/CE.



Cet appareil est identifié par ce symbole. Il signifie que tous les produits électriques et électroniques doivent être impérativement séparés des déchets ménagers. Un circuit spécifique de récupération pour ce type de produits est mis en place dans les pays de l'Union Européenne (*), en Norvège, Islande et au Liechtenstein. N'essayez pas de démonter ce produit vous-même. Cela peut avoir des effets nocifs sur votre santé et sur l'environnement.

Le traitement du liquide réfrigérant, de l'huile et des autres pièces doit être réalisé par un installateur qualifié conformément aux législations locales et nationales en vigueur. Pour son recyclage, cet appareil doit être pris en charge par un service spécialisé et ne doit être en aucun cas jeté avec les ordures ménagères, avec les encombrants ou dans une décharge.

Veuillez contacter votre installateur ou le représentant local pour plus d'informations.

* En fonction des règlements nationaux de chaque état membre.

Date de la mise en service :

Coordonnées de votre installateur chauffagiste ou service après-vente.



www.atlantic.fr

Société Industrielle de Chauffage
SATC - BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE